

Fonds de recherche du Québec –  
SOCIÉTÉ ET CULTURE

*nos  
recherches  
changent  
le monde*

**RAPPORT ANNUEL DE GESTION  
2013-2014 DU FRQSC**



## TABLE DES MATIÈRES

LETTRE AU MINISTRE	3
DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES ET DES CONTRÔLES AFFÉRENTS	5
PARTIE 1 : LE FONDS EN BREF	
MISSION – VISION – DOMAINES DE RECHERCHE – VALEURS – PRINCIPES D’ACTION	7
PROGRAMMES D’AIDE FINANCIÈRE	9
STRUCTURE ORGANISATIONNELLE	10
CONSEIL D’ADMINISTRATION ET COMITÉS	11
PARTIE 2 : L’ANNÉE EN BREF	
LES FAITS SAILLANTS DE 2013-2014	13
QUELQUES CHIFFRES – RÉPARTITION DES OCTROIS	15
PARTIE 3 : LES RÉSULTATS	
PLAN D’ACTION 2013-2014	23
PLAN D’ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2009-2015	65
PARTIE 4 : L’APPLICATION DES EXIGENCES LÉGISLATIVES ET L’UTILISATION DES RESSOURCES	75
PARTIE 5 : ÉTATS FINANCIERS 2013-2014	77
PARTIE 6 : ANNEXES	93

\*Dans ce document, le genre masculin désigne aussi bien les femmes que les hommes.



## LETTRE AU MINISTRE

Monsieur Yves Bolduc,  
Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science

Monsieur le Ministre,

Au nom des membres du conseil d'administration, nous avons l'honneur de vous soumettre le *Rapport annuel de gestion 2013-2014* du Fonds de recherche du Québec – Société et culture. Nous vous présentons dans ce rapport les principaux résultats atteints cette année au regard des objectifs du *Plan d'action 2013-2014*.

L'élaboration du *Plan stratégique 2014-2017* a occupé une place centrale dans les démarches poursuivies par le Fonds cette année, tout comme l'appui au rôle-conseil du scientifique en chef du Québec auprès du gouvernement, dans le cadre de la préparation de la Politique nationale de la recherche et de l'innovation (PNRI) et de sa mise en œuvre.

Au chapitre des principales réalisations, notons la part du budget consacrée à la relève et le suivi systématique des boursiers et des nouveaux chercheurs. L'appui financier du Fonds a été, pour la majorité des boursiers, un facteur déterminant dans la poursuite de leur programme de formation. Une grande partie des nouveaux professeurs-chercheurs ont ainsi pu établir des collaborations avec des chercheurs de l'extérieur du Québec, et plus du tiers ont développé des partenariats et des activités de transfert de connaissances auprès des milieux utilisateurs potentiels. Si le Fonds se démarque par son engagement envers la relève – comme en témoignent notamment les journées de réflexion sur l'appui du Fonds aux étudiants et aux nouveaux chercheurs –, il demeure aussi un acteur de premier plan dans la structuration de la recherche autour de grands ensembles performants et dans le positionnement des chercheurs québécois sur la scène internationale. En 2013-2014, le Fonds a maintenu le cap en finançant près d'une trentaine de regroupements, une centaine d'équipes, et une dizaine d'instituts et de centres affiliés universitaires. Cet appui s'est notamment traduit, pour les chercheurs, par le développement de collaborations interinstitutionnelles, au Québec et à l'étranger.

Le Fonds de recherche du Québec – Société et culture s'est engagé cette année dans une démarche d'évaluation de son offre de programmes, en vue d'optimiser le soutien qu'il apporte à la communauté scientifique. Les réflexions amorcées sur le soutien à l'édition scientifique en langue française et à la publication se sont poursuivies, s'inscrivant dans le contexte des nouveaux modes de diffusion et de l'accès libre. Ces deux grands chantiers se poursuivront au cours de la prochaine année.

Sur le plan des réalisations de nature intersectorielle, soulignons la participation du Fonds à l'organisation de forums de réflexion sur des thématiques visant à préciser les priorités de recherche et à mettre en œuvre de grands projets intersectoriels; les rencontres des comités interFonds pour une meilleure synergie de l'action des Fonds; l'harmonisation du modèle de gouvernance et l'intégration des services administratifs des trois Fonds de recherche; la mise en œuvre de la politique de gestion des risques; et l'élaboration d'une stratégie de mobilisation des connaissances. D'importants travaux menés en vue d'élaborer une politique sur la conduite responsable en recherche seront achevés en juin avec l'adoption de celle-ci par le conseil d'administration du Fonds. Enfin, en vue d'inscrire les actions du Fonds dans une perspective favorisant le déploiement de la recherche québécoise au-delà des frontières, une stratégie d'internationalisation a été esquissée et verra le jour au cours de la prochaine année.

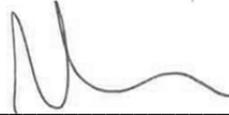
Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Le scientifique en chef du Québec,



Rémi Quirion, O.C., C.Q., Ph. D., MSRC

Le directeur scientifique du FRQSC,



Normand Labrie, Ph. D.



## DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES ET DES CONTRÔLES AFFÉRENTS

L'information contenue dans le *Rapport annuel de gestion 2013-2014* du Fonds de recherche du Québec – Société et culture relève de notre responsabilité et porte sur la véracité de l'information qui y est présentée, ainsi que sur la fiabilité des contrôles s'y rapportant.

Ce *Rapport annuel de gestion 2013-2014* décrit fidèlement la mission, les orientations stratégiques et les axes d'intervention du Fonds. Il fait aussi état des objectifs, des indicateurs, et des résultats obtenus cette année.

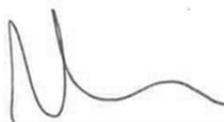
Aussi, nous déclarons que les données contenues dans le présent rapport et les contrôles afférents à ces données sont exacts et fiables, et qu'ils correspondent à la situation telle qu'elle se présentait le 31 mars 2014.

Le scientifique en chef du Québec,



Rémi Quirion, O.C., C.Q., Ph. D., MSRC

Le directeur scientifique du FRQSC,



Normand Labrie, Ph. D.



## PARTIE 1 LE FONDS EN BREF

Le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture est un organisme subventionnaire à but non lucratif instauré en vertu de la Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (RLRQ, chap. M-30.01) remplacée par la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (RLRQ, chap. M-15.1.0.1). Le 1<sup>er</sup> juillet 2011, entré en vigueur le projet de loi 130 qui venait, entre autres, restructurer les Fonds subventionnaires du Québec. Désormais regroupés sous la bannière « Fonds de recherche du Québec » (FRQ) et dirigés par le scientifique en chef, les trois Fonds (Nature et technologies, Santé, Société et culture) conservent leur mandat, qui est de promouvoir et de soutenir financièrement la recherche, la diffusion des connaissances et la formation des chercheurs au Québec dans leur secteur respectif. Cette refonte vise principalement à établir une direction forte en matière de soutien et de promotion de la recherche québécoise, et à accroître les synergies et les partenariats entre les différents secteurs de recherche pour répondre aux grands défis du XXI<sup>e</sup> siècle auxquels le Québec doit faire face. Ce regroupement a aussi comme objectif d'améliorer l'efficacité administrative, et ce, en conformité avec les meilleures pratiques de gouvernance et les principes de développement durable.

### MISSION

Le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) a pour fonctions :

- de promouvoir et d'aider financièrement le développement de la recherche dans les domaines des sciences sociales et humaines, ainsi que dans ceux de l'éducation, de la gestion, des arts et des lettres;
- de promouvoir et d'aider financièrement la diffusion des connaissances dans les domaines de la recherche reliés aux sciences sociales et humaines, ainsi qu'à l'éducation, à la gestion, aux arts et aux lettres;
- de promouvoir et d'aider financièrement la formation de chercheurs par l'attribution de bourses d'excellence aux étudiants des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles universitaires et aux personnes effectuant des recherches postdoctorales ainsi que par l'attribution de bourses de perfectionnement aux personnes désirant réintégrer les circuits de la recherche et l'attribution de subventions pour des déagements de tâche d'enseignement pour les professeurs de l'enseignement collégial engagés dans des activités de recherche;
- d'établir tout partenariat nécessaire, notamment avec les universités, les collèges, les institutions à caractère culturel, les ministères et les organismes publics et privés concernés.

### VISION

- Assurer le maintien et favoriser la cohésion et le développement d'un système de recherche dynamique, novateur et performant en SSHAL, en misant sur l'excellence, les synergies et l'ouverture sur le monde.
- Être un modèle de référence en matière d'évaluation scientifique et de service à la communauté de la recherche et à ses partenaires.

### DOMAINES DE RECHERCHE

- |  |   |
|--|---|
| ➤ Arts, littérature et société   | ➤ Gestion des organisations   |
| ➤ Création artistique et littéraire  | ➤ Langues et langage  |
| ➤ Cultures, religions et civilisations   | ➤ Médias, communications et information                                   |
| ➤ Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale | ➤ Milieux de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain         |
| ➤ Économie, emploi et marchés  | ➤ Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions |
| ➤ Éducation, savoirs et compétences  | ➤ Relations internationales et développement                              |
| ➤ Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine                               |   |

## VALEURS

### EXCELLENCE

#### **Soutenir**

une recherche de fort calibre • des candidats de haut niveau • les parcours les plus prometteurs

### CRÉATIVITÉ

#### **Encourager**

la curiosité intellectuelle et l'audace • le décloisonnement disciplinaire • l'esprit d'innovation

### IMPACT

#### **Maximiser**

le renouvellement des idées et façons de faire • l'expérience de formation • les retombées de la recherche pour le développement social, économique et identitaire du Québec

### ÉTHIQUE

#### **Exiger**

des pratiques de recherche conformes aux critères éthiques • le respect des personnes et des communautés • l'usage responsable des retombées de la recherche

## PRINCIPES D'ACTION

### OUVERTURE

#### **Promouvoir**

une culture de consultation • une capacité d'anticipation et d'adaptation à l'environnement • une volonté d'explorer de nouvelles voies d'action • une préoccupation constante en faveur d'un accès élargi au savoir

### ÉQUITÉ

#### **Garantir**

une programmation souple et accueillante • des critères d'évaluation adaptés aux diverses pratiques • un équilibre optimal entre les cohortes de demandeurs

### CONCERTATION

#### **Favoriser**

la concertation entre les divers acteurs du système de recherche et d'innovation • les partenariats avec les utilisateurs de la recherche • les collaborations entre chercheurs au Québec, au Canada et dans le monde

### DÉVELOPPEMENT DURABLE

#### **Contribuer**

à six des neuf orientations de la Stratégie gouvernementale de développement durable<sup>1</sup> : informer, sensibiliser, éduquer, innover • réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement • produire et consommer de façon responsable • répondre aux changements démographiques • sauvegarder et partager le patrimoine collectif • prévenir et réduire les inégalités sociales et économiques

---

<sup>1</sup> Le 31 mars 2009, le Fonds a mis en ligne son premier *Plan d'action de développement durable 2009-2013*. Ce plan s'articule autour de la *Stratégie de développement durable 2008-2013*, qui préconise une vision de développement centrée sur la protection de l'environnement, le progrès social et l'efficacité économique. Le plan d'action de développement durable du FRQSC a été mis à jour à la fin mars 2013 pour faire suite à une décision du conseil des ministres de prolonger la mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale de développement durable et des plans d'action des ministères et organismes pour une période de deux ans, soit jusqu'en 2015. Le plan d'action de développement durable du Fonds a également été actualisé pour intégrer une action liée à l'Agenda 21 de la culture du Québec et pour tenir compte du contexte de restructuration des Fonds de recherche à la suite de l'adoption du projet de loi 130.

## **PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE**

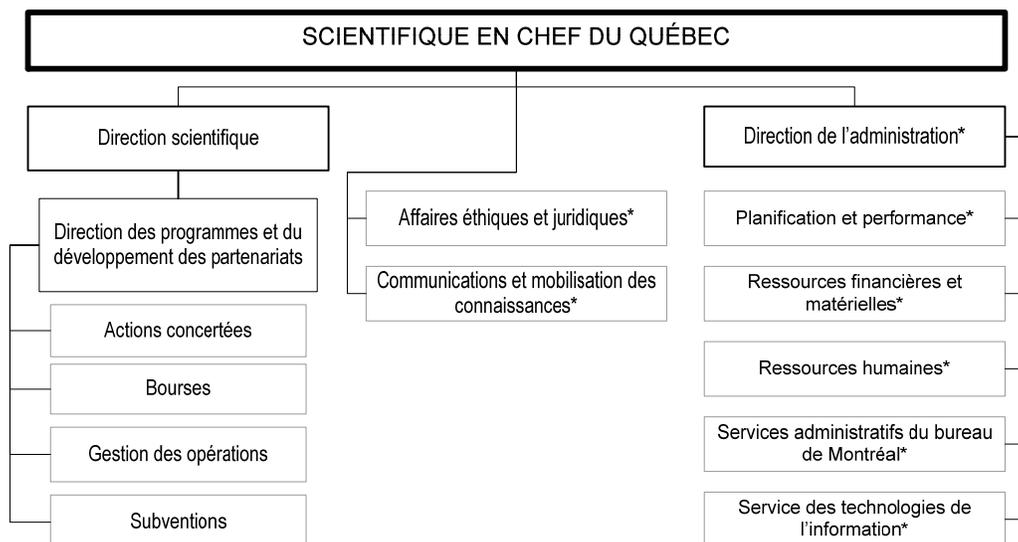
### *BOURSES ET STAGES*

- Bourses d'initiation à la recherche au 1<sup>er</sup> cycle
- Bourses de maîtrise et de doctorat
- Bourses postdoctorales
- Bourses pour stage international (par l'entremise des regroupements stratégiques)
- Bourses en milieu de pratique
- Programme de stages
- Bourses thématiques
- Bourses de doctorat en recherche pour étudiants étrangers
- Bourses d'excellence pour étudiants étrangers (MELS)

### *SUBVENTIONS*

- Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs
- Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs-créateurs
- Appui à la recherche-crédation
- Appui aux arts et technologies médiatiques
- Appui aux projets novateurs
- Soutien aux équipes de recherche
- Regroupements stratégiques
- Dégagement de la tâche d'enseignement des chercheurs de collège
- Actions concertées
- Soutien aux infrastructures de recherche des Instituts et des Centres affiliés universitaires du secteur social
- Soutien aux revues de recherche et de transfert des connaissances
- Appel de propositions franco-québécois (FRQSC-ANR)

## STRUCTURE ORGANISATIONNELLE



\* Services partagés entre les trois Fonds de recherche.

## RÉPARTITION DE L'EFFECTIF AU 31 MARS 2014 (PLAN DE L'EFFECTIF 2013-2014)

ÉQUIVALENT TEMPS COMPLET

Effectifs relevant du budget du FRQSC	Personnel d'encadrement	Personnel professionnel	Personnel de soutien	Total
Bureau du scientifique en chef	3,3	6,7	8,7	18,7
Direction scientifique	2	10	10,5	22,5
<b>Total</b>	<b>5,3</b>	<b>16,7</b>	<b>19,2</b>	<b>41,2</b>

**CONSEIL D'ADMINISTRATION** Au 31 mars 2014

Le conseil d'administration du FRQSC compte des membres nommés par le gouvernement du Québec pour un mandat de trois ans. Sa composition est diversifiée; les horizons de ses membres sont multiples et renvoient aux domaines couverts par le Fonds. On y trouve des professeurs-chercheurs, un étudiant aux cycles supérieurs, des administrateurs de la recherche et des représentants du milieu du transfert des connaissances.



**Rémi Quirion**  
Président du C. A.  
Scientifique en chef  
Fonds de recherche du Québec



**Diane Berthelette**  
Vice-présidente du C. A.  
Professeure titulaire  
École des sciences de la gestion  
Département d'organisation et  
ressources humaines  
Université du Québec à Montréal



**Frédéric Bouchard**  
Professeur agrégé  
Département de philosophie  
Université de Montréal



**Louis François Brodeur**  
Étudiant  
HEC Montréal



**Yvonne Da Silveira**  
Professeure titulaire  
Directrice de l'Unité de recherche, de  
formation et de développement en  
éducation en milieu inuit et  
amérindien URFDEMI  
Université du Québec en Abitibi-  
Témiscamingue



**Caroline Desbiens**  
Professeure titulaire  
Département de géographie  
Université Laval



**Jürgen Erfurt**  
Professeur titulaire  
Institut des langues et littératures  
romanes  
Université Johann Wolfgang Goethe de  
Francfort-sur-le-Main (Allemagne)



**Bertrand Gervais**  
Professeur titulaire  
Département d'études littéraires  
Université du Québec à Montréal



**David Graham**  
Vice-rectorat exécutif aux affaires  
académiques  
Université Concordia



**Normand Labrie**  
Directeur scientifique  
Fonds de recherche du Québec –  
Société et culture (FRQSC)



**Lynn Lapostolle**  
Directrice générale  
Association pour la recherche au  
collégial (ARC)



**Pierre Lefrançois**  
Protecteur universitaire  
École nationale d'administration  
publique (ENAP)



**Catherine Gail Montgomery**  
Professeure  
Département de communication  
sociale et publique  
Université du Québec à Montréal



**Louise Sicuro**  
Présidente-directrice générale  
Culture pour tous



**Josée St-Pierre**  
Professeure titulaire  
Département des sciences de la  
gestion  
Université du Québec à Trois-Rivières



**OBSERVATEUR**  
**Robert Poulin**  
Directeur général de la formation  
collégiale  
Ministère de l'Enseignement  
supérieur, de la Recherche, de la  
Science et de la Technologie



**OBSERVATRICE**  
**Manon St-Pierre**  
Directrice  
Direction générale de la planification,  
de la performance et de la qualité  
Ministère de la Santé et des Services  
sociaux



**OBSERVATRICE**  
**Monique Larue**  
Direction de la science et société  
Ministère de l'Enseignement  
supérieur, de la Recherche, de la  
Science et de la Technologie

## **COMITÉS STATUTAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **Comité de gouvernance**

Quirion, Rémi (Président du comité)

Berthelette, Diane

Labrie, Normand

Graham, David

Lapostolle, Lynn

### **Comité des programmes**

Labrie, Normand (Président du comité)

Desbiens, Caroline

Erfurt, Jürgen

Gervais, Bertrand

Lefrançois, Pierre

### **Comité de vérification**

St-Pierre, Josée (Présidente du comité)

Bilodeau, Julien (Membre externe)

Bouchard, Frédéric

Lefrançois, Pierre

Sicuro, Louise

### **Comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique**

Montgomery, Catherine Gail (Présidente du comité)

Labrie, Normand

Brodeur, Louis-François

Da Silveira, Yvonne

Lévy, Joseph Josy (Membre externe)

Simard, Marie (Membre externe)

## **CONSEILLERS SCIENTIFIQUES**

Courville, Serge

Lindsay, Jocelyn

Thibault, Pierrette

Thibodeau, Jean-Claude

Vidal, Jean-Pierre

## PARTIE 2 L'ANNÉE EN BREF

### LES FAITS SAILLANTS 2013-2014

- **Étudiants des cycles supérieurs et stagiaires postdoctoraux** : attribution de bourses et de stages en milieu de pratique à près de 1 300 étudiants et stagiaires postdoctoraux; attribution mensuelle des prix Étudiants-chercheurs étoiles visant la promotion de carrières en recherche et promotion accrue des lauréats; part du budget de 36 % consacrée à la relève, sous forme de bourses; taux de succès de 38 % aux programmes de bourses; soutien financier représentant 70 % de l'ensemble des revenus de l'étudiant.

Parmi les boursiers qui ont répondu au sondage sur l'impact de la bourse :

- 84 % ont une moyenne de trois publications/présentations découlant des activités de recherche financées par la bourse;
- 92 % considèrent que la bourse du Fonds a été un facteur assez ou très important dans la poursuite de leur programme de formation;
- 90 % des heures de travail effectuées par un boursier dans le cadre d'un emploi rémunéré sont liées à sa formation;
- 41 % des doctorants et 50 % des postdoctorants font partie d'un groupe de recherche établi.

- **Nouveaux professeurs-chercheurs financés** : soutien financier auprès de 331 nouveaux professeurs-chercheurs, y compris les nouveaux engagements. 72 % des récipiendaires du concours de l'année 2013-2014 ont obtenu un financement à titre individuel qui provient d'une source autre que le Fonds, notamment du CRSH.

Parmi les nouveaux professeurs-chercheurs qui ont répondu au sondage sur la portée de la subvention :

- Chacun d'entre eux supervise en moyenne **trois** étudiants;
- 90 % ont, en moyenne, cinq publications à leur actif;
- Plus de 60 % ont établi des collaborations avec des chercheurs de l'extérieur du Québec;
- Plus de 50 % ont établi une centaine de partenariats de recherche.

- **Équipes de recherche et regroupements stratégiques** : maintien de l'appui à des ensembles de recherche performants sur un vaste éventail d'objets de recherche et suivi de la performance des 114 équipes et des 28 regroupements financés. Suivi de l'impact des changements apportés au programme Soutien aux équipes de recherche en termes d'effets sur la demande, sur le financement de même que sur la composition des équipes.

- Moyenne annuelle de **6 345** étudiants des cycles supérieurs encadrés par l'ensemble des membres des regroupements;
- Collaborations interétablissements : moyenne de **sept** établissements par regroupement et de **3,5** établissements par équipe;
- Poursuite de collaborations interordres entre collèges et universités;
- Collaborations nationales et internationales : plus de **10 %** des collaborateurs viennent du Canada ou d'ailleurs;
- Poursuite de maillages intermilieux entre universités et milieux de pratique, d'intervention, de création;
- Augmentation de la collaboration intersectorielle : **16** regroupements (12 l'an dernier) déclarent que leur demande engage plus d'un secteur de recherche, alors qu'on compte **12** équipes dans le même cas (quatre, l'an dernier).

- **Actions concertées** : lancement de cinq nouveaux concours : le vieillissement de la population au Québec et ses enjeux socioéconomiques et de santé; la création d'un réseau de recherche et d'innovation sur les NE<sup>3</sup>LS; les modes de rémunération des médecins; les approches favorisant la persévérance et la réussite scolaires; le programme de recherche sur l'écriture et la lecture. Organisation de près d'une quarantaine de rencontres de suivi et d'une dizaine d'activités de transfert des connaissances aux utilisateurs potentiels des résultats de la recherche, mobilisant plus de 600 partenaires et chercheurs.

- **8,1 M\$** de la part de partenaires mobilisés pour les appels de propositions lancés en 2013-2014.

- **Actions du Fonds en matière de recherche-crédation** : soutien financier à 41 projets venus d'horizons multiples pour une enveloppe totale de 1,3 million de dollars en 2013-2014, soit neuf bourses de postdoctorat, huit subventions à de nouveaux professeurs-chercheurs-crédateurs et 24 octrois pour des projets de recherche-crédation.

- **Tournée des universités et des collèges** par le directeur scientifique, en vue d'échanger avec les acteurs du milieu de la recherche sur le développement de la recherche et de la formation.

- **Promotion et mise en valeur de la recherche en SSHAL et de ses retombées** : Bonification de la section Web *Les fruits de la recherche en partenariat*. Diffusion de la 9<sup>e</sup> édition de la revue *Recherches Innovations*. Lancement de

la nouvelle vitrine Web sur les retombées de la recherche intitulée *Le Québec en recherche*. **Élaboration d'une stratégie de mobilisation des connaissances.**

- **24** Capsules scientifiques histoires de retombées de la recherche, parmi les retombées documentées dans les rapports des chercheurs, traduites en anglais et diffusées au Québec, au Canada et à l'étranger;
- **10** histoires de retombées de la recherche par secteur présentées dans *Le Québec en recherche*, parmi les 400 recueillies auprès de la communauté de recherche. Mise jour de ces histoires à l'hiver 2014.
- **Grands projets intersectoriels** : tenue de trois activités de réflexion et de deux journées sur la relève qui ont mobilisé de nombreux représentants des milieux universitaire et collégial, d'instituts ou de consortiums de recherche, du secteur industriel, des ministères et organismes publics, et des milieux cliniques, communautaire, social et politique. Lancement de deux appels de propositions pour des projets intersectoriels.
  - **95** participants à la Journée de réflexion sur la formation à la recherche;
  - **150** participants à la Journée sur la relève en recherche en collaboration avec l'Acfas;
  - Pistes d'action intégrées au Plan stratégique 2014-2017 en ce qui concerne la mobilité, la formation transversale, les parcours individualisés;
  - Près de **180** participants au Forum sur le développement durable;
  - Plus de **80** experts au Forum intersectoriel sur la société inclusive;
  - **100** participants au Forum de réflexion de Prompt inc. sur la société québécoise numérique dans un contexte de développement durable, soutenu financièrement par le FRQNT et le FRQSC.
- **Révision de la politique d'évaluation des programmes** et mise en branle de la première évaluation externe de la programmation (calendrier, mise en place d'un comité d'accompagnement, préparation d'un cahier des charges, mandat du comité d'experts externes, etc.).
- **Réflexion sur l'avenir du soutien à l'édition scientifique en langue française** et à la publication dans le contexte des nouveaux modes de diffusion et de l'accès libre. Révision du programme *Revue de recherche et de transfert des connaissances*.
- **Consultation, réflexion et adoption du Plan stratégique 2014-2017** arrimé à la PNRI; appui au **rôle-conseil** du scientifique en chef auprès du gouvernement, dans le cadre de la préparation de la PNRI et de sa mise en œuvre.
- **Éthique et intégrité** : élaboration d'une politique trois Fonds sur la conduite responsable en recherche. Tenue d'une vaste consultation publique sur les orientations de cette politique.
  - **350** personnes ont répondu au sondage en ligne et **22** mémoires ont été déposés, dans le cadre de la consultation publique.
- Développement d'un **nouveau portail pour le conseil d'administration**, les comités du C. A. et les comités d'évaluation; adoption des orientations informatiques des Fonds; implantation de la nouvelle version du CV commun canadien.
- Négociations en vue du **renouvellement des conventions collectives** du personnel de soutien et du personnel professionnel. Implantation d'un **système de gestion des ressources humaines** trois Fonds.
- Poursuite de **l'intégration des ressources financières et matérielles** des trois Fonds, notamment révision de la **répartition des dépenses** du Bureau du scientifique en chef.
- Amorçage de la démarche **d'évaluation des risques** dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique de gestion intégrée des risques.
- Évaluation du **fonctionnement du conseil d'administration**. Formation du nouveau comité étudiant intersectoriel des Fonds de recherche.
- Révision des **Règles générales communes**.
- **Mise à profit de l'expertise des Fonds** : poursuite des mandats spéciaux confiés par les ministères et organismes.
- Production d'un **portrait de la recherche en développement durable** au Québec, basé sur les publications scientifiques.
- Mise en œuvre du **plan d'action relatif aux recommandations du Vérificateur général du Québec** sur l'optimisation des ressources.

## QUELQUES CHIFFRES

**50 230 898 \$** en **investissement total**

**32 231 087 \$** accordés en **subventions** de fonctionnement et d'équipement pour la réalisation d'activités de recherche et de projets spéciaux, et pour la diffusion des connaissances

**17 999 811 \$** accordés en **bourses** et en **stages**

### Un soutien financier à :

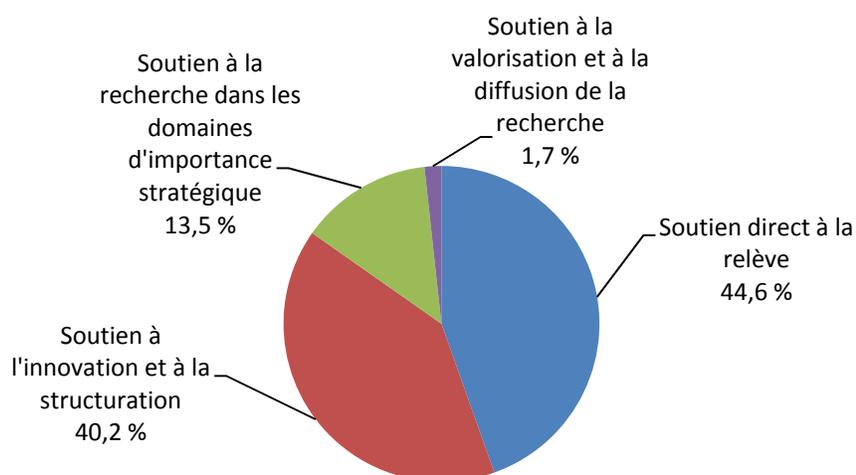
- 1 099** étudiants à la maîtrise et au doctorat
- 339** nouveaux professeurs-chercheurs et nouveaux professeurs-chercheurs-créateurs
- 167** stagiaires postdoctoraux
- 114** équipes de recherche regroupant **1 434** chercheurs
- 36** chercheurs de collège
- 33** revues de recherche et de transfert des connaissances
- 28** regroupements stratégiques rassemblant **1 928** chercheurs
- 24** projets de recherche-crédation
- 24** actions concertées menées essentiellement avec des partenaires publics
- 12** Étudiants-chercheurs étoiles
- 10** centres affiliés universitaires (**6**) et instituts universitaires (**4**)
- 8** projets de collaboration franco-québécois
- 4** projets novateurs de recherche
- 1** projet en arts et technologies médiatiques

## RÉPARTITION DES OCTROIS

### OCTROIS PAR AXE DE PROGRAMMATION (2013-2014)

Axes de programmation	Octrois (\$)	Octrois (%)
Soutien direct à la relève	22 383 573 \$	44,6 %
Soutien à l'innovation et à la structuration	20 183 201 \$	40,2 %
Soutien à la recherche dans les domaines d'importance stratégique	6 798 830 \$	13,5 %
Soutien direct à la valorisation et à la diffusion de la recherche	865 294 \$	1,7 %
	<b>50 230 898 \$</b>	<b>100 %</b>

### RÉPARTITION DU BUDGET DE TRANSFERT (2013-2014)



Au regard des quatre axes de programmation du Fonds, la plus grande part du budget, soit 44,6 %, est consacrée à la relève et englobe l'offre de bourses aux étudiants des cycles supérieurs, l'appui aux postdoctorants et le soutien au démarrage de carrières en recherche. Cette proportion du budget est en légère augmentation (2 %) comparativement à celle de l'an passé.

Les sommes allouées dans l'axe Soutien à l'innovation et à la structuration, notamment à 114 équipes et à 28 regroupements stratégiques, mobilisent 40,2 % du budget.

Pour sa part, l'axe Soutien à la recherche dans les domaines d'importance stratégique représente 13,5 % du budget, y compris la part des partenaires, alors qu'il était de 15,2 % l'an passé.

Enfin, l'axe Soutien à la valorisation et à la diffusion de la recherche mobilise 1,7 % du budget total, soit une proportion similaire à celle de 2012-2013. Il s'agit du soutien direct accordé à la diffusion et au rayonnement de l'expertise des chercheurs québécois grâce au programme Soutien aux revues de recherche et de transfert de connaissances, auquel on doit ajouter, dans les faits, d'importantes sommes réservées à la diffusion et au transfert de connaissances dans l'ensemble des subventions de recherche.

## RÉPARTITION DES OCTROIS

OCTROIS PAR AXE DE PROGRAMMATION ET PAR PROGRAMME  
(2013-2014)

PROGRAMMES		
<b>Soutien direct à la relève</b>		
<b>Bourses</b>	<b>Nombre<sup>1</sup></b>	<b>Montant (\$) <sup>2</sup></b>
Bourses de maîtrise <sup>3</sup>	312	2 014 728
Bourses de maîtrise <sup>3</sup> – SQRI 2	60	640 500
Bourses de doctorat <sup>4</sup>	608	9 368 870
Bourses de doctorat <sup>4</sup> – SQRI 1	4	6 667
Bourses de doctorat <sup>4</sup> – SQRI 2	95	1 521 500
Bourses de doctorat en recherche pour étudiants étrangers – SQRI 2	23	386 664
Bourses de postdoctorat <sup>5</sup>	137	2 946 171
Bourses de postdoctorat <sup>5</sup> – SQRI 2	21	484 105
Bourses de postdoctorat en recherche-crédation	9	218 393
Bourse en milieu de pratique – Innovation (M5)	1	14 000
Bourses en milieu de pratique – Innovation (M6)	3	72 000
Bourses en milieu de pratique – Innovation – SQRI 2	3	38 906
Bourses pour stage international – SQRI 2	12	77 500
Autres bourses <sup>6</sup>	14	209 807
<b>TOTAL BOURSES</b>	<b>1 299</b>	<b>17 999 811</b>
<b>Subventions</b>	<b>Nombre</b>	<b>Montant (\$) <sup>2</sup></b>
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs	319	4 089 340
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs – SQRI 2	12	157 133
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs-crédateurs	8	104 789
Transfert de bourses postdoctorales en subventions de démarrage	3	32 500
<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>342</b>	<b>4 383 762</b>
<b>Sous-total</b>	<b>1 641</b>	<b>22 383 573</b>
<b>Soutien à l'innovation et à la structuration</b>		
Regroupements stratégiques	28	6 035 468
Appui à la recherche-crédation	24	1 052 975
Appui aux arts et technologies médiatiques	1	48 000
Soutien aux équipes de recherche	114	11 507 401
Appui aux projets novateurs	4	104 448
Dégagement d'enseignement de chercheurs de collègue	14	455 709
Dégagement d'enseignement de chercheurs de collègue – SQRI 1	8	234 720
Dégagement d'enseignement de chercheurs de collègue – SQRI 2	14	336 674
Appui à des collaborations interAgences : FRQSC-ANR	8	407 806
<b>Sous-total</b>	<b>215</b>	<b>20 183 201</b>

## RÉPARTITION DES OCTROIS

OCTROIS PAR AXE DE PROGRAMMATION ET PAR PROGRAMME  
(2013-2014)

PROGRAMMES		
Soutien à la recherche dans les domaines d'importance stratégique	Nombre	Montant (\$)
Programme Actions concertées (y compris la part des partenaires) <sup>7</sup>	102	4 033 313
Programme conjoint avec le MSSS de soutien aux infrastructures de recherche, des instituts et des centres affiliés universitaires	10	2 060 660
Programme conjoint avec le FRQS et le MSSS de centres de recherche interdisciplinaire en réadaptation et en intégration	2	493 000
Projets spéciaux	20	84 274
Plateforme 3 Fonds	4	67 583
Bourses d'initiation à la recherche (1 <sup>er</sup> cycle)	12	60 000
<b>Sous-total</b>	<b>150</b>	<b>6 798 830</b>
Soutien direct à la valorisation et à la diffusion de la recherche	Nombre	Montant (\$)
Étudiants-chercheurs étoiles	12	12 000
Soutien aux revues de recherche et de transfert de connaissances	33	768 294
Portail électronique Érudit	1	85 000
<b>Sous-total</b>	<b>46</b>	<b>865 294</b>
<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>753</b>	<b>32 231 087</b>
<b>TOTAL – BOURSES ET SUBVENTIONS <sup>8</sup></b>	<b>2 052</b>	<b>50 230 898</b>

## NOTES

- Dans le tableau, on trouve deux types de boursiers dans le cadre des programmes de bourses : les nouveaux boursiers de 2013-2014, qui recevront un montant d'argent dans les années subséquentes (\$ = 0), et les boursiers qui ont reçu un montant d'argent au cours de l'année 2013-2014 (\$ > 0).
- Concours et engagements.
- Bourses de maîtrise accordées dans le cadre des programmes réguliers de bourses.
- Bourses de doctorat accordées dans le cadre des programmes réguliers de bourses.
- Sont comprises les indemnités supplémentaires accordées dans le cadre de ces programmes.
- Bourses accordées dans le cadre des programmes suivants : 12 bourses de réintégration en recherche, une bourse dans le cadre des programmes interculturels et une bourse NE<sup>3</sup>LS-FRQSC-FRQNT-FRQS.
- Parmi les 102 octrois accordés dans le cadre du programme Actions concertées, on compte 96 subventions, pour un montant total de 3 908 311 \$, et six bourses, pour un montant total de 125 002 \$.
- Les états financiers tiennent compte des remboursements effectués par les bénéficiaires et de certains ajustements réalisés au cours de l'année 2012-2013, contrairement aux enveloppes mentionnées dans le présent tableau.

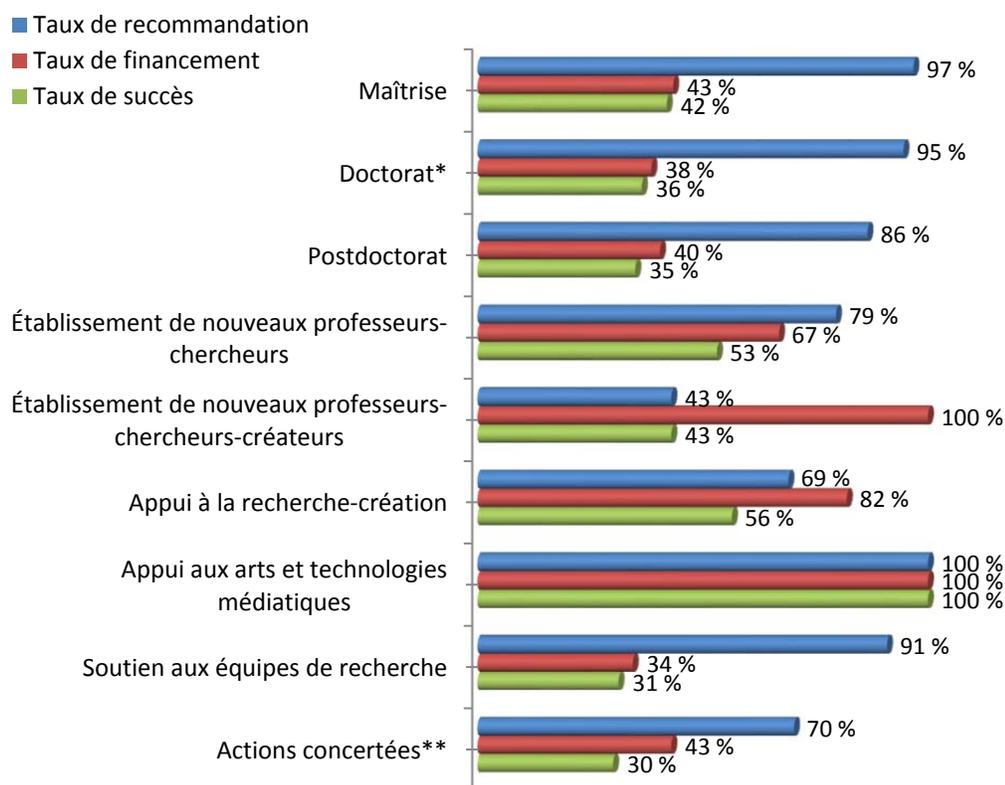
**PERFORMANCE SELON LE PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE**

**TAUX DE RECOMMANDATION, DE FINANCEMENT ET DE SUCCÈS  
DANS LES PROGRAMMES DE BOURSES ET DE SUBVENTIONS (2013-2014)**

Programmes de bourses et de subventions	Nombre de demandes admissibles	Nombre de demandes recommandées	Nombre de demandes financées	Taux de recommandation	Taux de financement	Taux de succès
	<b>a</b>	<b>b</b>	<b>c</b>	<b>b/a</b>	<b>c/b</b>	<b>c/a</b>
Maîtrise	430	416	180	97 %	43 %	42 %
Doctorat *	820	775	298	95 %	38 %	36 %
Postdoctorat	192	166	67	86 %	40 %	35 %
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs	238	189	126	79 %	67 %	53 %
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs-créateurs	7	3	3	43 %	100 %	43 %
Appui à la recherche-crédation	16	11	9	69 %	82 %	56 %
Appui aux arts et technologies médiatiques	1	1	1	100 %	100 %	100 %
Soutien aux équipes de recherche	109	99	34	91 %	34 %	31 %
Actions concertées **	60	42	18	70 %	43 %	30 %

\*Sont exclues du tableau les demandes de bourse des programmes Bourses pour stage international et Étudiants-chercheurs étoiles.

\*\*Sont exclues du tableau les bourses accordées dans le cadre du programme Actions concertées.



## PROCESSUS D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS

À l'instar de la majorité des organismes subventionnaires, le Fonds procède à la sélection des boursiers et à la répartition des subventions de recherche grâce à un processus d'évaluation par les pairs. En 2013-2014, 35 comités d'évaluation ont siégé dans le cadre des programmes réguliers. Parmi ceux-ci, 19 comités, réunissant de trois à huit évaluateurs, ont siégé pendant une journée ou deux pour évaluer les demandes soumises aux différents programmes de subventions. Par ailleurs, 60 comités formés de trois évaluateurs se sont réunis en conférence téléphonique afin de classer au mérite les demandes de bourses de maîtrise et de doctorat, et 16 autres comités ont évalué les demandes de bourses postdoctorales. Tous ces comités sont composés de chercheurs reconnus pour leurs compétences en recherche et pour leur connaissance des sujets de recherche propres aux demandes qu'ils doivent évaluer. Ce sont donc 341 évaluateurs qui, cette année, ont appuyé le Fonds dans la réalisation de sa mission.

## COMMUNAUTÉ ET PARTENAIRES DE LA RECHERCHE

La communauté de recherche que le Fonds soutien est imposante et diversifiée tant par ses objets de recherche que par ses approches et ses pratiques. Les divers programmes de bourses et de subventions s'adressent à plus de 4 800 professeurs-chercheurs et chercheurs-créateurs (50 % du corps professoral), et à plus de 19 900 étudiants de maîtrise et de doctorat inscrits à temps plein (52 % de l'effectif étudiant). À cela, s'ajoutent des cohortes de postdoctorants et des professeurs du réseau collégial actifs en recherche.

Chaque année, le Fonds octroie des bourses d'excellence et de perfectionnement à quelque 1 300 étudiants et stagiaires postdoctorants et des subventions à plus de 2 000 chercheurs québécois pour réaliser des projets ou mettre en œuvre des programmations de recherche. Le Fonds collabore étroitement avec des milieux de pratique, d'intervention et de décision qui manifestent des besoins en matière de recherche, en favorisant le maillage avec la communauté de chercheurs. Il compte également de nombreux partenaires parmi les ministères, les organismes des secteurs public et parapublic, ainsi que les groupes sociaux et communautaires qui sont soit parties prenantes des projets d'actions concertées gérés par le Fonds, soit engagés en partenariat dans des équipes soutenues par le Fonds.

## LA PLACE DES SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES, DES ARTS ET DES LETTRES (SSHAL) DANS LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE

### LA MOITIÉ DES 9 629 PROFESSEURS-CHERCHEURS

SSHAL	4 826	50,1 %
SNG	2 871	29,8 %
SANTÉ	1 932	20,1 %
<b>TOTAL</b>	<b>9 629</b>	<b>100 %</b>

Source : CREPUQ (EPE) 2010-2011. Compilation par secteur effectuée par les ressources informationnelles du FRQ.

### LA MAJORITÉ DES 37 379 ÉTUDIANTS DES DEUXIÈME ET TROISIÈME CYCLES \*

SSHAL	19 904	52,1 %
SNG	13 214	34,6 %
SANTÉ	5 053	13,2 %
<b>TOTAL</b>	<b>38 171</b>	<b>100 %</b>

\*Données provisoires 2012-2013. La répartition des données par secteur peut généralement faire varier les données provisoires de quelque 0,1 à 0,2 point de pourcentage.

Sources : MELS, SPRS, DRSI, Portail informationnel, système GDEU, données à jour au 13 septembre 2013. Compilation par secteur effectuée par les ressources informationnelles du FRQ.

## **PORTRAIT DE LA DEMANDE À L'AUTOMNE 2013**

Le Fonds a reçu 2 048 demandes de bourses (1 549) et de subventions (499) dans le cadre des différents concours tenus à l'automne 2013. Il s'agit d'une augmentation totale de 10 % par rapport à l'année précédente. Alors que les deux années antérieures avaient été marquées par une baisse des demandes aux programmes de bourses, l'année 2013-2014 voit le nombre de demandes augmenter sensiblement. La hausse s'observe principalement aux programmes de bourses à la maîtrise (26 %) et au postdoctorat (15 %), alors que l'on constate une légère diminution du nombre de demandes au programme de bourses doctorales (-3 %). Du côté des subventions, c'est pour les programmes liés à la recherche-crédation que l'on remarque une variation à la hausse en comparaison avec l'an dernier. Bien que le nombre de demandes pour les programmes Établissement de nouveaux-chercheurs créateurs et Appui à la recherche-crédation demeure relativement bas (une trentaine de demandes au total pour ces deux programmes), on enregistre un taux d'augmentation significatif par rapport à l'an passé (57 % et 19 % respectivement). Il faut toutefois noter une légère baisse de la demande pour le programme Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs (5 %), soit 226 demandes, comparativement à 238 l'an dernier et à 216 l'année précédente. Le nombre de demandes au programme Soutien aux équipes de recherche subit une baisse de 15 % (92 demandes, comparativement à 109 l'an dernier). Le Fonds poursuit par ailleurs son analyse de l'évolution de la demande dans ce programme du fait que son enveloppe demeure stable et que la hausse de la demande converge vers le même domaine de recherche : celui du Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale.

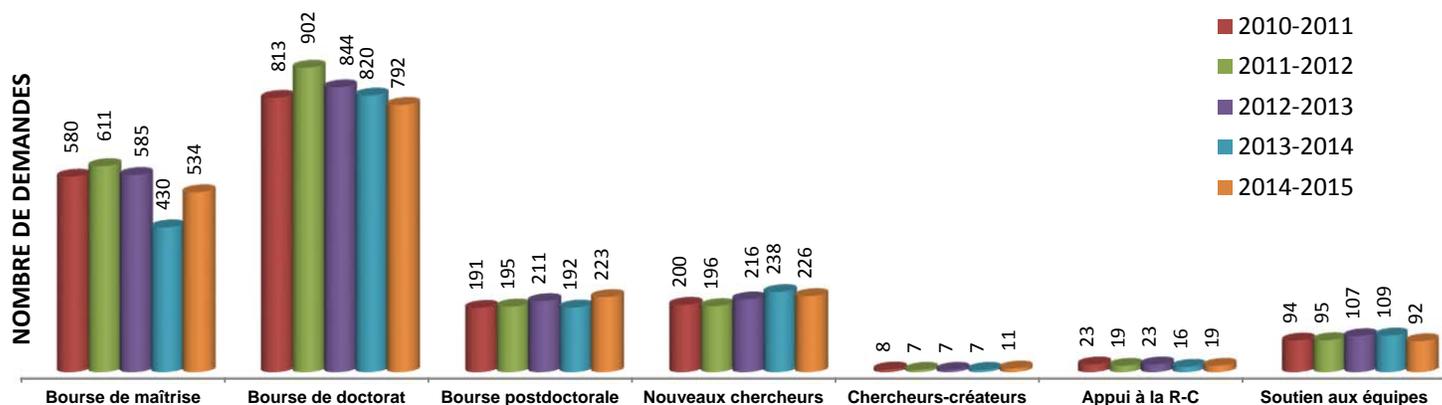
### **Au chapitre des bourses**

Aux programmes de bourses de maîtrise et de doctorat, 1 293 demandes ont été évaluées, alors que 223 demandes de bourses postdoctorales (y compris celles qui ont été soumises en recherche-crédation) ont été classées au mérite. En ce qui concerne le profil par domaine de recherche, le portrait de la demande nous permet d'observer les variations les plus importantes comparativement à l'an dernier dans les domaines suivants : Milieux de vie, aménagement et appropriation de l'espace urbain, en hausse de 35 %; Médias, communications et information, en hausse de 29 %; Création artistique et littéraire, en hausse de 28 %; Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine, en hausse de 26 %. Les domaines qui récoltent le plus grand nombre de demandes – Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale; Arts, littérature et société et, dans une moindre mesure, Éducation, savoirs et compétences – demeurent relativement stables cette année. Comme par le passé, la moitié des demandes se concentre dans ces trois grands domaines. On observe cette année une baisse de la demande dans les domaines suivants : Relations internationales et développement (diminution de 16 %) et Économie, emploi et marchés (baisse de 12 %). Pour ce qui est de la provenance des demandes, les établissements qui génèrent le plus grand nombre de demandes de bourses sont l'Université de Montréal (300), suivie de l'Université du Québec à Montréal (294) et de l'Université Laval (211). Ensemble, elles représentent cette année un peu plus de la moitié des demandes, comme c'était le cas lors des cinq derniers concours.

### **Au chapitre des subventions**

Pour les programmes de subventions qui font l'objet d'un concours, les établissements qui ont déposé le plus grand nombre de demandes cette année sont l'Université du Québec à Montréal (115, comparativement à 69 l'an dernier), l'Université Laval (81, comparativement à 66 l'an dernier), l'Université de Montréal (61, comparativement à 68 l'an dernier) et l'Université McGill (42, comparativement à 41 l'an dernier). Au chapitre du profil de la demande par domaine, le Fonds ne remarque pas de changement majeur. Les domaines les plus fréquentés demeurent, dans l'ordre : Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale (qui jouit d'une hausse significative des demandes, dont le nombre passe de 78 à 134 cette année); Éducation, savoirs et compétences; Arts, littérature et société; et Gestion des organisations. On observe par ailleurs une augmentation appréciable de la demande dans certains domaines où le nombre de demandes a doublé, soit Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine, qui passe de six à 12, et Milieux de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain, qui passe de 16 à 33 demandes. Le nombre de demandes augmente substantiellement dans le domaine Relations internationales et développement, passant de quatre à 10. On enregistre toutefois une baisse des demandes dans les domaines Cultures, religions et civilisations (de 20 à 15 demandes, soit une diminution de 25 %) et Médias, communications et information (de 30 à 22 demandes, soit une baisse de 27 %).

NOMBRE DE DEMANDES ADMISSIBLES DE BOURSES ET DE SUBVENTIONS  
PAR PROGRAMME \* SOUMISES AU COURS DES CINQ DERNIERS CONCOURS



\* Sont exclus les programmes Appui aux projets novateurs, Soutien aux revues de recherche et de transfert de connaissances et Regroupements stratégiques, qui sont offerts sur une base pluriannuelle. À des fins comparatives, sont considérés uniquement les programmes offerts sur une base annuelle.

DEMANDES DE BOURSES ET DE SUBVENTIONS ADMISSIBLES \*, RÉPARTITION PAR DOMAINE (AUTOMNE 2013)

Domaine	Nombre de demandes de bourse de 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles et de bourse postdoctorale	% sur l'ensemble	Nombre de demandes de subvention	% sur l'ensemble
Arts, littérature et société	253	16,3 %	51	10,2 %
Création artistique et littéraire	86	5,6 %	29	5,8 %
Cultures, religions et civilisations	116	7,5 %	15	3,0 %
Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale	356	23,0 %	134	26,9 %
Économie, emploi et marchés	37	2,4 %	26	5,2 %
Éducation, savoirs et compétences	169	10,9 %	62	12,4 %
Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine	88	5,7 %	12	2,4 %
Gestion des organisations	89	5,7 %	46	9,2 %
Langues et langage	48	3,1 %	15	3,0 %
Médias, communications et information	88	5,7 %	22	4,4 %
Milieu de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain	65	4,2 %	33	6,6 %
Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions	117	7,6 %	43	8,6 %
Relations internationales et développement	37	2,4 %	10	2,0 %
<b>Total</b>	<b>1 549</b>	<b>100 %</b>	<b>499</b>	<b>100 %</b>

\* Portrait de la situation réalisé au début d'avril 2014. Le nombre de demandes admissibles en 2014-2015 pourrait changer d'ici la fin de l'année financière, étant donné que dans certains programmes, les demandes de bourse et de subvention peuvent être déposées en cours d'année (notamment dans le cadre des programmes Bourses de recherche en milieu de pratique et Actions concertées).

### PARTIE 3

## LES RÉSULTATS LIÉS AU PLAN D'ACTION 2013-2014

### ORIENTATION 1 : DÉVELOPPEMENT DE LA BASE DE RECHERCHE

*Répondre adéquatement aux besoins de la communauté de la recherche en SSHAL et assurer le développement et la pérennité d'un système de recherche dynamique, novateur et performant*

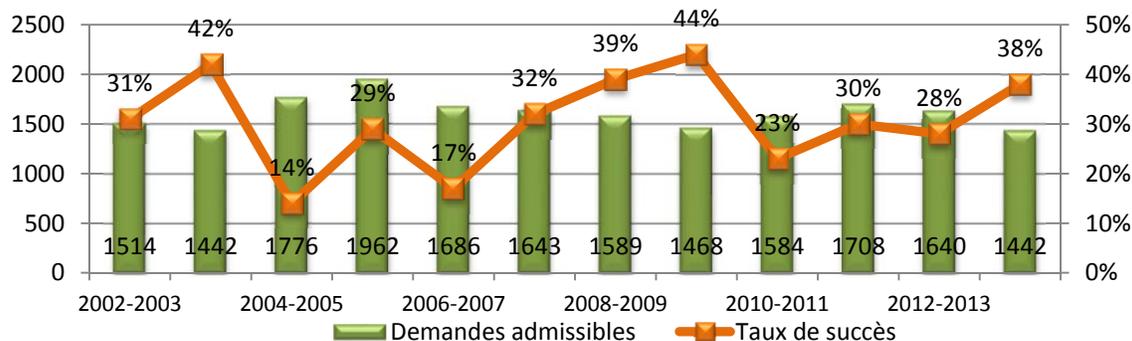
#### AXE 1 – FORMATION ET RELÈVE SCIENTIFIQUE

**OBJECTIF 1 : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE RELÈVE POLYVALENTE ET QUALIFIÉE EN NOMBRE SUFFISANT DANS TOUS LES DOMAINES DES SSHAL**

#### **MAINTIEN DES ENVELOPPES DÉDIÉES AUX PROGRAMMES DE BOURSES ET AU PROGRAMME DE NOUVEAUX PROFESSEURS-CHERCHEURS**

En 2013-2014, le nombre de nouveaux boursiers totalise 545, comparativement à 457 en 2012-2013. Le Fonds a maintenu le niveau de son offre de bourses aux étudiants des cycles supérieurs (180 bourses à la maîtrise, 298 au doctorat et 67 au postdoctorat). Concrètement, il a attribué 88 bourses de plus que l'an passé, maintenant un taux de succès de 38 % dans les programmes de bourses. En ce qui a trait au programme pour établir de nouveaux professeurs-chercheurs, il est à noter que le Fonds a soutenu cette année 129 nouveaux professeurs-chercheurs, dont trois nouveaux professeurs-chercheurs-créateurs. Il s'agit d'une augmentation du taux de succès de quatre points de pourcentage dans le programme Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs (53 % en 2013-2014, comparativement à 49 % en 2012-2013). Autrement dit, 45 % du budget du Fonds a été consacré à la relève (bourses et subventions) en 2013-2014.

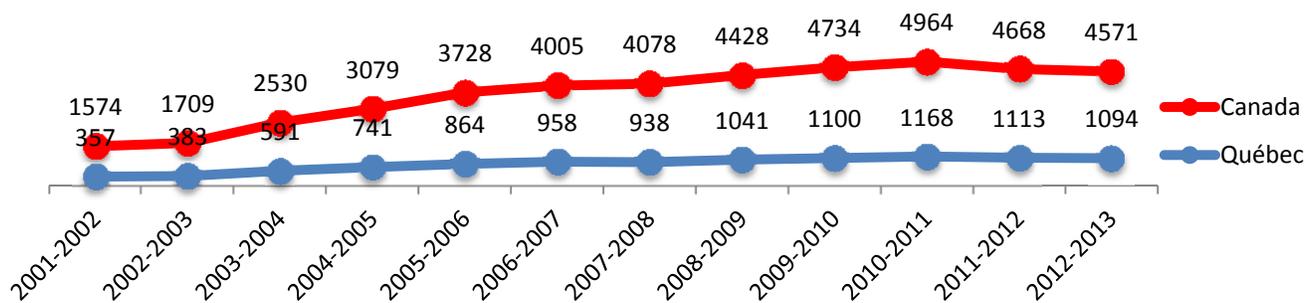
**ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDES ADMISSIBLES ET DU TAUX DE SUCCÈS  
(BOURSES DE MAÎTRISE, DE DOCTORAT ET DE POSTDOCTORAT)**



#### **AJUSTEMENTS AUX PROGRAMMES EN COMPLÉMENTARITÉ AVEC LES INTERVENTIONS DU CRSH**

En vue d'assurer une meilleure complémentarité entre ses actions et celles de son homologue fédéral, le Fonds suit de près l'offre de programmes de bourses du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH). Le Fonds examine notamment l'impact des changements apportés par le CRSH sur le plan du transfert des responsabilités de son programme d'octroi de bourses de maîtrise vers les universités. Il s'intéresse également à la performance des étudiants québécois qui participent aux concours du CRSH. Au cours des douze dernières années, le nombre de bourses accordées par le CRSH a augmenté sensiblement, comme l'illustre le graphique suivant. Encore cette année, l'attribution de sommes à des étudiants québécois représente 25 % du montant total distribué par le CRSH en bourses à l'ensemble des étudiants canadiens. Les étudiants québécois demeurent sous-représentés, car ils composent 30 % de l'effectif universitaire canadien inscrit à temps plein aux cycles supérieurs.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE BOURSES OBTENUES DU CRSH PAR LES ÉTUDIANTS QUÉBÉCOIS  
AU COURS DES ONZE DERNIÈRES ANNÉES



**OBJECTIF 2 : ASSURER À SES BOURSIERS UN SOUTIEN ADÉQUAT ET ADAPTÉ AUX RÉALITÉS D’AUJOURD’HUI**

**EXPLORATION DE MESURES DE FINANCEMENT POUR DES ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES LIÉES À LA RÉALISATION DE RECHERCHES**

En matière de financement visant à soutenir des étudiants intégrés dans les activités des groupes de recherche, le Fonds compte sur ses programmes de subventions, qui financent indirectement plusieurs étudiants de différents cycles. Le pourcentage de soutien aux étudiants varie entre 30 et 60 %, selon les programmes. Par ailleurs, dans le cadre de l’évaluation de la programmation dont le processus a été amorcé cette année, et à la suite des journées de réflexion sur les enjeux de la relève en recherche – l’une organisée par les Fonds et tenue le 30 avril 2013, l’autre en collaboration avec l’Acfas le 26 septembre 2013 –, le Fonds compte mettre en place davantage de mesures pour soutenir des étudiants qui sont intégrés dans les activités de recherche des groupes, des équipes ou des regroupements financés, considérant qu’il s’agit là de formidables milieux pour la formation de la relève et l’acquisition d’expériences et de compétences en recherche. Des initiatives visant à améliorer la formation à la recherche et qui répondent à des principes de flexibilité (malléabilité et adaptation), de mobilité (internationale, intermilieux) et d’individualité (personnalisation des parcours) sont prévues dans le *Plan stratégique 2014-2017*.

**OBJECTIF 3 : FAVORISER LA FORMATION ET L’ACQUISITION D’EXPÉRIENCES ET DE COMPÉTENCES EN RECHERCHE**

**MAINTIEN DES BOURSES D’INITIATION À LA RECHERCHE AU PREMIER CYCLE**

Le programme Bourse d’initiation à la recherche au premier cycle du Fonds, qui est réservé aux étudiants inscrits dans une université en région, est implanté comme programme régulier depuis 2007-2008. Par cette initiative, le Fonds reconnaît les défis particuliers auxquels font face les universités régionales et offre à de jeunes candidats une expérience unique de recherche en milieu universitaire, en plus de les encourager à amorcer une carrière de chercheur dans les domaines couverts par le Fonds.

Depuis l’instauration de ce programme, toutes les universités concernées ont eu recours à cette mesure et ont vu leurs meilleurs étudiants décrocher une bourse d’initiation à la recherche. Encore cette année, on trouve plus de candidates que de candidats (9 candidates sur 12), un écart qui s’agrandit comparativement à 2012-2013 (7 candidates sur 12). Alors que, depuis l’implantation du programme, presque tous les domaines couverts par le Fonds sont représentés, on observe cette année que les demandes sont concentrées dans le domaine Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale, où se retrouvent 50 % des boursiers.

**BOURSES D'INITIATION À LA RECHERCHE AU PREMIER CYCLE  
RÉPARTITION DES BOURSIERS PAR DOMAINE DE RECHERCHE**

Domaines de recherche	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	Total
Arts, littérature et société	3	1	1	2	1	4	–	12
Cultures, religions et civilisations	2	2	1	3	1	1	3	13
Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale	3	6	6	4	7	3	6	35
Éducation, savoirs et compétences	2	2	1	1	1	2	1	10
Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine	–	–	–	1	–	–	–	1
Gestion des organisations	–	–	–	–	–	1	–	1
Langues et langage	–	–	1	–	–	–	1	2
Médias, communication et information	–	–	–	1	–	–	–	1
Milieus de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain	2	1	2	–	1	–	1	7
Relations internationales et développement	–	–	–	–	–	1	–	1
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>83</b>

**SUIVI DE LA JOURNÉE DE RÉFLEXION SUR LA FORMATION À LA RECHERCHE ET EXPLORATION DE PISTES D'ACTION VISANT LE SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS**

Le 30 avril 2013, à l'Université McGill, les Fonds de recherche du Québec ont tenu une journée de réflexion sur la formation à la recherche. Les participants ont pu bénéficier d'un suivi en direct, via Twitter, des principaux points discutés lors de cette journée. Par la suite, le Fonds a diffusé sur son site Web l'ensemble des présentations, la synthèse et un sommaire de la journée. Plusieurs pistes d'action ont été intégrées au *Plan stratégique 2014-2017*, notamment en ce qui concerne la mobilité, la formation transversale, les parcours individualisés, les collectifs de recherche, la durée des études doctorales, le taux de diplomation et l'encadrement. Cette réflexion pourrait se traduire par une plus grande flexibilité des programmes de bourses et de stages, notamment par le biais des infrastructures existantes (regroupements stratégiques et équipes).

Une rencontre de suivi s'est tenue le 6 juin 2013, à Montréal, avec Nicole Rege-Colet, professeure à l'Université de Strasbourg, et des étudiants de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM) et du Centre interuniversitaire de la recherche sur la science et la technologie (CIRST). Madame Rege-Colet, qui avait fait une présentation vidéo sur les perspectives européennes en matière de formation lors de la Journée sur la formation à la recherche, a fait des suggestions pour la modification des programmes de soutien aux étudiants et la création de futurs contacts avec les chercheurs québécois et belges.

Une journée sur la relève organisée par l'Acfas et les Fonds de recherche s'est tenue le 26 septembre 2013, rassemblant plus de 150 participants : étudiants des grands centres et des régions, représentants des associations étudiantes, lauréats-étudiants de différents prix et concours, Étudiants-chercheurs étoiles des Fonds de recherche, représentants de la recherche et des médias. Trois ateliers thématiques ont été organisés portant sur la mobilité des étudiants-chercheurs, la valorisation et la reconnaissance de l'apport scientifique des étudiants-chercheurs, ainsi que la formation aux compétences transversales pour les étudiants inscrits à la maîtrise et au doctorat. Ce dernier atelier était animé par le directeur scientifique du Fonds.

Enfin, lors de la tournée des universités dirigée par le directeur scientifique, une discussion a eu lieu avec les étudiants qui ont bénéficié d'un financement d'initiation à la recherche. En raison de l'impact positif de cet incitatif auprès des étudiants à poursuivre une carrière en recherche, cette piste figure dans le *Plan stratégique 2014-2017*, et l'idée d'intégrer ce modèle de financement dans la PNRI a été soumise au MESRST.

**OBJECTIF 4 : CONTRIBUER À MAINTENIR L'AVANTAGE DES BOURSIERS SUR LE PLAN DE LA RÉUSSITE ACADÉMIQUE PAR RAPPORT À L'ENSEMBLE DES ÉTUDIANTS QUÉBÉCOIS AUX CYCLES SUPÉRIEURS**

**SUIVI PÉRIODIQUE DES BOURSIERS DU FONDS**

Grâce à un instrument de suivi, le Fonds peut, depuis 2006-2007, documenter l'impact de son soutien financier sur la durée des études, le taux de diplomation et l'insertion professionnelle. Voici les principaux résultats de l'enquête portant sur les 457 boursiers qui ont reçu leur dernier versement en 2013. Signalons le très bon taux de réponse obtenu qui atteint 81 %, soit 372 répondants.

Les données colligées sur la cohorte de 2013 ne diffèrent pas grandement de celles des sept années précédentes. La bourse du Fonds représente la plus large part des revenus des candidats. Par ailleurs, pendant la période où ils sont boursiers du Fonds, la plupart d'entre eux occupent un emploi rémunéré qui est en lien avec leur formation.

**PROFIL DU BOURSIER ET IMPACT DE LA BOURSE  
(COHORTE DE 2013)**

**Portrait du boursier**

- Parmi les 372 répondants, on trouve 136 boursiers à la maîtrise, 197 au doctorat et 39 au postdoctorat.
- L'âge moyen des boursiers est de 25 ans à la maîtrise, de 30 ans au doctorat et de 32 ans au postdoctorat.
- On trouve à la fois des femmes et des hommes dans tous les domaines couverts par le Fonds.
- La moitié des boursiers sont répartis dans les trois domaines suivants : Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale (21 %); Arts, littérature et société (18 %); Éducation, savoirs et compétences (11 %).

**Impact de la bourse**

- Une grande proportion de doctorants (41 %) et la moitié des postdoctorants font partie d'un groupe de recherche établi.
- La bourse du Fonds représente 70 % de l'ensemble des revenus de l'étudiant. Le pourcentage de boursiers qui ont occupé un emploi rémunéré pendant la période où ils bénéficiaient de la bourse du Fonds s'élève à 83 % à la maîtrise, 90 % au doctorat et 55 % au postdoctorat.
- Dans la très grande majorité des cas, les candidats occupent un emploi rémunéré assez ou fortement lié à leur formation : certains travaillent à un projet de recherche, d'autres sont auxiliaires ou assistants de recherche, et d'autres encore occupent un poste de chargé de cours ou font un stage; 90 % des heures de travail effectuées par un boursier dans le cadre d'un emploi rémunéré sont liées à sa formation.
- Environ 50 % des boursiers bénéficient d'une ou de plusieurs autres bourses qui leur ont été accordées notamment par des établissements universitaires du Québec ou de l'extérieur de la province et par le CRSH, conformément aux règles sur le cumul partiel permis.
- 84 % des répondants ont à leur actif une moyenne de trois publications ou présentations découlant des activités de recherche liées à leur bourse.
- 92 % des boursiers considèrent que la bourse du Fonds a été un facteur assez ou très important dans la poursuite de leur programme de formation.

**OBJECTIF 5 : APPUYER LA CAPACITÉ D'ATTRACTION ET DE RÉTENTION DES MEILLEURS NOUVEAUX PROFESSEURS-CHERCHEURS DANS LES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES ET LE DÉMARRAGE DE LEUR CARRIÈRE**

**SUIVI PÉRIODIQUE DE LA PERFORMANCE DES NOUVEAUX CHERCHEURS**

En 2013-2014, le Fonds a soutenu financièrement 331 nouveaux professeurs-chercheurs (y compris les engagements de cette année). Par rapport à l'an dernier – où on en comptait 315 –, il s'agit d'une légère augmentation. Le nombre de nouveaux professeurs-chercheurs financés cette année se rapproche de celui de 2011-2012 (329). Les nouveaux chercheurs poursuivent leurs activités dans l'ensemble des domaines couverts par le Fonds; cette année, trois domaines attirent un plus grand nombre de demandes financées : Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale (17 %), Éducation, savoirs et compétences (14 %) et Arts, littérature et société (13 %). À eux trois, ces domaines regroupent plus de 40 % des nouveaux chercheurs financés.

La grande majorité des nouveaux chercheurs – 91, soit 72 % des 126 récipiendaires du concours de l'année 2013-2014 – font état de l'obtention d'un financement à titre individuel qui provient d'une source autre que le Fonds. Pour la plupart des nouveaux chercheurs, le financement découle du CRSH (38) – principalement par le programme Savoir (14) – ou d'un programme de démarrage ou d'intégration offert par leur établissement (23).

Sur le plan des retombées, le Fonds est en mesure d'apprécier la portée de sa subvention aux chercheurs en début de carrière grâce à un instrument de suivi implanté en 2006. Les règles du programme prévoient que, par l'entremise d'un formulaire en ligne et dans un délai d'un an après la fin de la subvention, les nouveaux chercheurs doivent acheminer au Fonds un rapport final faisant état des activités réalisées dans le cadre de la subvention obtenue. Les renseignements recueillis portent notamment sur la formation d'étudiants, les collaborations et les partenariats développés, et les activités de diffusion et de transfert. Pour le Fonds, les objectifs poursuivis sont triples : favoriser la diffusion et la promotion des réalisations des chercheurs qu'il finance; mesurer la performance de ces chercheurs au chapitre des réalisations; et obtenir des données sur le programme en vue d'en assurer une évaluation périodique.

Le tableau présenté à la page suivante établit une synthèse des données recueillies.

Voici les principaux résultats pour les 103 nouveaux chercheurs dont le soutien financier a pris fin en 2012 et qui ont transmis leur rapport.

**RETOMBÉES DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DES NOUVEAUX CHERCHEURS  
(COHORTE DE 2012)**

TYPES DE RETOMBÉES	PRINCIPAUX RÉSULTATS
<b>Formation d'étudiants</b>	<p><b>Des 103 répondants, 97 nouveaux chercheurs ont supervisé 333 étudiants (moyenne de trois étudiants par nouveau chercheur)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 58 étudiants du premier cycle</li> <li>▪ 183 étudiants du deuxième cycle</li> <li>▪ 92 étudiants du troisième cycle</li> </ul> <p><b>Participation des stagiaires postdoctoraux à la réalisation des projets de recherche</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 9 stagiaires postdoctoraux</li> </ul>
<b>Collaborations et partenariats</b>	<p><b>Collaborations universitaires avec des chercheurs de l'extérieur du Québec</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 58 % des nouveaux chercheurs (60 sur 103) ont établi 143 collaborations avec des chercheurs de l'extérieur du Québec, dont 16 % des collaborations avec le Canada, 21 % avec les États-Unis et 24 % avec la France.</li> </ul> <p><b>Partenariats par secteur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Plus de la moitié des nouveaux chercheurs ont établi une centaine de partenariats de recherche, dont 47 % des partenariats avec des chercheurs du secteur de l'éducation et de l'enseignement supérieur, 22 % avec des OSBL et 13 % avec des collaborateurs du milieu de la santé et des services sociaux.</li> </ul>
<b>Activités de diffusion et de transfert</b>	<p><b>Une diffusion des résultats auprès des pairs, des milieux de pratique et du grand public</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 93 nouveaux chercheurs (90 %) ont à leur actif 452 publications, soit une moyenne de près de cinq publications par chercheur. 45 % des publications sont des articles publiés dans des revues avec comité de lecture.</li> <li>▪ 102 nouveaux chercheurs (99 %) ont réalisé au total 572 présentations.</li> <li>▪ 25 nouveaux chercheurs (24 %) ont diffusé leurs résultats dans les médias, pour un total d'une cinquantaine d'activités de diffusion, principalement dans la presse écrite.</li> <li>▪ 33 nouveaux chercheurs (32 %) ont réalisé des activités de transfert de connaissances auprès de milieux utilisateurs potentiels, principalement dans les secteurs de l'éducation et de l'enseignement supérieur.</li> </ul>

## AXE 2 – SOUTIEN À L'EXCELLENCE EN RECHERCHE

### OBJECTIF 1 : CONTINUER À SOUTENIR DES ENTITÉS DE RECHERCHE DANS UN VASTE ÉVENTAIL D'OBJETS DE RECHERCHE

#### MAINTIEN DE L'APPUI DU FONDS À DES GROUPES DE RECHERCHE PERFORMANTS ET SUIVI DE LA PERFORMANCE DES ÉQUIPES ET DES REGROUPEMENTS FINANCÉS

Dans les secteurs des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres, le Fonds demeure un acteur clé en contribuant à structurer la recherche autour de grands ensembles performants et à positionner les chercheurs québécois sur la scène internationale. Le soutien qu'il apporte à des « infrastructures humaines » plutôt qu'à des projets lui a permis de se distinguer de son homologue fédéral et d'assumer un rôle de soutien financier significatif. À cet égard, les programmes Regroupements stratégiques et Soutien aux équipes de recherche constituent deux leviers d'action complémentaires pour soutenir l'émergence et la consolidation de créneaux d'excellence dans une vaste gamme de sujets : changements démographiques et vieillissement de la population, crise financière mondiale et modes de gouvernance dans les organisations et les entreprises, questions d'identité et de diversité culturelle, réussite scolaire et insertion professionnelle, politiques économiques et emploi, littérature et arts, innovations sociales et développement durable, problèmes de criminalité, de sécurité ou de dépendance, etc. Ces deux types d'infrastructures, qui suscitent des collaborations et concentrent des ressources, apportent une contribution essentielle en permettant d'approfondir des thèmes de recherche ou en suscitant de nouvelles questions de recherche, mais aussi en assurant le maintien et le développement de milieux de formation et d'encadrement riches et stimulants.

En 2013-2014, le Fonds a gardé le cap en finançant près d'une trentaine de regroupements stratégiques, une centaine d'équipes, et une dizaine d'instituts et de centres affiliés universitaires. En misant sur la continuité et sur la constitution de masses critiques de chercheurs, il s'assure de construire et de maintenir de véritables pôles de recherche et des milieux dynamiques pour la formation d'étudiants.

#### PRINCIPAUX PARAMÈTRES DU PROGRAMME REGROUPEMENTS STRATÉGIQUES

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Nombre de regroupements financés	31 *	28	28	32 **	28	28
Enveloppe totale	6 028 186 \$	5 806 483 \$	5 803 767 \$	6 305 164 \$	6 007 973 \$	6 035 468 \$
Subvention moyenne par regroupement ***	207 309 \$	207 374 \$	207 277 \$	215 006 \$	214 570 \$	221 556 \$
Nombre total de chercheurs (réguliers et autres membres)	1 614	1 507	1 651	1 958	1 749	1 901
Nombre moyen de chercheurs (réguliers et autres membres) par regroupement	52,1	53,8	58,9	61,2	62,5	67,9

\* Sont compris les trois regroupements stratégiques qui ont obtenu une subvention de déphasage en 2008-2009. Pour le calcul de la subvention moyenne, on exclut ces regroupements.

\*\* Sont compris les quatre regroupements stratégiques qui ont obtenu une subvention de déphasage en 2011-2012. Pour le calcul de la subvention moyenne, on exclut ces regroupements.

\*\*\* La subvention moyenne par regroupement exclut les subventions de redressement et de désengagement.

DES GROUPES DE RECHERCHE DYNAMIQUES SUR LE PLAN DE LA COLLABORATION  
(PORTRAIT DE 2013-2014)

<b>Collaboration interétablissements</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les regroupements stratégiques sont composés, en moyenne, de membres provenant de sept établissements québécois : universités, collèges, centres hospitaliers universitaires, etc. (Ce nombre varie de 4 à 14.)</li> <li>Les équipes font affaire en moyenne avec trois ou quatre établissements. (Ce nombre varie entre 1 et 14.) <ul style="list-style-type: none"> <li>8 % des équipes (10) viennent d'un seul établissement universitaire;</li> <li>36 % des équipes (41) se trouvent dans quatre établissements et plus.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Collaboration avec des chercheurs de l'extérieur du Québec</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des 1 888 chercheurs qui composent les 28 regroupements stratégiques, 63 viennent d'une autre province canadienne (3 %) et 123 de l'extérieur du Canada (6 %).</li> <li>Des 1 435 chercheurs qui composent les 114 équipes, 69 viennent d'une autre province canadienne (5 %) et 144 de l'extérieur du Canada (10 %).</li> <li>La majorité des collaborations internationales des regroupements et des équipes se font avec la France et les États-Unis et, dans une moindre mesure, avec la Belgique et le Royaume-Uni.</li> </ul>
<b>Collaboration intermilieux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Parmi les 28 regroupements financés par le Fonds, on compte 33 chercheurs-créateurs (y compris les nouveaux chercheurs-créateurs), 11 chercheurs de collèges et quatre collaborateurs issus des milieux de pratique.</li> <li>Parmi les 114 équipes de recherche financées par le Fonds, on compte 26 collaborateurs issus des milieux de pratique, 26 chercheurs de collèges et sept chercheurs gouvernementaux.</li> </ul>
<b>Collaboration intersectorielle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les responsables de 16 des 28 regroupements et de 12 des 114 équipes de recherche financées par le Fonds déclarent que leur demande engage plus d'un secteur de recherche.</li> </ul>

LA FORMATION D'ÉTUDIANTS GRÂCE AUX SUBVENTIONS DE RECHERCHE DU FONDS  
(2013-2014)

**Nombre moyen d'étudiants encadrés par année \* par les membres réguliers de l'ensemble des regroupements stratégiques \*\***

Programme Regroupements stratégiques	Nombre d'étudiants et de stagiaires encadrés annuellement
2 <sup>e</sup> cycle	3 384
3 <sup>e</sup> cycle	2 692
Stagiaires postdoctoraux	269
<b>TOTAL</b>	<b>6 345</b>

\* Étudiants qui font partie du regroupement et qui sont encadrés par un membre régulier valide. Si un chercheur participe à plusieurs regroupements, ses étudiants peuvent être comptés en double, mais ce pourcentage est très faible.

\*\* Basé sur la dernière opération effectuée par chacun des 27 regroupements, excluant le cas particulier du CIQSS.

**Nombre et proportion de chercheurs établis, de nouveaux chercheurs et de nouveaux chercheurs-créateurs dans les ensembles constitués**

Programmes	Nombre et proportion de chercheurs établis	Nombre et proportion de nouveaux chercheurs	Nombre total de chercheurs
Regroupements stratégiques	982 (77 %)	287 (23 %)	1 269
Soutien aux équipes de recherche	648 (84 %)	124 (16 %)	772

## SUIVI DE LA PERFORMANCE DES PROGRAMMES

### *Suivi des actions du Fonds en matière de recherche-crédation*

Devenu une figure de proue dans le financement de la recherche-crédation (R-C), le Fonds soutient depuis plus d'une douzaine d'années le travail d'artistes qui évoluent dans le milieu universitaire par le biais de ses programmes d'appui réservés aux chercheurs-crédateurs. Au fil des ans, le Fonds a adapté ses interventions, et ses programmes ont été pulsés par une série d'ajustements (révision de la notion de R-C, ouverture aux postdoctorants, volet individuel dans son programme de chercheurs-crédateurs établis). Il s'est aussi assuré, par l'entremise de ses comités d'évaluation, que le type de projets qu'il finance affiche un réel équilibre entre démarche réflexive et démarche créatrice. Enfin, il suit de près les résultats de ses concours, notamment la fréquentation, la couverture disciplinaire et la répartition des octrois. À cet égard, il a actualisé son bilan en matière de recherche-crédation, en y incluant l'année 2013-2014. Après plus de douze années de financement, voici les principaux constats :

#### BILAN DES ACTIONS EN MATIÈRE DE RECHERCHE-CRÉATION

- La notion de recherche-crédation proposée par le Fonds, relativement bien accueillie dans le milieu universitaire, demeure encore aujourd'hui une référence. Elle couvre une réalité éminemment complexe, d'autant plus que les collaborations et les croisements disciplinaires s'intensifient.
- Ce qui fait la richesse de la démarche de recherche-crédation, c'est non seulement qu'elle engage une pluralité de thématiques et réunit une multitude d'acteurs qui ont des pratiques de recherche et d'art très diversifiées et dans plusieurs milieux, mais aussi qu'elle accorde une place capitale au processus créateur dans les approches et les pratiques adoptées, et qu'elle jette un nouvel éclairage sur les enjeux de la recherche dans les domaines des arts et de la culture.
- Les projets financés permettent l'inclusion de publics diversifiés et une mobilisation des connaissances et d'acteurs de divers milieux outre ceux de la recherche, des arts et de la culture – notamment des milieux communautaires, et des secteurs public et privé.
- Les programmes de recherche-crédation ne rejoignent toujours pas l'ensemble de la population ciblée. Près de la moitié des demandes viennent de deux disciplines : les arts électroniques et multidisciplinaires ainsi que le cinéma et la vidéo. Le bassin de provenance des candidats reste localisé : l'Université Concordia (34 %), l'UQAM (25 %) et, dans une moindre mesure, l'Université de Montréal (13 %).
- Des artistes professionnels sont associés aux travaux des chercheurs-crédateurs universitaires. Si peu d'entre eux reçoivent des honoraires professionnels, beaucoup profitent par contre d'un environnement de recherche qui constitue un cadre et un lieu d'échanges pour leur démarche artistique. Les discussions entre le Fonds et le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), amorcées au cours de 2013-2014, devraient favoriser ces maillages.
- Au fil des ans, on trouve davantage de récipiendaires, tous programmes confondus, qui détiennent un doctorat. Leur profil est également tout aussi développé sur le plan des publications que des œuvres artistiques, ce qui complexifie leur position et leur démarche en tant que chercheur-crédateur.
- Que ce soit l'œuvre réalisée, l'approche suivie ou la technologie utilisée, la démarche de R-C fait appel à diverses méthodes et pratiques, sans compter des recours sans cesse plus nombreux aux sciences et aux technologies. En sont la preuve les 143 projets venus d'horizons multiples financés par le Fonds entre 2001-2002 et 2013-2014, pour une enveloppe totale de 12,4 millions de dollars.

S'appuyant sur les réflexions dégagées à la suite des activités organisées en 2012-2013, le Fonds a maintenu cette année son engagement envers la mise en valeur de la recherche en art et culture, notamment en vue de placer la créativité et la culture au cœur de la PNRI, faisant ainsi reconnaître sa contribution au développement et à la transformation de la société québécoise.

À la faveur de rencontres avec des représentants du CALQ, au cours de l'automne 2013, le Fonds a présenté ses actions en matière de recherche-crédation (bilan et perspectives d'avenir) et entamé des discussions afin d'établir des

partenariats et des collaborations tant en matière de soutien et de financement que d'évaluation. Le Fonds a par ailleurs contribué à l'organisation d'un colloque sur la recherche-crédation qui s'est tenu du 19 au 21 mars 2014, à Montréal. Il s'agissait de la suite internationale du colloque organisé par le FRQSC à l'Acfas, en 2012.

En somme, pour le Fonds, il s'agit d'autant d'occasions de réfléchir, avec les chercheurs-crédateurs et les chercheurs, non seulement à la notion de recherche-crédation et aux retombées de cette démarche sur la culture et sur l'enseignement universitaires, mais aussi à l'impact de ses programmes et de la démarche de recherche-crédation au regard de la conceptualisation des rapports entre art et science, à l'importance de la créativité dans la dynamique de l'innovation et, finalement, au développement d'initiatives intersectorielles autour d'innovations d'ordre esthétique, technique ou méthodologique. En ce sens, le Fonds poursuit son exploration de nouvelles actions pour encourager les collaborations entre des créateurs provenant de disciplines diverses et des chercheurs issus de milieux et de secteurs différents.

### ***Évolution de la présence des femmes dans les programmes d'aide financière du Fonds***

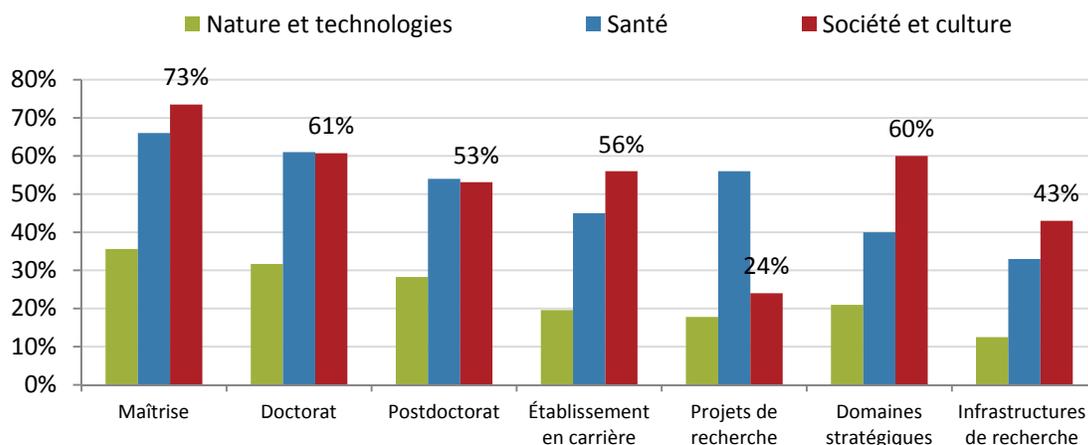
En 2008-2009, les Fonds mettaient au point un instrument commun d'analyse pour suivre l'évolution de la présence des femmes dans leurs programmes d'aide financière. Conformément à l'évolution de l'effectif étudiant et professoral des femmes en sciences, on observe une diminution graduelle de la présence des femmes parmi les candidats aux demandes de bourses et de subventions, à mesure que progresse la carrière scientifique. Cependant, les résultats de l'analyse des dix dernières années et de l'année 2013-2014 révèlent que les candidates bénéficient de taux de succès équivalant à ceux des candidats dans les trois Fonds.

En SSHAL, la part des femmes dans les demandes admissibles aux programmes de bourses de formation s'élève à 62 % en 2013-2014, une donnée similaire à la moyenne des dix dernières années. Cette proportion de femmes est représentative de l'effectif universitaire étudiant aux cycles supérieurs en SSHAL. La situation diffère du côté des subventions, où la part des femmes ne représentait que 46 % des demandeurs. En ce qui concerne le programme destiné aux nouveaux professeurs-chercheurs, on trouve presque autant d'hommes que de femmes (56 %), alors que dans les subventions d'infrastructures de recherche (équipes et regroupements stratégiques), la part des femmes responsables d'une demande gravite autour de 43 %. Il s'agit d'une part inférieure à celle des hommes, mais il faut noter une stabilité par rapport aux dernières années (41 % en 2012-2013 ; 42 % en 2011-2012) et une augmentation par rapport à 2010-2011 (36 %). Au cours des dix dernières années, les candidates à titre de responsable bénéficient de taux de succès à peu près équivalents à ceux des candidats, et ce, pour l'ensemble des programmes d'aide financière. Finalement, l'augmentation du nombre de femmes assurant un rôle de direction dans les équipes de recherche semble toujours constituer la principale cible à atteindre.

En plus de considérer le taux de participation et de succès des candidats selon la catégorie de programme et le genre, le Fonds a enrichi le portrait en ajoutant, en 2010-2011, la variable « Domaine de recherche ». Voici les faits saillants établis à la lumière de cette dernière variable :

- Dans les programmes de bourses, le plus grand nombre et la plus forte proportion de femmes se trouvent essentiellement dans deux domaines de recherche : Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale, et Arts, littérature et société. En 2013-2014, 49 % des 916 demandes présentées par des candidates se concentrent dans ces deux domaines.
- Dans les programmes de subventions, les domaines Éducation, savoirs et compétences, et Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale sont ceux qui mobilisent le plus de candidates cette année, alors qu'ils récoltent 46 % des 249 demandes soumises par les femmes.

**PART DES FEMMES PARMIS LES CANDIDATS AUX PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE  
À TITRE DE RESPONSABLE (2013-2014)**



**Suivi des taux de recommandation et de financement dans les programmes de subventions**

Grâce à son « monitoring pluriannuel », le Fonds peut établir la performance globale de chaque domaine de recherche et de chaque établissement sur plusieurs années et pour chacun des programmes de subventions offerts annuellement. À la lumière des données de 2013-2014, retenons ce qui suit :

- Le domaine où le nombre de demandes est le plus élevé, Éducation, savoirs et compétences, obtient cette année un taux de recommandation de 77 %, alors que la moyenne s'établit à 85 %. Le taux de financement dans ce domaine se situe toutefois dans la moyenne, à 62 %.
- Le domaine Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale, qui reçoit aussi un grand volume de demandes depuis les dix dernières années, voit ses taux de recommandation (87 %) et de financement (65 %) passer au-dessus de la moyenne, comme ce fut le cas l'an dernier.
- Le volume des demandes est stable dans le domaine Gestion des organisations. Les taux de recommandation et de financement, assez bas au cours des deux dernières années, demeurent sous la moyenne.
- Les domaines Art, littérature et société, et Nature, transformation et gouvernance, qui récoltent cette année un volume de demandes similaire, obtiennent un taux de recommandation assez élevé, soit 98 %.
- L'Université Concordia et l'Université McGill obtiennent cette année un taux de financement supérieur à la moyenne des établissements (respectivement 72 % et 67 %, alors que la moyenne s'établit à 61 %). Au sein du réseau de l'Université du Québec, la moyenne du taux de financement grimpe à 64 %.

**Évolution de la demande et de l'offre dans les programmes de bourses**

Le Fonds fait également un suivi rigoureux de la demande, des taux de succès et de financement – à partir des profils de la demande – et de l'offre dans les programmes de bourses. À la lumière des données des concours de l'automne 2012, on note que :

- La demande au doctorat est en baisse, alors que le nombre est passé de 844 l'an dernier à 820 cette année. Cependant, on observe une hausse des demandes financées au doctorat, soit 298 cette année, par rapport à 230 l'an dernier.
- La demande à la maîtrise et au postdoctorat est à la hausse comparativement à l'an dernier.
- Les taux de succès gravitaient autour de 38 % au concours de l'automne 2012, tous niveaux d'études confondus. Notons qu'à la maîtrise, ce taux grimpe de quatorze points de pourcentage par rapport au concours de l'automne 2011, pour s'établir à 42 % cette année.

- Il y a plus de femmes que d'hommes qui font une demande de bourse; cette proportion tend à diminuer à mesure que l'on progresse et que l'on change de niveau d'études. En proportion, chez les femmes, l'offre de bourses équivaut presque à la demande, et ce, aux trois niveaux d'études.
- L'Université de Montréal est l'établissement le plus fortement représenté dans les demandes de bourses de maîtrise et de doctorat (autour de 25 %); l'Université McGill tient le haut du pavé pour la demande au postdoctorat (13 %), sans compter que l'offre de bourses à ce niveau est proportionnellement plus grande que la demande (18 %).
- Les domaines de recherche Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale et Arts, littérature et société sont ceux où l'on observe le plus grand nombre de demandes (respectivement 24 % et 17 %).

### **Exploitation des données contenues dans le Portrait des activités du Fonds (PAF)**

Au cours de la dernière année, des tableaux de bord périodiques ont été produits pour assurer le suivi du budget de fonctionnement et du budget de transfert, et pour suivre l'évolution et la distribution de la demande et des attributions selon divers angles – programmes d'aide financière, axes de programmation, domaines, établissements. La façon de rendre des données disponibles par l'entremise des Portraits des activités du Fonds, un outil qui sert à la production de données utiles à la reddition de comptes et aux demandes d'information *ad hoc*, est en révision en vue, notamment, d'adopter de nouvelles stratégies de diffusion suivant les pratiques d'un gouvernement ouvert. À ce portefeuille de tableaux de bord s'ajoutent les tableaux produits pour le MESRST dans le cadre du suivi de la SQRI.

### **SUIVI DES MODIFICATIONS APPORTÉES AU PROGRAMME SOUTIEN AUX ÉQUIPES DE RECHERCHE**

Au cours de l'année 2011-2012, des ajustements ont été apportés au programme Soutien aux équipes de recherche, de manière à rendre les chercheurs appartenant aux infrastructures des autres Fonds admissibles au programme. Des propositions ont été présentées au C. A. en avril 2013, en vue d'adopter certaines mesures visant à minimiser le travail demandé aux équipes. De plus, compte tenu de l'augmentation constante du nombre d'équipes qui participent aux concours, des mesures pour moduler le niveau de financement selon la composition de l'équipe et des modifications dans le niveau des financements optionnels ont été adoptées pour assurer un taux de financement équitable pour les prochaines cohortes. Le Fonds s'est engagé à suivre dans le temps les effets de ces modifications au programme, notamment au chapitre de la fréquentation, de la taille des équipes et des octrois par domaine, et ce, pour s'assurer de ne pas commettre d'iniquité. Le Fonds a évalué l'impact des changements apportés et a constaté qu'il n'y a pas eu de changement significatif dans la nature des demandes soumises aux concours de l'automne 2012 et 2013. Un bilan faisant état des grandes étapes de suivi, du dépôt de la lettre d'intention à la période de financement, a été présenté au C.A. en octobre 2013. Le portrait de la demande indique que le nombre est passé de 109 à l'automne 2012 à 92 à l'automne 2013, une diminution qui ramène le nombre de demandes au niveau des années antérieures (94 à l'automne 2009 et 95 à l'automne 2010).

### **RÉVISION DE LA POLITIQUE D'ÉVALUATION DES PROGRAMMES ET MISE EN ŒUVRE D'UNE PREMIÈRE ÉVALUATION EXTERNE DE LA PROGRAMMATION**

En juin 2013, le conseil d'administration du FRQSC a approuvé une politique d'évaluation externe et de révision de la programmation et de ses programmes. Ce projet remplace la Politique d'évaluation des programmes adoptée en 2008 par le conseil d'administration du Fonds. Il s'agit cette fois d'une politique qui se déploiera sous trois volets :

- 1) Évaluation de la programmation du FRQSC;
- 2) Évaluation des programmes à la demande du conseil d'administration;
- 3) Bonification périodique du contenu des programmes à la suite d'un cycle complet d'un concours et en tenant compte des bilans des comités d'évaluation.

Amorcées en septembre 2013, les premières démarches pour l'évaluation globale de l'architecture des programmes se sont déroulées comme suit :

- Lancement des travaux d'un comité d'accompagnement à l'interne qui participe à chacune des étapes du processus d'évaluation;
- Préparation d'un cahier des charges comprenant notamment la documentation pour les évaluateurs externes;
- Discussion avec des représentants du CRSH pour échanger sur l'offre de programmes et les perspectives d'avenir;
- Identification d'évaluateurs externes.

Une proposition précisant le mandat du comité d'évaluation externe a été adoptée par le conseil d'administration en décembre 2013.

Un rapport d'autoévaluation de la programmation est en préparation et vise à amorcer une réflexion autour de trois grands objectifs : s'assurer de la cohérence d'ensemble de l'offre de programmes du Fonds; se doter de moyens pour maintenir cette cohérence en lien avec les mandats du Fonds; et, finalement, attester de l'arrimage global entre la planification stratégique et l'offre de programmes. Les travaux se poursuivront au cours de l'année 2014-2015.

## **OBJECTIF 2 : SUSCITER LE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE AUTOUR DE THÉMATIQUES NOUVELLES, PORTEUSES OU ÉMERGENTES, D'APPROCHES OU DE PRATIQUES INÉDITES DE RECHERCHE**

### **EXPLORATION DE MESURES OU D'INITIATIVES INCITANT À L'INNOVATION EN RECHERCHE**

Grâce à l'appui des Fonds, le Québec compte plusieurs créneaux d'excellence sur des thématiques nouvelles, porteuses ou émergentes, et autour d'approches ou de pratiques inédites de recherche. Il peut également s'enorgueillir de regroupements en recherche-crédation et de programmes encourageant l'expérimentation et la libre exploration, notamment dans le domaine des arts et des technologies médiatiques. Au cours de l'année 2013-2014, l'exploration de nouvelles mesures ou initiatives incitant à l'innovation, à la créativité et à la prise de risque s'est faite, afin de traduire en actions les réflexions dégagées des vastes chantiers de réflexion orchestrés par le scientifique en chef l'année précédente. À cette fin, le *Plan stratégique 2014-2017* du Fonds propose certaines orientations, tout en favorisant le développement de projets de recherche autour de thématiques, d'objets et d'approches diversifiés. Une attention particulière sera portée quant à la possibilité de financer davantage de projets de recherche pour des professeurs à mi- carrière.

### **MAINTIEN DES PROGRAMMES DÉDIÉS À LA RECHERCHE-CRÉATION ET DU PROGRAMME APPUI AUX PROJETS NOVATEURS**

Le Fonds poursuit son action en faveur de la recherche-crédation, notamment par le maintien des programmes qui lui sont dédiés (Bourses postdoctorales en recherche-crédation, Établissement de nouveaux-professeurs-chercheurs-crédateurs, Appui à la recherche-crédation). Le Fonds a lancé un concours à l'automne 2013 dans le cadre du programme Appui aux projets novateurs. Ce programme offre aux chercheurs la possibilité de donner libre cours à leur imagination créatrice pour élaborer et soumettre des propositions de recherche qui se distinguent par leur originalité sur le plan des thèmes abordés, des approches conceptuelles ou de l'architecture des devis construits. Cette année, 46 devis préliminaires ont été déposés, dont 12 ont été retenus pour la deuxième étape de l'entrevue. De ces 12 projets, sept ont été recommandés pour financement. Les réponses et les offres de financement seront transmises aux chercheurs en juin 2014. De plus, pour le programme Appui aux arts et technologies médiatiques, un cinquième concours sera lancé à l'automne 2014, et sera ouvert à tous les chercheurs-crédateurs universitaires et à leurs collaborateurs qui voudront soumettre des projets qui apportent une contribution en matière de contenus numériques.

**OBJECTIF 3 : ASSURER LE SUIVI AUPRÈS DES GROUPES DE RECHERCHE DONT LES TRAVAUX NÉCESSITENT DES ESPACES, DES ÉQUIPEMENTS OU DES INSTALLATIONS MAJEURES**

**POURSUITE DES TRAVAUX DU COMITÉ INTERFONDS SUR LE FONCTIONNEMENT ET LE FINANCEMENT D'INFRASTRUCTURES MAJEURES DE RECHERCHE**

Formé en 2012-2013, à l'initiative du scientifique en chef du Québec, le comité interFonds sur le fonctionnement et le financement de plateformes d'équipements ou d'installations majeures a pour mandat de développer une stratégie créative, avec tous les partenaires concernés, afin d'assurer le financement à long terme de ces parcs d'équipements et de ces outils indispensables au maintien et à l'amélioration de la compétitivité des chercheurs québécois au Canada et à l'étranger.

Une première proposition de stratégie qui prend en compte la planification stratégique 2014-2017 des Fonds et les orientations de la PNRI annoncée en octobre 2013 a été élaborée. Le comité s'est réuni à l'hiver 2014 afin d'étudier cette proposition, qui vise un meilleur arrimage des interventions des Fonds avec celles du gouvernement du Québec, de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et d'autres partenaires potentiels. Les travaux du comité vont se poursuivre en 2014-2015 afin d'ajuster la stratégie avec les budgets alloués aux FRQ.

En effet, un nombre important et grandissant de travaux de recherche exige des équipements ou des infrastructures majeures (laboratoires virtuels, bases de données, systèmes d'imagerie et de captation, etc.). De plus, des chercheurs en SSHAL ont obtenu du financement de la FCI pour l'achat de moyens et grands équipements scientifiques. Aussi, il est important d'être attentif aux besoins liés à ces grandes installations et d'arrimer les interventions des divers organismes de financement en conséquence, de manière à assurer la pérennité des équipements et des infrastructures, d'en favoriser le partage et de leur donner une valeur ajoutée, notamment en améliorant l'accès et l'exploitation des données disponibles. De même, si, dans les domaines relevant du FRQSC, il existe quelques infrastructures à maintenir, bon nombre d'entre elles restent à imaginer et à concevoir si l'on veut se positionner à la fine pointe de la compréhension de l'être humain, de ses actions, de ses interactions et de son potentiel en matière d'innovation et de créativité.

**AXE 3 – PROMOTION DE LA RECHERCHE ET TRANSFERT DES CONNAISSANCES**

**OBJECTIF 1 : ACCENTUER LES EFFORTS DE PROMOTION DE LA RECHERCHE EN SSHAL EN METTANT L'ACCENT SUR LES RÉSULTATS ET LES RETOMBÉES**

**RÉVISION DU PROGRAMME SOUTIEN AUX REVUES DE RECHERCHE ET DE TRANSFERT DE CONNAISSANCES**

De nombreux changements ont eu lieu depuis quelques années dans le monde de l'édition scientifique. Afin de s'assurer que le programme Soutien aux revues de recherche et de transfert de connaissances répond adéquatement à ces nouvelles réalités, le Fonds a mis en place un groupe de travail en septembre 2012. Celui-ci avait pour mandat de revoir le programme et de proposer des pistes d'action pour l'adapter aux transformations qui surviennent dans le monde de l'édition scientifique de langue française. Au départ, le prochain concours devait avoir lieu en septembre 2013. Afin de permettre au groupe de travail de documenter le dossier de façon appropriée, le C. A. a décidé, lors de sa séance de décembre 2012, de prolonger d'un an le financement des revues actuellement soutenues par le Fonds. Le prochain concours a donc été reporté à l'automne 2014.

Le chantier de réflexion s'est penché sur l'avenir du soutien à l'édition scientifique en langue française et à la publication, dans le contexte des nouveaux environnements en ligne et de l'accès libre. Plusieurs rencontres se sont tenues au cours de l'année; des propositions de modifications au programme ont été formulées par le groupe de travail, lesquelles ont été révisées par le comité des programmes et soumises aux membres du conseil d'administration en décembre 2013. L'idée qui se dégage des propositions consiste à structurer le programme comme un instrument de financement souple, en adoptant une approche de financement modulable, par volet (émergence et fonctionnement), et en rendant possible la coexistence de réalités aussi éloignées que la revue papier traditionnelle et l'autoarchivage. Il est convenu que le programme s'intitulera désormais « Soutien aux revues scientifiques ». L'adoption, par le C. A., d'un programme révisé et arrimé aux besoins de l'édition scientifique en français est prévue pour juin 2014.

## **DÉVELOPPEMENT, BONIFICATION ET DIVERSIFICATION DES VITRINES DÉDIÉES À LA RECHERCHE**

Au cours de l'année 2013-2014, le FRQSC a poursuivi ses activités de promotion de la recherche grâce, notamment, à ses nombreuses vitrines Web. En effet, outre le carrousel sur la page d'accueil, le site Web du Fonds comprend maintenant plusieurs sections qui lui permettent de diffuser des résultats de recherche vulgarisés. Le Fonds publie également ces résultats de recherche sur son compte Twitter, qui compte plus de 1 000 abonnés. Le projet de mise en valeur des projets et des résultats de recherche, qui a débuté en 2010-2011, a permis la diffusion de plus d'une centaine de textes.

### **ÉDITION ANNUELLE DE LA REVUE RECHERCHES INNOVATIONS**

En avril et mai 2013, le FRQSC a procédé à l'envoi d'environ 1 000 exemplaires de la neuvième et dernière édition de la revue *Recherches Innovations*. La revue a été rendue accessible dans le site Web du Fonds en juin 2013, et deux articles ont été diffusés dans le carrousel du Fonds en juillet et en août 2013. La plupart des articles sont « twittés » dès leur mise en ligne.

Compte tenu du fait que les nouvelles orientations de mise en valeur de la recherche par les Fonds sont axées davantage sur le Web et sur les médias sociaux, les Fonds revoient actuellement leurs véhicules de communication de type revue et bulletin. À ce sujet, plus d'information se trouve à la section suivante, sous la rubrique faisant état de l'exploration de nouveaux outils de diffusion Web.

### **POURSUITE DES ACTIVITÉS DE MISE EN VALEUR DE LA RECHERCHE**

En juin 2013, le scientifique en chef du Québec a procédé au lancement de l'espace Web *Le Québec en recherche*, une vitrine qui met en valeur l'excellence des chercheurs et des étudiants québécois en sciences naturelles et génie, en sciences de la santé, en sciences sociales et humaines, et en arts et lettres.

Cet espace Web présente notamment 10 histoires de retombées de la recherche par secteur parmi les 400 recueillies auprès de la communauté de recherche lors de la consultation tenue à l'hiver 2013. Une mise à jour de ces histoires a été réalisée à l'hiver 2014. Au total, 43 % des 1 320 entités de recherche reconnues par les universités et les collèges ont répondu à l'invitation des Fonds de recherche de documenter l'impact de la recherche et de présenter des projets récents qui ont eu des effets et des retombées concrètes au Québec. Les résultats de ce sondage se trouvent en ligne. Enfin, l'espace Web présente une trentaine d'indicateurs compilés par l'Observatoire des sciences et de la technologie qui illustrent les investissements en recherche, la capacité de recherche et la production scientifique.

### **EXPLORATION DE NOUVEAUX OUTILS DE DIFFUSION WEB**

Les Fonds de recherche du Québec ont procédé à l'évaluation de leurs principaux outils de communication, d'information et de promotion de la recherche (capsules mises en ligne toutes les deux semaines dans la vitrine de la page d'accueil du site Web et revue annuelle *Recherches Innovations*) par des sondages. Les résultats quant aux contenus sont positifs et suggèrent une amélioration de la facture visuelle. Les outils de communications des Fonds ont été révisés à la suite de ce sondage : le bulletin du FRQNT, la revue du FRQS et celle du FRQSC seront remplacés en 2014-2015 par une revue annuelle des trois Fonds; de plus, des capsules scientifiques écrites et vidéo seront présentées dans la vitrine du site Web de chaque Fonds. Dans cet esprit, les Fonds de recherche ont déjà développé de courtes capsules vidéo corporatives avec le scientifique en chef et les directeurs scientifiques. Les responsables de la direction des programmes et partenariats ont également été mis à contribution. Enfin, une stratégie de médias sociaux est en élaboration.

**OBJECTIF 2 : FAIRE LA PROMOTION DE LA FORMATION AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES, D'UNE CARRIÈRE EN SSHA ET DE LA RELÈVE**

**POURSUITE DU CONCOURS ÉTUDIANTS-CHERCHEURS ÉTOILES**

Les trois Fonds de recherche ont maintenu leur soutien au concours Étudiants-chercheurs étoiles, lancé à l'initiative du scientifique en chef du Québec. En plus de faire la promotion des carrières en recherche, ce concours vise à reconnaître l'excellence de la recherche réalisée par les étudiants de niveau collégial et universitaire, les stagiaires postdoctoraux et les membres d'un ordre professionnel en formation de recherche avancée, et ce, dans toutes les disciplines couvertes par les trois Fonds. Pour l'année 2013-2014, les Fonds ont remis un prix à 36 étudiants-chercheurs, soit un total de 12 étudiants-chercheurs chacun qui se répartissent comme suit : trois étudiants à la maîtrise, 26 au doctorat, sept au postdoctorat. Un communiqué est diffusé chaque mois dans le site Web du FRQ et dans celui de chacun des Fonds, ainsi que dans leurs comptes Twitter afin de dévoiler les noms des lauréats. En 2013-2014, les Fonds ont invité les lauréats à participer à un plus grand nombre d'événements favorisant le rayonnement :

- L'activité spéciale intitulée *Le goût de faire la science*, organisée par le scientifique en chef dans le cadre du 81<sup>e</sup> congrès de l'Acfas;
- La Journée de la relève de l'Acfas;
- La cérémonie officielle de remise des Prix du Québec;
- L'émission *Les Années lumières* à la radio de Radio-Canada;
- Le blogue des Étudiants-chercheurs étoiles, hébergé dans le site Web de l'Agence Science Presse.

**PRIX ÉTUDIANTS-CHERCHEURS ÉTOILES  
RÉPARTITION DES BOURSIERS PAR DOMAINE DE RECHERCHE**

Domaines de recherche	2013-2014
Arts, littérature et société	2
Cultures, religions et civilisations	1
Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale	2
Relations internationales et développement	2
Gestion des organisations	1
Économie, emplois et marchés	1
Médias, communication et information	1
Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions	2
<b>Total</b>	<b>12</b>

**PRIX D'EXCELLENCE POUR LES ÉTUDIANTS CHERCHEURS**

En 2013-2014, les trois Fonds ont soutenu divers prix afin de reconnaître l'excellence en recherche des étudiants du Québec :

- Prix d'excellence de l'Association des doyens des études supérieures au Québec (ADESAQ), pour la thèse de doctorat qui s'est distinguée par son apport original et déterminant dans chaque secteur couvert par les Fonds de recherche du Québec;
- Prix étudiants 2013-2014 de l'Association pour la recherche au collégial;
- Prix d'études dans le cadre du Forum du Consortium de recherche industrielle et d'innovation en technologies médicales du Québec (MEDTEQ).

### **OBJECTIF 3 : PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES EN ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE**

#### **BONIFICATION DE LA SECTION ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE DU SITE WEB DU FONDS**

En 2013-2014, le FRQSC a poursuivi la production de capsules d'information sur l'éthique en recherche dans les SSHAL. Cinq capsules sont en ligne, portant entre autres sur la conservation des données ou encore sur le recrutement des participants aux études menées. Par ce projet, le Fonds vise à mieux informer les nouveaux chercheurs et les étudiants aux cycles supérieurs en SSHAL sur le sens de l'information exigée dans les formulaires de consentement du participant à la recherche et dans les formulaires de demande de certificat en matière d'éthique. Ces capsules tiennent compte de la nouvelle version de l'Énoncé de politique des trois Conseils (EPTC) – Éthique de la recherche avec des êtres humains. D'autres capsules sont en préparation et seront soumises au comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique. La mise en ligne suivra l'approbation des contenus. Par ailleurs, une section sur l'éthique et l'intégrité scientifique sera mise en ligne en juin, avec les nouveaux sites Web du Fonds.

#### **POURSUITE DES TRAVAUX VISANT À DÉFINIR UNE POLITIQUE COMMUNE AUX TROIS FONDS SUR LA CONDUITE RESPONSABLE EN RECHERCHE**

Les trois Fonds de recherche du Québec élaborent une politique commune sur la conduite responsable en recherche qui leur permettra de poursuivre et d'unir leurs efforts en ce qui a trait à la promotion d'une telle conduite. Cette politique veut soutenir et renforcer les initiatives déjà prises à cet égard par les chercheurs et les milieux de la recherche. De plus, elle s'inscrit dans une ligne de pensée cohérente avec le cadre de référence des trois organismes fédéraux sur la conduite responsable en recherche, en vigueur depuis 2011. En 2013-2014, les comités statutaires du C. A. sur l'éthique et l'intégrité en recherche des trois Fonds, ont tenu cinq réunions, dont deux conjointes, notamment afin d'élaborer cette politique. Les orientations de la politique ont été élaborées au printemps 2013 et le Secrétariat fédéral des agences de financement sur la conduite responsable a été rencontré à deux reprises.

De vastes consultations ont ensuite été tenues pour arrimer étroitement cette politique au milieu de la recherche : une consultation auprès de groupes ciblés s'est menée à l'été 2013, une autre auprès du personnel des Fonds de recherche à l'automne 2013, et enfin, une consultation publique à l'automne et à l'hiver 2014. Quelque 350 personnes ont répondu au sondage en ligne et 22 mémoires ont été déposés. Les commentaires recueillis dans le cadre de ces consultations ont été analysés à l'hiver 2014. Les orientations ont généralement été bien reçues et la consultation a permis de confirmer ou de réajuster certaines orientations en vue de la rédaction de la politique.

Afin de poursuivre le dialogue avec les différents acteurs de la recherche, les Fonds ont organisé un colloque sur la conduite responsable en recherche qui se tiendra dans le cadre de la journée du scientifique en chef, lors du 82<sup>e</sup> congrès de l'Acfas (mai 2014).

La Politique en matière de conduite responsable en recherche devrait être adoptée d'ici l'été 2014, et son lancement est prévu pour l'automne 2014.

En 2013-2014, le Fonds a traité une plainte de manquement à l'intégrité provenant d'un organisme qui avait participé à une recherche menée dans le cadre d'un des concours du Fonds. Un comité *ad hoc* a été mis sur pied spécialement pour guider le Fonds dans le traitement de cette plainte.

#### **RÉFLEXION SUR LE LIBRE ACCÈS AUX RÉSULTATS DE RECHERCHE**

Les Fonds de recherche ont engagé une réflexion commune sur la dynamique de libre accès aux publications scientifiques. En effet, les enjeux sur le plan de la rapidité de l'avancée des connaissances et l'intérêt toujours plus marqué pour accroître les retombées des investissements publics poussent plusieurs gouvernements, organismes subventionnaires et universités à se doter de mesures favorisant le libre accès aux résultats de recherche, que ce soit pour les données ou pour les publications scientifiques. À cet égard, les Fonds veillent en continu les pratiques en matière de libre accès aux résultats de recherche au Québec, au Canada et à l'international.

En 2013-2014, les Fonds de recherche ont notamment rencontré Érudit – un diffuseur de ressources francophones et canadiennes – et des éditeurs européens, et déposé un mémoire dans le cadre de la consultation des trois conseils fédéraux de recherche sur la version préliminaire de la Politique de libre accès aux publications scientifiques, dont ils souhaitent se doter en 2014-2015.

C'est dans cette optique également, que se poursuit le chantier de réflexion en cours qui se penche sur l'avenir du soutien à l'édition scientifique en langue française et à la publication dans le contexte des nouveaux environnements en ligne et de l'accès libre.

Au cours de l'année, s'est poursuivie la réflexion quant à l'actualisation des normes et des balises éthiques du FRQSC pour la recherche en partenariat, de même que celle visant à élaborer une entente entre le Fonds et les établissements d'enseignement supérieur. Les travaux suivront leur cours pendant la prochaine année.

**OBJECTIF 4 : DIVERSIFIER LES PUBLICS CIBLES DES RETOMBÉES DE LA RECHERCHE (MILIEUX ACADÉMIQUE, PUBLIC, PARAPUBLIC, COMMUNAUTAIRE, ETC.) ET DÉVELOPPER DES PARTENARIATS DE DIFFUSION GRAND PUBLIC POUR RENDRE PLUS VISIBLES LES RETOMBÉES DE LA RECHERCHE EN SSHAL**

**COLLABORATION À DES PROJETS VISANT LE GRAND PUBLIC POUR LA MISE EN VALEUR DES RÉSULTATS DE RECHERCHE**

Les trois Fonds ont collaboré à plusieurs événements de promotion de la science en 2013-2014. Ils soutiennent notamment :

- la réalisation de l'émission d'actualités scientifiques *Le code Chastenay* diffusée, pour une sixième année sur les ondes de Télé-Québec;
- le Congrès annuel de l'Acfas, qui s'est tenu en mai 2013, à l'Université Laval;
- la collaboration avec l'INM pour la production d'une section dans *l'état du Québec 2013*;
- Les blogues de science de l'Agence Science-Pressé.

**ÉLABORATION D'UNE INITIATIVE VISANT À SOUTENIR LE JOURNALISME SCIENTIFIQUE**

Le concours de journalisme scientifique en résidence, prévu dans la Politique nationale de la recherche et de l'innovation est reporté à une date ultérieure.

**OBJECTIF 5 : S'ASSOCIER DAVANTAGE À DES GROUPES SPÉCIALISÉS DANS LE TRANSFERT DES CONNAISSANCES ET LA DIFFUSION, EN VUE DE FAVORISER L'APPROPRIATION DES CONNAISSANCES PAR LES MILIEUX VISÉS**

**ENTENTES DE COLLABORATION AVEC DES GROUPES DÉDIÉS AU TRANSFERT OU À LA DIFFUSION**

Sur le plan de la mise en valeur des résultats de recherche, le Fonds a collaboré aux divers événements mentionnés précédemment. Par ailleurs, le directeur scientifique du Fonds est membre du conseil d'administration du Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP) et du Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ), deux organismes de liaison et de transfert en innovation sociale. De son côté, le directeur des communications et de la mobilisation des connaissances représente le Fonds au comité de concertation du CTREQ, sur lequel siègent plusieurs représentants du secteur de l'éducation. En novembre 2013, le Fonds a par ailleurs participé à la journée annuelle du CLIPP portant sur les innovations sociales.

**ORIENTATION 2 : MAILLAGES INTERMILIEUX, INTERSECTORIELS ET INTERNATIONAUX**  
*Encourager les synergies et le réseautage entre les chercheurs issus de différents milieux et secteurs de recherche, et accroître les collaborations et la mobilité internationales*

**AXE 1 – FORMATION ET RELÈVE SCIENTIFIQUE**

**OBJECTIF 1 : ENCOURAGER LA FORMATION DANS UNE PERSPECTIVE MULTIDISCIPLINAIRE**

**OFFRE DE BOURSES PAR L'ENTREMISE DU CONCOURS NE<sup>3</sup>LS**

En avril 2012, un bilan qui fait état de la demande présentée chaque année depuis 2008 au programme NE<sup>3</sup>LS (Aspects éthiques, environnementaux, économiques, légaux et sociaux liés aux nanotechnologies) a été déposé au C. A. du Fonds. Force est de constater le faible taux de participation dans le cadre de ce programme qui pourrait s'expliquer par l'absence d'une stratégie promotionnelle, ou encore relever de causes structurelles comme des critères d'admissibilité trop restrictifs : codirecteurs provenant de domaines de recherche fort différents; difficulté de structurer un projet de recherche à l'interface des secteurs de la santé, des sciences naturelles et du génie, et des sciences humaines et sociales; problématique des nanotechnologies émergentes dans le champ de recherche québécois, etc. Par la suite, des rencontres ont eu lieu au cours de l'hiver 2012-2013 entre les représentants du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MESRST) et ceux des Fonds pour discuter de l'avenir du programme. L'intérêt des Fonds et du Ministère demeure entier pour poursuivre sur ce sujet hautement intersectoriel et dont les retombées attendues de la recherche sont très pertinentes, tant sur le plan scientifique que social. Les parties prenantes se sont entendues pour revoir le programme et lui donner une autre vocation.

Ainsi, au lieu d'offrir des bourses indépendantes, un nouveau programme de recherche est mis en œuvre, en vertu duquel des bourses seront éventuellement attribuées par l'entremise des équipes qui soumettront une demande, favorisant ainsi un environnement de recherche plus approprié pour les étudiants. Différentes modalités de financement sont envisagées et un appel de propositions a été lancé en novembre 2013, en vue du développement d'un réseau de recherche et d'innovation pour l'étude des NE<sup>3</sup>LS. Pour la suite du programme, de nouveaux développements devraient voir le jour à l'automne 2014. Dans le cadre de l'ancien programme, une bourse de doctorat est encore active.

**INTÉGRATION D'ÉTUDIANTS DANS LE CADRE D' ACTIONS CONCERTÉES TRAVAILLANT DANS UNE PERSPECTIVE MULTIDISCIPLINAIRE**

Grâce aux équipes et aux regroupements stratégiques, les actions concertées sont des « lieux » privilégiés d'encadrement pour les étudiants et constituent un excellent milieu pour développer une relève de chercheurs dans une perspective multidisciplinaire. À cet égard, en 2013-2014, sept bourses ont été accordées dans le cadre du programme Actions concertées.

**ACTIONS CONCERTÉES 2013-2014**  
**RÉPARTITION DES BOURSIERS PAR THÉMATIQUE ET PAR NIVEAU D'ÉTUDES**

Thématiques	Niveau d'études	Nombre de bourses	Montant (\$)
Programme de recherche sur l'écriture	Doctorat	3	36 668
Persévérance et réussite scolaires 2009-2013	Doctorat	1	8 334
Persévérance et réussite scolaires 2009-2013	Postdoctorat	2	40 000
Recherche en sécurité routière, FRQSC, SAAQ, FRSQ	Postdoctorat	2	40 000
<b>Total</b>		<b>7</b>	<b>125 002</b>

En ce qui concerne les regroupements stratégiques, les créneaux d'excellence développés par ces grands ensembles de chercheurs provenant d'horizons disciplinaires différents engagent bon nombre d'étudiants, et ce, dans le cadre d'activités de recherche menées essentiellement sur une base multidisciplinaire. Selon les dernières données

disponibles concernant l'appui financier fourni aux étudiants et aux stagiaires postdoctoraux par l'intermédiaire du programme Regroupements stratégiques, des montants de 1,2 million de dollars ont été octroyés. Cela représente 307 étudiants de premier, deuxième et troisième cycles, et 20 stagiaires postdoctoraux.

## OBJECTIF 2 : STIMULER LA MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS

### BOURSES D'EXCELLENCE À DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

En juillet 2011, le FRQSC et le FRQNT lançaient conjointement le programme Bourses de doctorat en recherche pour étudiants étrangers, qui permet d'aider financièrement les étudiants étrangers (y compris les étudiants du reste du Canada) qui souhaitent réaliser des études doctorales dans une université québécoise. Ce programme vise à attirer au Québec les meilleurs candidats étrangers dans les domaines suivants : sciences naturelles, sciences mathématiques, génie, sciences sociales et humaines, arts et lettres. Il permet également aux Fonds de contribuer à l'atteinte des objectifs du gouvernement du Québec en matière d'accueil d'étudiants étrangers. À partir du tableau ci-dessous, on observe cette année une augmentation quant au nombre de bourses accordées (5 en 2012-2013), de même qu'une diversité dans les domaines couverts. Cette année, tous les récipiendaires viennent de l'extérieur du Canada.

#### BOURSES D'EXCELLENCE À DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS \* (2013-2014)

<b>Nombre de bourses accordées</b>	13 (sur 17 demandes admissibles)
<b>Domaines couverts</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arts, littérature et société (2)</li> <li>- Création artistique et littéraire (2)</li> <li>- Cultures, religions et civilisations (1)</li> <li>- Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale (1)</li> <li>- Économie, emploi et marchés (1)</li> <li>- Éducation, savoirs et compétences (1)</li> <li>- Gestion des organisations (1)</li> <li>- Milieux de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain (1)</li> <li>- Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions (3)</li> </ul>
<b>Provenance des doctorants</b>	Afrique (5), Amérique du Nord et Amérique du Sud (3), Europe (5)

\* Y compris les étudiants des autres provinces canadiennes.

### BOURSES CIBLÉES POUR DES ÉTUDIANTS INTÉGRÉS DANS LES REGROUPEMENTS STRATÉGIQUES

Dans le cadre de l'actualisation de la SQRI, le MESRST a mis à la disposition du Fonds des sommes supplémentaires consacrées au développement et à la consolidation des actions internationales des regroupements stratégiques. Il s'agit de la reconduction du programme Bourses pour stage international, dans le cadre duquel 12 stagiaires ont été financés par 10 regroupements stratégiques au terme de l'année 2013-2014. La durée moyenne des stages est d'environ trois mois et le coût moyen des stages s'élève à 6 400 \$. Le Fonds offre également une allocation aux regroupements stratégiques financés pour couvrir les frais d'accueil d'étudiants étrangers aux cycles supérieurs. Au cours de l'année 2013-2014, cela s'est concrétisé par l'offre d'un stage d'une durée de quatre mois à un étudiant étranger (10 000 \$).

## AXE 2 – SOUTIEN À L'EXCELLENCE EN RECHERCHE

### **OBJECTIF 1 : DÉVELOPPER DES SYNERGIES ENTRE CHERCHEURS ISSUS DE DIFFÉRENTS SECTEURS ET DE DIVERS MILIEUX (UNIVERSITÉS, COLLÈGES, ENTREPRISES PRIVÉES, MINISTÈRES, ORGANISMES DE LIAISON ET DE TRANSFERT)**

#### **MAINTIEN DE L'APPUI AUX CHERCHEURS DU COLLÉGIAL ET EXPLORATION DE MESURES SPÉCIFIQUES À LEUR ÉGARD**

En 2013-2014, le Fonds a pu financer 36 chercheurs de collèges qui œuvrent dans des équipes ou au sein de regroupements financés. L'ensemble des chercheurs financés ont reçu des suppléments et 29 d'entre eux ont obtenu un déchargement d'enseignement. Dans certains programmes du Fonds, il est possible pour les chercheurs de collèges d'être responsable d'une demande (Appui aux projets novateurs et Actions concertées, sauf pour le volet « équipe ») ou d'être cochercheur (Appui aux projets novateurs, Appui à la recherche-crédation, Soutien aux équipes de recherche, Regroupements stratégiques, Soutien aux infrastructures de recherche des IU et CAU) et de bénéficier d'un fonds de recherche de 7 000 \$. Par ailleurs, les chercheurs de collèges peuvent bénéficier d'un déchargement de leur tâche d'enseignement dans le cas d'une participation comme chercheur ou cochercheur à une initiative financée.

En 2013-2014, le FRQSC, par l'intermédiaire de son directeur scientifique, a poursuivi ses échanges avec l'Association pour la recherche au collégial (ARC) sur la réalité de la recherche réalisée par les professeurs des collèges. Une rencontre s'est tenue avec le MESRST afin d'explorer les modalités entourant le transfert de la gestion du Programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage (PAREA) au Fonds. Une résolution a été soumise au C. A. en décembre 2013, afin que le programme PAREA soit intégré au portefeuille du Fonds, une fois qu'une entente avec le MESRST aura été prise à cet égard.

### **OBJECTIF 2 : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'OBJETS DE RECHERCHE SE SITUANT À L'INTERFACE DES TROIS FONDS DE RECHERCHE QUÉBÉCOIS**

#### **POURSUITE DES TRAVAUX DU COMITÉ INTERFONDS POUR SOUTENIR ET PROMOUVOIR LA RECHERCHE INTERSECTORIELLE**

Le comité interFonds sur les grands projets intersectoriels, mis sur pied en 2012-2013 à l'initiative du scientifique en chef du Québec, a pour mandat d'établir, dans un premier temps, les critères de sélection qui guideront le choix de projets d'envergure porteurs et significatifs pour le Québec.

En 2013-2014, les Fonds de recherche ont terminé la démarche de réflexion en vue de préciser les priorités de recherche, de lancer de grands projets intersectoriels et de mobiliser des pratiques, des approches et des acteurs de la recherche issus de divers secteurs et milieux. Les forums intersectoriels suivants ont été organisés :

- Journée de réflexion sur la formation à la recherche, à laquelle prenait part le directeur scientifique du FRQSC et rassemblant 95 participants issus du monde universitaire et collégial, de ministères, d'organisations et d'organismes subventionnaires ainsi que des étudiants;
- Forum sur le développement durable, réunissant près de 180 participants issus des milieux universitaire et collégial, d'instituts ou de consortiums de recherche, du secteur industriel, des ministères et organismes publics, et des milieux communautaire, social et politique;
- Journée sur la relève en recherche en collaboration avec l'Acfas, rejoignant 150 participants, soit des étudiants-chercheurs des grands centres et des régions, des représentants des associations étudiantes;
- Soutien du FRQSC au forum de réflexion de Prompt inc. sur la société québécoise numérique dans un contexte de développement durable où étaient présents une centaine de participants issus du milieu universitaire et collégial, de l'industrie, de ministères et de municipalités.
- Forum sur la société inclusive et développement d'un projet intersectoriel en adaptation-réadaptation et intégration sociale, qui a rassemblé plus de 80 experts des milieux cliniques, de la recherche, de l'éducation, de l'emploi, des arts et de la culture, et d'organismes de promotion et de défense des droits, rencontre à laquelle le directeur scientifique du FRQSC était présent.

Une synthèse des forums de réflexion mettant en évidence les enjeux, les priorités de recherche et les actions des Fonds en matière de financement est disponible sur le site Web des Fonds de recherche du Québec.

Des initiatives exploratoires ont également été poursuivies en 2013-2014 afin de développer des partenariats internationaux dans le cadre des grands enjeux de société. À cet égard, signalons le soutien des Fonds à la proposition d'attirer à Montréal le secrétariat de *Future Earth*, une organisation internationale qui a pour mission de favoriser la recherche et l'innovation nécessaires pour relever les défis du développement durable et des changements climatiques. Des groupes de recherche sur le vieillissement de la population, le développement durable et le transport électrique ont également été rencontrés lors de la mission gouvernementale au Japon. Finalement, des propositions de recherche ont été soumises aux Fonds de recherche du Québec et à des ministères sur l'impact de la tragédie de Lac-Mégantic sur l'environnement, la santé de la population et la reconstruction de l'espace urbain. Il s'agit d'un sujet porteur pour le développement d'actions concertées.

### **RENFORCEMENT DES PARTENARIATS INTERFONDS POUR DES PROGRAMMES DE RECHERCHE ET D'INNOVATION SUR DES THÉMATIQUES COMMUNES**

Le FRQSC, conjointement avec FRQNT, le FRQS et d'autres partenaires, continue d'offrir un soutien financier à des regroupements stratégiques, à des centres et à des réseaux de recherche qui travaillent dans une perspective intersectorielle. Concrètement, on parle notamment du maintien :

#### **De programmes trois Fonds :**

- Réseau stratégique de recherche et d'innovation en sécurité routière;
- Bourses thématiques de recherche de maîtrise et de doctorat NE<sup>3</sup>LS sur les aspects éthiques, environnementaux, économiques, légaux et sociaux du développement des nanotechnologies (poursuite des engagements);
- Lancement en juin 2013 de l'appel de propositions trois Fonds : Action concertée pour soutenir la recherche intersectorielle sur le vieillissement de la population au Québec et ses enjeux socioéconomiques et de santé;
- Lancement d'un appel de propositions en novembre 2013 pour la création d'un réseau de recherche et d'innovation sur les NE<sup>3</sup>LS.

#### **De programmes FRQSC-FRQS :**

- Réseau québécois sur le suicide, les troubles de l'humeur et les troubles associés;
- Programme d'actions concertées sur la sécurité routière;
- Programme d'actions concertées les facteurs sociaux, culturels et environnementaux pour prévenir l'apparition des problèmes de poids;
- Deux centres de recherche interdisciplinaire en réadaptation et intégration sociale;
- Lancement en janvier 2014 de l'appel de propositions FRQSC-FRQS : Action concertée pour soutenir la recherche concernant l'effet des modes de rémunération des médecins sur la performance du système de santé et de services sociaux;
- Organisation, par le FRQSC, d'un forum d'orientation qui s'est tenu en mars 2014 en vue du développement d'une action concertée sur la violence conjugale (Action concertée FRQSC-FRQS).

#### **De programmes FRQSC-FRQNT :**

- Programme de recherche en partenariat sur la réduction et la séquestration des gaz à effet de serre;
- Quatre regroupements stratégiques : Réseaux d'entreprise, logistique et transport; Opérationnalisation du développement durable; Musique, médias et technologies; Cerveau, langage et musique.

### **CRÉATION D'UN COMITÉ ÉTUDIANT INTERSECTORIEL**

En 2012-2013, le Comité permanent des affaires étudiantes (CPAE) du FRQS a reçu le mandat des trois conseils d'administration des Fonds de recherche du Québec de participer à la mise en place d'un comité étudiant intersectoriel des Fonds de recherche du Québec (CEIFRQ). En 2013-2014, un processus de sélection rigoureux a été établi, en vue d'un appel à candidatures. Les étudiants de tous les établissements universitaires et collégiaux ont été invités, par le scientifique en chef, à poser leur candidature. Parmi les 72 candidatures reçues, 8 ont été retenues lors de la présélection par le CPAE. Le comité a produit un rapport faisant état du processus de sélection et celui-ci a été transmis au scientifique en chef et aux trois directeurs scientifiques, en octobre 2013.

À la suite d'un examen des candidatures, quatre étudiants ont été invités à faire partie du CEIFRQ auquel participent également les représentants étudiants qui siègent aux conseils d'administration de chaque Fonds. Fait unique, ce comité est composé d'étudiants dont la formation ou le projet de recherche est intersectoriel. Un membre du personnel des Fonds de recherche assure le rôle de coordonnateur au sein de ce comité. Le CEIFRQ a pour mandat de déterminer les meilleures stratégies pour contribuer au développement et au rayonnement de la carrière d'étudiants-chercheurs, tous domaines confondus. Le lancement officiel et la première rencontre du CEIFRQ sont prévus pour juin 2014.

### **RÉVISION DES RÈGLES GÉNÉRALES COMMUNES**

Au début de l'année 2013, les trois Fonds de recherche ont uni leurs efforts afin de revoir les Règles générales communes (RGC). L'objectif de cet exercice était non seulement d'actualiser ces règles s'appliquant à l'ensemble de la programmation offerte par les Fonds, mais aussi d'en arriver à la production d'un seul document pour les chercheurs et les étudiants.

Les RGC portent sur l'ensemble des règles qui ont trait à l'admissibilité, à la soumission des demandes de financement, à la gestion des octrois et aux règles qui encadrent les activités de recherche rendues possibles grâce à ce financement. Elles précisent notamment le processus d'évaluation et les décisions relatives aux octrois pour en assurer la rigueur et l'équité. De plus, elles mettent l'accent sur la protection de l'information personnelle et confidentielle déposée auprès des Fonds et réaffirment l'importance de l'éthique en recherche. Finalement, elles présentent tant les conditions pour que les fonds publics soient octroyés et gérés dans la plus grande rigueur et le respect des normes et législations en vigueur que les conditions à respecter pour que les résultats de la recherche financée par les Fonds soient accessibles, diffusés et valorisés.

L'élaboration des RGC a nécessité la mise à jour des aspects juridiques et éthiques – avec la collaboration des comités statutaires du C. A. sur l'éthique et l'intégrité – et une harmonisation de la terminologie en usage dans chacun des secteurs. La version actualisée des RGC sera soumise pour adoption aux conseils d'administration de chacun des Fonds en juin 2014.

### **OBJECTIF 3 : ENCOURAGER ET ACCROÎTRE LES COLLABORATIONS ENTRE LES CHERCHEURS DU QUÉBEC ET LEURS COLLÈGUES DU RESTE DU CANADA ET DE L'ÉTRANGER**

#### **POURSUITE DES TRAVAUX DU COMITÉ INTERFONDS POUR ÉLABORER UNE STRATÉGIE D'INTERNATIONALISATION DE LA RECHERCHE**

Dans le cadre de son mandat, visant notamment à mieux positionner et à faire rayonner la recherche québécoise au Canada et à l'international, le scientifique en chef du Québec a mis sur pied, en juin 2012, un comité interFonds pour élaborer une stratégie de partenariat à l'international des Fonds de recherche du Québec.

Le comité s'est réuni en 2013-2014 et des consultations ciblées ont été menées auprès du gouvernement et des universités. Une première proposition de stratégie internationale a été élaborée avec le soutien d'une firme d'experts, mettant notamment en lumière le mandat des Fonds, les principes directeurs, les atouts, les barrières et les défis à relever pour les Fonds de recherche. Cette proposition tient compte des orientations retenues dans le prochain cycle triennal des Fonds et de la PNRI. La stratégie de collaborations nationales et internationales a été discutée lors de la réunion du conseil d'administration en avril 2014.

Le scientifique en chef du Québec a également réalisé plusieurs activités de représentation à l'étranger en vue de développer des partenariats. À ce chapitre, notons en particulier :

- Une mission gouvernementale Québec-Mexique qui a notamment été l'occasion de renforcer la synergie entre des acteurs des secteurs du commerce et de la recherche-innovation;
- Une mission gouvernementale Québec-Asie, au Japon au cours de laquelle des groupes de recherche œuvrant dans les thématiques du vieillissement de la population, du transport électrique et du développement durable ont été rencontrés;
- Une mission en France, accompagné des directeurs scientifiques, du directeur des communications et de la directrice des affaires éthiques et juridiques du Fonds, au cours de laquelle ont été rencontrés les principaux acteurs de la recherche : le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'Agence nationale de recherche, le Centre national de la recherche scientifique, l'Académie des sciences, l'Institut national de la santé

et de la recherche médicale, la Fondation des Maisons des Sciences de l'Homme, et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO);

- Une visite à Munich, en Bavière, qui a donné lieu à des rencontres avec plusieurs organismes de financement de la recherche en Allemagne, avec des hauts dirigeants du ministère de l'Éducation, des Sciences et des Arts de la Bavière, avec la direction internationale des *Fraunhofer* et avec plusieurs fondations. On y a notamment abordé les thématiques de recherche portant sur les réseaux intelligents et l'électrification du transport;
- Une mission en Inde pour une présentation du scientifique en chef au *Delhi Sustainable Development Summit* et des rencontres avec les représentants du gouvernement indien, avec des leaders internationaux et avec des représentants d'institutions œuvrant en science et en technologie, dans les milieux universitaires, et dans les secteurs de l'aéronautique et des sciences de la vie.

### **DÉVELOPPEMENT DE PROJETS PILOTES ET D'ENTENTES DE COLLABORATION AVEC DES ORGANISMES À VOCATION SIMILAIRE AU CANADA ET À L'INTERNATIONAL**

Pour le Fonds, le potentiel de recherche et d'innovation d'un pays ne peut se faire en vase clos, d'où l'importance qu'il accorde aux interactions, à la mobilité des chercheurs et à la multiplication des plateformes sur lesquelles peuvent échanger ceux qui créent et ceux qui utilisent les connaissances. C'est dans cette optique que le Fonds a été amené, au cours des dernières années, à mettre de l'avant des incitatifs pour encourager les regroupements stratégiques à développer des liens avec des chercheurs et des équipes à l'extérieur du Québec et du Canada. C'est aussi dans cette mouvance qu'il lançait, à titre pilote, un programme avec l'Agence nationale de recherche en France (ANR). De même, comme les fonds disponibles pour encourager les collaborations nationales et internationales sont limités, le Fonds est fortement encouragé à établir des alliances avec des ministères qui parrainent des programmes internationaux (MRI, MESRST, MSSS et autres), mais aussi avec ses partenaires fédéraux et d'autres organismes similaires dans le monde, pour des thématiques ou des projets porteurs. Pour le Fonds, le défi est donc de mettre en place une stratégie et des initiatives afin de favoriser les échanges et les collaborations développés par ses chercheurs avec leurs collègues du reste du Canada et de l'étranger, et de répondre aux besoins de collaboration exprimés par la communauté de recherche. À ce titre, le Fonds a conclu une entente de partenariat avec le Centre Jacques-Cartier. Parmi les activités de collaboration prévues, soulignons l'organisation conjointe, dans le cadre des Entretiens Jacques-Cartier, d'un colloque sur la mobilisation des connaissances qui se tiendra à Montréal, le 6 octobre prochain.

## AXE 3 – PROMOTION DE LA RECHERCHE ET TRANSFERT DES CONNAISSANCES

### **OBJECTIF 1 : FAVORISER LE PARTAGE D'EXPÉRIENCES ET DE PRATIQUES DE RECHERCHE ENTRE CHERCHEURS ISSUS DE SECTEURS DIFFÉRENTS**

#### **COLLABORATION AVEC LES CHERCHEURS ET LES MILIEUX DE PRATIQUE POUR LES ACTIVITÉS DE DIFFUSION**

En collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, un forum d'orientation de la recherche sur la violence conjugale s'est tenu à Montréal, le 14 mars 2014. Cet événement rassemblait une cinquantaine de chercheurs et d'intervenants issus des milieux de pratique. Trois ateliers thématiques suivis de séances plénières ont notamment permis d'identifier les priorités de recherche dans ce domaine.

À ce sujet, voir aussi l'axe 3.3 – Objectif 1 se rapportant aux initiatives pour susciter et capter de nouvelles thématiques de recherche ou des questions d'une grande pertinence sociale dans le cadre du programme Actions concertées.

#### **STRATÉGIES DE DIFFUSION POUR ACCROÎTRE LA VISIBILITÉ DE TRAVAUX DE RECHERCHE RASSEMBLANT DES CHERCHEURS ISSUS DE SECTEURS DIFFÉRENTS**

Le Fonds développe actuellement une stratégie de diffusion par les médias sociaux et de mise en valeur de la recherche auprès du milieu politique et du milieu des affaires.

À ce sujet, voir aussi l'axe 1.3 – Objectif 1 se rapportant à la poursuite des activités de mise en valeur et à l'exploration de nouveaux outils de diffusion.

### **OBJECTIF 2 : FAVORISER LE RAYONNEMENT DE LA RECHERCHE QUÉBÉCOISE EN SSHAL AU CANADA ET SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE**

#### **ADAPTATION ET TRADUCTION DES CAPSULES SCIENTIFIQUES WEB, ET DIFFUSION PROACTIVE AU CANADA ET À L'ÉTRANGER**

Entre le 1<sup>er</sup> avril 2013 et le 31 mars 2014, le Fonds a mis en ligne 24 capsules scientifiques, en français et en anglais, dans la page *Capsules scientifiques*. De plus, la section *Les fruits de la recherche en partenariat* a été bonifiée et compte, à ce jour, plus d'une soixantaine d'articles rédigés par les chercheurs et qui ont été traduits en anglais par le Fonds. Chaque article renvoie à un rapport de recherche à l'intention des milieux de pratique et des partenaires de l'action concertée. Ces articles font l'objet d'une diffusion proactive de la part du Fonds, notamment sur le réseau social Twitter. Les domaines de recherche couverts par ces capsules s'inscrivent dans les sciences sociales et, dans une moindre mesure, dans les sciences humaines. Pour l'année 2013-2014, le Fonds a publié une quinzaine d'articles.

#### **PROMOTION DES REVUES QUÉBÉCOISES FINANÇÉES PAR LE FONDS AUPRÈS DES CHERCHEURS À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC**

Au cours de l'année 2013-2014, le Fonds a conclu une entente avec la plateforme Érudit, en vue de favoriser la visibilité et le rayonnement international des publications scientifiques en langue française. Par conséquent, les revues qui obtiennent un soutien financier de la part du Fonds doivent dorénavant s'assurer de la disponibilité de leurs publications sur cette plateforme. En outre, dans la foulée de la refonte du site Web du Fonds, une section sera consacrée aux revues.

## ORIENTATION 3 : DIALOGUE SCIENCE ET SOCIÉTÉ

*Encourager l'investissement dans des problématiques sociétales d'envergure, susciter de nouveaux objets d'étude ayant une pertinence sociale et miser sur un rapprochement recherche et société*

### AXE 1 – FORMATION ET RELÈVE SCIENTIFIQUE

**OBJECTIF 1 : RÉPONDRE À DES BESOINS PARTICULIERS DE FORMATION DANS DES THÉMATIQUES NOUVELLES OU STRATÉGIQUES POUR LE QUÉBEC**

#### **BOURSES DANS LE CADRE DE NOUVELLES THÉMATIQUES OU DE NOUVEAUX PARTENARIATS**

Outre les bourses offertes dans le cadre du programme Actions concertées, le Fonds a attribué cette année une bourse Gilles-Beausoleil en économie financée par l'Association des économistes québécois (ASDEQ). Cette bourse annuelle de 3 000 \$ est accordée aux étudiants en sciences économiques qui s'intéressent aux questions à caractère social ou de politique publique. Gérée par le Fonds, elle est offerte comme un supplément de bourse dans le cadre des programmes réguliers de bourses de maîtrise et de doctorat de recherche. De plus, le Fonds bénéficie d'une entente avec la Fondation Antoine-Turmel en vue de financer des bourses postdoctorales et des subventions à des nouveaux professeurs-chercheurs qui travaillent sur des thématiques liées à la persévérance et à la réussite scolaires. Cette année, trois subventions ont été accordées à des nouveaux professeurs-chercheurs. Enfin, en partenariat avec le MELS, deux bourses – l'une au doctorat et l'autre au postdoctorat – ont été offertes aux Actions concertées, dans le cadre de l'appel à propositions sur la Persévérance et la réussite scolaires.

**OBJECTIF 2 : FAVORISER L'ACQUISITION DE COMPÉTENCES ET D'EXPÉRIENCES EN RECHERCHE DANS DES DOMAINES OU SUR DES SUJETS PRIORITAIRES POUR DES MILIEUX DE PRATIQUE**

#### **AUGMENTATION DU NOMBRE DE NOUVELLES BOURSES BMP-INNOVATION, RELANCE ET PROMOTION DU PROGRAMME EN FORMULE ÉLARGIE**

À la suite des changements apportés au programme Bourses de recherche en milieu de pratique : BMP-Innovation afin de mieux répondre aux spécificités liées aux secteurs couverts par le Fonds – entre autres, l'élargissement des critères d'admissibilité des organismes partenaires dans ce programme –, ce programme s'ouvre à des milieux d'accueil autres que les entreprises privées, notamment les organismes publics et parapublics. Les ministères ne font cependant pas partie des organismes partenaires de ce programme. Rappelons que celui-ci a pour objectifs de favoriser l'accroissement des compétences en innovation des organisations des secteurs public, parapublic et privé dans différentes régions du Québec, et d'améliorer l'employabilité des jeunes diplômés aux études supérieures par des partenariats universités-organisations :

- Par l'acquisition d'expériences et de compétences personnelles et professionnelles;
- Par le développement d'initiatives innovatrices en formation et en recherche;
- Par la création et le renforcement de réseaux de collaboration, de transfert de compétences et de partage de connaissances entre la recherche universitaire et les milieux de pratique;
- En encourageant les organisations à investir en formation et en recherche.

Rendue nécessaire afin de rendre ce programme mieux adapté à la réalité de la formation en SSHAL en regard des milieux d'accueil de stagiaires, cette ouverture a permis au Fonds d'accorder sept bourses en 2013-2014. Malgré l'élargissement du programme et certaines avancées, la cible BMP-Innovation demeure difficile à atteindre. C'est ainsi que des rencontres ont été organisées avec le MESRST et des représentants de Mitacs (Mathematics of Information Technology and Complex Systems) pour explorer la possibilité d'autoriser des stages avec des organismes sans but lucratif sans contrepartie fédérale et sans obligation de faire un stage en entreprise. Le Fonds a déployé divers moyens pour faire connaître le programme aux étudiants, aux chercheurs et aux milieux de pratique propres aux domaines qu'il couvre, notamment lors de la tournée des universités qui s'est déroulée entre septembre 2012 et septembre 2013.

Par ailleurs, le directeur scientifique du FRQSC a mené une campagne de valorisation auprès des représentants de musées (musées des beaux-arts de Montréal et de Québec, Centre canadien d'architecture, etc.). L'une des bourses offertes cette année est le fruit de son association avec le Musée de la civilisation de Québec (MCQ), où une étudiante de maîtrise effectuera un stage de deux ans. Le Fonds compte poursuivre ces démarches auprès des musées en vue de développer davantage de bourses en milieu de pratique, et continue d'explorer la possibilité d'une contribution financière du CALQ pour venir en aide aux organismes artistiques et littéraires, dans le cadre des bourses de partenariat en milieu de pratique.

### **NOUVEAUX STAGES POUR LE PROGRAMME ACCÉLÉRATION QUÉBEC**

Conformément au partenariat conclu avec le MDEIE (devenu ensuite le MESRST) pour l'utilisation des crédits supplémentaires de la SQRI 2010-2013 en lien avec ce programme, une entente a été prise conjointement avec le Fonds Nature et technologies et le Fonds Santé, afin que l'octroi de bourses en milieu de pratique s'étende à compter de 2011 à la réalisation de stages courts en entreprise dans les domaines des SSHAL. Financés par les trois Fonds par le biais du programme Accélération Québec et gérés par Mitacs, ces stages ont fait l'objet d'une promotion plus large auprès des chercheurs et des entreprises. Les résultats montrent que cette initiative n'est toujours pas solidement ancrée dans le domaine des SSHAL, même si le nombre de stages a sensiblement augmenté au cours des trois dernières années.

En 2013-2014, 514 stages Accélération Québec ont été offerts à 359 étudiants ou stagiaires postdoctoraux dans le cadre de l'entente avec Mitacs pour l'ensemble des secteurs des SNG, des SSHAL et de la santé, dont 505 avec les crédits de la SQRI. Pour les SSHAL, le nombre s'élève à 29 stages, attribués à 24 étudiants (6 % des stages) en 2013-2014, comparativement à 13 stages sur un total de 526 stages en 2012-2013 (2 % des stages), et à huit stages sur un total de 401 en 2011-2012 (2 % des stages). Le Fonds devra se pencher à nouveau sur cette entente avec l'organisme gestionnaire pour en maximiser les retombées dans les domaines qu'il couvre.

#### **ACCÉLÉRATION QUÉBEC RÉPARTITION DES STAGES PAR SECTEUR ET PAR NIVEAU D'ÉTUDES (2013-2014)**

<b>Niveau d'études</b>	<b>SNG</b>	<b>SANTÉ</b>	<b>SSHAL</b>	<b>Total</b>
Maîtrise	143	14	22	179
Doctorat	131	8	7	146
Postdoctorat	169	20	0	189
<b>Total</b>	<b>443</b>	<b>42</b>	<b>29</b>	<b>514</b>

L'étude longitudinale réalisée par Mitacs en 2013-2014 auprès des anciens stagiaires Accélération au Canada (27 % de participation, 686 réponses venues de neuf provinces) révèle des effets positifs sur l'emploi, notamment : 51 % des anciens stagiaires ont décroché un poste en entreprise, 14 % ont fondé leur propre entreprise, 46 % des stagiaires qui travaillent dans le secteur privé ont été embauchés par leur entreprise partenaire, et 19 % des stages ont entraîné la création d'un nouveau poste dans l'entreprise partenaire.

## AXE 2 – SOUTIEN À L'EXCELLENCE EN RECHERCHE

### **OBJECTIF 1 : FAVORISER LA CONCERTATION AUTOUR DE PRÉOCCUPATIONS DE RECHERCHES ORIENTÉES VERS DE GRANDES PROBLÉMATIQUES SOCIÉTALES**

#### **DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES ACTIONS CONCERTÉES**

Pendant l'année 2013-2014, le Fonds a poursuivi son rôle d'interface entre les chercheurs, les utilisateurs et les décideurs, comme en témoigne le nombre important de projets financés dans le programme Actions concertées au cours des dernières années. Si le contexte politique et économique a quelque peu ralenti la progression des actions concertées en développement, le Fonds a néanmoins pu procéder au lancement de sept concours et a déployé des efforts pour élaborer cinq nouvelles actions concertées tout au long de l'année. Soulignons la contribution du Fonds au lancement d'une action concertée intersectorielle portant sur le vieillissement et réunissant dix partenaires, dont les deux autres Fonds de recherche du Québec. Au total, ces nouveaux appels de propositions ont permis de mobiliser une enveloppe de plus de 8,6 millions de dollars (voir le tableau à la page suivante).

Sur le plan des partenariats financiers, on observe, au fil des ans, une stabilité relative. En effet, les besoins en matière de recherche viennent principalement des partenaires du secteur public. Ce sont, dans l'ordre, le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale qui demeurent les principaux partenaires, mais on compte tout de même une quinzaine de partenaires engagés dans les 24 thématiques en cours cette année. Ainsi, en 2013-2014, le Fonds s'est également consacré à maximiser les partenariats déjà établis en organisant 37 rencontres de suivi et de transfert de connaissances, permettant aux partenaires et aux futurs utilisateurs des résultats de recherche d'apprécier et de comprendre l'évolution des projets en cours de financement. Quelque 226 chercheurs et 388 représentants des partenaires ont pris part à ces rencontres. Par ailleurs, les résultats de 24 projets de recherche (dont le rapport final a été déposé) ont été présentés dans le cadre de dix rencontres de transfert de connaissances qui ont réuni 750 participants de divers horizons. D'ailleurs, le Fonds, en collaboration avec ses partenaires, a maintenant recours à la webdiffusion lors des activités de transfert, ce qui permet de rejoindre un plus large public à la grandeur du Québec.

Sur les 48 actions concertées en activité pendant la dernière année, cinq sont en développement, neuf en concours et 34 en cours de réalisation. Ces dernières traitent d'autant de thématiques différentes et ont donc permis de financer 132 bourses et subventions.

#### **BILAN DES OCTROIS DES ACTIONS CONCERTÉES**

Au chapitre du soutien financier en 2013-2014 et en tenant compte des engagements découlant des lancements précédents, le Fonds et ses partenaires ont soutenu 132 projets de recherche représentant des dépenses de 3,9 millions de dollars. Toujours en 2013-2014, on touche 24 thématiques, comparativement à sept lors de la création du Fonds.

Les domaines de recherche les plus fréquentés demeurent Éducation, savoirs et compétences et Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale. Au cours des trois derniers exercices, ces deux domaines ont compté pour plus de 85 % des projets financés, les programmes thématiques Persévérance et réussite scolaires, Jeux de hasard et d'argent et Programme de recherche sur l'écriture expliquant cette situation.

Les actions concertées en cours pendant l'année ont permis le financement de 17 bourses et l'octroi de 132 subventions d'équipe et de projet (recherche, recherche-action, étude exploratoire, synthèse), soit un total de 149 dossiers. Sur l'ensemble de ces dossiers, 28 ont fait l'objet du dépôt d'un rapport final depuis avril 2013, et la majorité ont été présentés lors d'une rencontre de transfert de connaissances entre le 1<sup>er</sup> avril 2013 et le 31 mars 2014. Au 31 mars dernier, 20 projets avaient fait l'objet d'un transfert.

**ACTIONS CONCERTÉES – APPELS DE PROPOSITIONS LANCÉS EN 2013-2014  
MONTANT DE L'ENVELOPPE, NOMBRE DE PARTENAIRES ET PART DES PARTENAIRES**

<b>Appels de propositions lancés (par ordre chronologique)</b>	<b>Montant de l'enveloppe <sup>1</sup></b>	<b>Nombre de partenaires <sup>2</sup></b>	<b>Part des partenaires</b>
<i>Juin 2013</i> Impacts socioéconomiques des jeux de hasard et d'argent	760 000 \$	1	100 %
<i>Juin 2013</i> Le vieillissement de la population au Québec et ses enjeux	1 104 750 \$	10	80 %
<i>Novembre 2013</i> Programme sur les aspects du NE <sup>3</sup> LS	1 604 238 \$	3	89 %
<i>Janvier 2014</i> Regards sur les modes de rémunération des médecins	410 000 \$	1	100 %
<i>Mars 2014</i> Persévérance et réussite scolaires (approches et pratiques)	180 000 \$	1	100 %
<i>Mars 2014</i> Programme de recherche sur l'écriture et la lecture	1 615 000 \$	1	100 %
<i>Mars 2014</i> Programme Chaires de recherche sur l'identité québécoise (annulé le 30 avril 2014)	3 000 000 \$	1	100 %

<sup>1</sup> Les frais de gestion sont exclus.

<sup>2</sup> Certains partenaires sont engagés dans plus d'un appel de propositions et le FRQSC est partenaire d'office de toutes les actions concertées, qu'il y contribue financièrement ou non. Il est exclu du présent décompte.

**PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES  
RÉPARTITION DES SUBVENTIONS PAR DOMAINE DE RECHERCHE**

<b>Domaines de recherche</b>	<b>2003-2004</b>		<b>2013-2014</b>	
	<b>Nombre de projets</b>	<b>% par rapport à l'ensemble</b>	<b>Nombre de projets</b>	<b>% par rapport à l'ensemble</b>
Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale	28	37 %	34	33 %
Économie, emploi et marchés	5	7 %	2	2 %
Éducation, savoirs et compétences	40	53 %	56	54 %
Gestion des organisations	–	–	1	1 %
Médias, communications et information	–	–	1	1 %
Milieus de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain	1	1 %	5	5 %
Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions	1	1 %	4	4 %
<b>TOTAL</b>	<b>75</b>	<b>100 %</b>	<b>103</b>	<b>100 %</b>

### AXE 3 – PROMOTION DE LA RECHERCHE ET TRANSFERT DES CONNAISSANCES

#### **OBJECTIF 1 : METTRE DE L'AVANT LE RÔLE CENTRAL DES SSHAL DANS LA COMPRÉHENSION DES GRANDES PROBLÉMATIQUES SOCIÉTALES**

##### **INITIATIVES POUR SUSCITER ET CAPTER DE NOUVELLES THÉMATIQUES DE RECHERCHE OU DES QUESTIONS D'UNE GRANDE PERTINENCE SOCIALE DANS LE CADRE DU PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES**

En vue d'identifier de nouvelles thématiques qui présentent un intérêt pour la société, le Fonds met en œuvre certaines initiatives pour sonder la communauté de recherche et les milieux de pratique sur l'état de la recherche actuelle et future dans certains domaines. C'est dans cette optique que se sont organisés deux forums d'orientation de la recherche, l'un sur la société inclusive, en janvier 2014, l'autre sur la violence conjugale, en mars 2014, en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux. Une synthèse de chacun des forums de réflexion mettant en évidence les enjeux, les priorités de recherche et les actions des Fonds en matière de financement est disponible sur le site Web du Fonds. Par ailleurs, le Fonds a envisagé la possibilité de développer des actions concertées sur les étudiants de première génération et sur la réadaptation.

#### **OBJECTIF 2 : JOUER UN RÔLE DE CATALYSEUR DANS L'ÉTABLISSEMENT DE PARTENARIATS ET DE COLLABORATIONS ENTRE CHERCHEURS, DÉCIDEURS ET UTILISATEURS DE CONNAISSANCES**

##### **ÉLABORATION ET ADOPTION D'UNE STRATÉGIE DE MOBILISATION DES CONNAISSANCES DES FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC, COLLABORATIONS ET PARTICIPATION DES GROUPES SPÉCIALISÉS ET DES UTILISATEURS**

En 2013-2014, les Fonds de recherche ont poursuivi l'élaboration d'une stratégie de mobilisation des connaissances établissant une vision et des objectifs communs, en lien avec leurs plans stratégiques 2014-2017, afin que les résultats des recherches soutenues par les Fonds soient davantage utilisés dans les ministères, les entreprises, les centres hospitaliers, les écoles, les organismes communautaires, etc. Précisons que le concept de mobilisation des connaissances couvre le transfert, la valorisation, le partage, l'échange et la diffusion de connaissances. La Stratégie de mobilisation des connaissances, adoptée en avril 2014, s'articule autour de trois orientations :

- Soutien à la communauté scientifique : renforcer le lien entre chercheurs et utilisateurs. Les Fonds veulent amener les chercheurs et les étudiants à s'engager davantage dans des activités de mobilisation des connaissances, notamment en facilitant les partenariats de recherche et les collaborations;
- Promotion de la recherche : gagner en reconnaissance dans la société. Les Fonds visent à mettre en valeur la recherche et ses résultats auprès des utilisateurs, et à faire reconnaître l'importance de la recherche et son rôle auprès du milieu gouvernemental, du milieu des affaires et du grand public;
- Évaluation de l'impact : mieux faire connaître ce que la recherche apporte à la société québécoise. Les Fonds veulent mesurer davantage les retombées et les effets de la recherche qu'ils soutiennent sur la société québécoise.

**ORIENTATION 4 : UNE ORGANISATION PERFORMANTE**

*Conserver un rôle de chef de file en matière de service et d'appui à la communauté de la recherche et à ses partenaires, d'expert au chapitre de l'évaluation et d'acteur-clé dans sa capacité d'anticipation et d'adaptation à l'environnement de recherche*

**AXE 1 – SERVICE ET APPUI À LA COMMUNAUTÉ DE LA RECHERCHE****OBJECTIF 1 : ACCROÎTRE LA QUALITÉ ET LA CONVIVIALITÉ DES SERVICES À LA COMMUNAUTÉ DE LA RECHERCHE****RÉVISION, BONIFICATION ET SIMPLIFICATION DES FORMULAIRES DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE ET DES OBLIGATIONS DE LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE**

Le Fonds procède régulièrement à une révision et à une bonification des règles de ses programmes de bourses et de subventions, de même que de ses formulaires de demande d'aide financière. Il s'assure également de mettre en ligne une version anglaise desdites règles de la plupart de ces programmes. De même, à la rentrée, la direction des programmes planifie toujours une rencontre avec les administrateurs de la recherche des universités. Le Fonds profite de cette occasion pour tracer un bilan de ses activités et pour annoncer les nouveautés dans sa programmation, les changements dans les règles de ses programmes en cours ou encore ses dernières initiatives au chapitre de la diffusion, de la mise en valeur de projets ou de la tenue de forums au cours de l'année.

**ÉVALUATION PÉRIODIQUE DU DEGRÉ DE SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE**

Presque toutes les transactions avec les chercheurs et les étudiants se font en ligne, à partir du dépôt des demandes d'aide financière jusqu'au suivi scientifique et financier. Pour assurer l'amélioration de ses services en ligne et dans le but de mesurer le degré de satisfaction des demandeurs d'aide financière, le Fonds a déployé, il y a quelques années déjà, un bref sondage par le biais des formulaires de demande de financement. Quelque 1 146 étudiants et 222 chercheurs y ont participé lors des concours de l'automne 2013. Notons que la participation à ce sondage est facultative.

Le Fonds a alors appris que le taux d'appréciation de la navigation dans les formulaires, tant pour les chercheurs que pour les étudiants, s'établit à 89 %, un taux similaire à celui de l'an passé. Les principaux résultats pour les concours de l'automne 2013 figurent dans les tableaux ci-dessous.

**TAUX DE SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE EXPRIMÉ  
PAR LE BIAIS DES FORMULAIRES DE DEMANDE DE FINANCEMENT  
(CONCOURS DE L'AUTOMNE 2013)**

**PROGRAMMES DE BOURSES**

<b>Appréciation globale des services électroniques</b>	<b>Bourses de maîtrise</b>	<b>Bourses de doctorat</b>	<b>Bourses de postdoctorat</b>
Un contenu de navigation facile dès la première visite	81 % d'accord	82 % d'accord	56 % d'accord
Un contenu bien structuré	96 % d'accord	91 % d'accord	71 % d'accord
Une information assez détaillée	87 % d'accord	84 % d'accord	73 % d'accord
Appréciation globale de la navigation dans les formulaires	98 % satisfaits ou très satisfaits	94 % satisfaits ou très satisfaits	73 % satisfaits ou très satisfaits
<b>Nombre de répondants</b>	<b>381</b>	<b>568</b>	<b>197</b>

**TAUX DE SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE EXPRIMÉ  
PAR LE BIAIS DES FORMULAIRES DE DEMANDE DE FINANCEMENT  
(CONCOURS DE L'AUTOMNE 2013)**

**PROGRAMMES DE SUBVENTIONS**

Appréciation globale des services électroniques	Appui aux projets novateurs	Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs	Établissement de nouveaux chercheurs-créateurs	Appui à la recherche-création	Soutien aux équipes de recherche	Actions concertées
Un contenu de navigation facile dès la première visite	86 % d'accord	73 % d'accord	83% d'accord	56 % d'accord	50 % d'accord	71 % d'accord
Un contenu bien structuré	95% d'accord	90 % d'accord	100 % d'accord	78 % d'accord	77 % d'accord	90 % d'accord
Une information assez détaillée	90 % d'accord	80 % d'accord	100 % d'accord	89 % d'accord	73 % d'accord	81 % d'accord
Appréciation globale de la navigation dans les formulaires	90 % satisfaits ou très satisfaits	91 % satisfaits ou très satisfaits	100 % satisfaits ou très satisfaits	89 % satisfaits ou très satisfaits	68 % satisfaits ou très satisfaits	90 % satisfaits ou très satisfaits
<b>Nombre de répondants</b>	<b>21</b>	<b>142</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>22</b>	<b>20</b>

Par ailleurs, le Fonds a maintenu ses efforts pour répondre avec empressement aux diverses requêtes de la clientèle et offrir un service d'assistance de qualité. Ainsi, l'ensemble des personnes qui ont laissé un message téléphonique au centre d'assistance a reçu une réponse en 24 heures ou moins (cible atteinte). Le délai de réponse aux messages électroniques a également respecté la cible de 24 heures que prévoit la Déclaration de services aux citoyens.

### **REFONTE DES SITES WEB DES TROIS FONDS**

Amorcés en 2012-2013 avec l'évaluation des trois sites Web des Fonds de recherche par une firme externe, les travaux de refonte se sont intensifiés cette année. Rappelons que cette refonte vise à faciliter la diffusion d'information à la communauté de recherche et à mettre en valeur les résultats des recherches financées par les Fonds dans un souci d'harmonisation, d'ergonomie et de stratégie de médias sociaux, et dans l'optique d'un gouvernement ouvert. L'ergonomie des sites Web, la navigation, la présentation du contenu, le moteur de recherche, l'outil de référencement, les liens avec les médias sociaux et la promotion des résultats de recherche ont été revus par la direction de chaque Fonds, avec la collaboration d'une firme d'experts. L'étape de conception et de développement des maquettes a fait l'objet de consultations internes. Le transfert des contenus des sites a débuté en mars 2014 et le lancement des nouveaux sites Web est prévu pour l'été 2014.

### **OBJECTIF 2 : AMÉLIORER LES SERVICES INFORMATIONNELS ET TRANSACTIONNELS INFORMATISÉS**

#### **DÉVELOPPEMENT ET ENRICHISSEMENT EN CONTINU DES INTERFACES TRANSACTIONNELLES ET INFORMATIONNELLES (RÉPERTOIRE DE LA RECHERCHE SUBVENTIONNÉE, PAF, ETC.)**

Le processus d'amélioration et d'enrichissement des services transactionnels afin d'améliorer la convivialité des services électroniques à la clientèle s'est poursuivi en 2013-2014. Les efforts ont notamment portés sur de nouveaux développements :

- Le lancement, en septembre 2013, d'un portail des conseils d'administration des Fonds de recherche, développé à partir d'un logiciel libre. Cet extranet, également utilisé pour les comités statutaires du C. A., permet de déposer les documents nécessaires dans un site sécurisé et offre la possibilité de participer aux séances sans papier;
- Un portail similaire a été élaboré pour les comités d'évaluation, également basé sur la technologie du logiciel libre, afin de remplacer l'utilisation des clés USB et des dépôts de fichiers par protocole de transfert de fichier. Les évaluateurs ont désormais accès aux dossiers et aux documents d'accompagnement dans ce nouveau portail.

Des bonifications ont été apportées aux interfaces suivantes :

- Les systèmes transactionnels pour permettre d'imprimer la demande d'aide financière et les pièces attachées dans un document PDF consolidé;
- L'intranet, pour donner plus d'autonomie à l'équipe des programmes, notamment en lui permettant d'ajuster le nom des responsables de programmes, le nombre de lettres d'intention par chercheur et le nombre de stages Accélération Québec.

### **POURSUIITE DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE L'APPLICATION eREGROUPEMENT**

Le système eRegroupement a été bonifié dans le but de simplifier et de réduire l'information demandée pour les prochains concours. Cette nouvelle approche a été mise en œuvre pour le concours de cette année. L'application, accessible à tous les regroupements stratégiques financés par le Fonds, se veut un lieu d'opération centralisé pour la saisie et la transmission des informations requises par les Fonds dans le cadre de différentes transactions. Le développement de l'application a été réalisé en collaboration avec un comité de travail et d'usagers externes formé de représentants des regroupements stratégiques et des bureaux de la recherche des établissements universitaires. L'application a été divisée en plusieurs modules qui ont été développés et livrés séquentiellement.

En 2013-2014, les travaux visant à minimiser la charge de travail pour les chercheurs ainsi qu'à bonifier et à faciliter l'évaluation scientifique se sont poursuivis. Des réunions périodiques entre les services informatiques et la direction du FRQSC ont eu lieu, pour coordonner les travaux et en suivre l'évolution jusqu'à la fin juin 2013. Une quinzaine de tableaux permettant de faire état des réalisations du regroupement sur ce qui relève du collectif (réalisations conjointes, directions conjointes d'étudiants, etc.) ont été développés et les différentes configurations, testées, avant leur mise en ligne. L'application a été bonifiée, au fur et à mesure de l'utilisation par les usagers et à la suite des résultats de la consultation externe à laquelle ont participé les demandeurs de l'automne 2013 au programme Regroupements stratégiques.

### **IMPLANTATION DE LA NOUVELLE VERSION DU CURRICULUM VITÆ COMMUN CANADIEN**

En 2013-2014, compte tenu des améliorations apportées au nouveau CV commun canadien et du souhait des chercheurs d'utiliser un même curriculum au fédéral et au provincial, les Fonds de recherche du Québec ont utilisé le nouveau CV commun canadien (CVC). L'implantation du CV du Fonds sur le site du nouveau CVC, en juin 2013, a nécessité plusieurs étapes. Après avoir identifié l'information requise dans un fichier de format PDF, des interfaces ont été développées pour permettre d'assurer, d'une part, l'alimentation des bases de données des Fonds et la validation des identifiants, et d'autre part, le téléchargement et la visualisation de la demande complète par les usagers. Enfin, on a élaboré un document d'aide et mis en œuvre un plan de communication afin d'informer la communauté (communiqués, courriels et centre d'assistance).

### **POURSUIITE DES TRAVAUX D'ARRIMAGE ET D'INTÉGRATION DES SYSTÈMES D'INFORMATION**

De nouvelles orientations informatiques ont été élaborées en 2012-2013, à la suite de l'intégration des services administratifs des trois Fonds. Elles visent notamment à assurer le maintien de systèmes informatiques performants, harmonisés et adaptés aux opérations du Fonds pour les prochaines années, et à réduire les coûts d'entretien. En 2013-2014, ces orientations ont été analysées par un consultant externe qui a recommandé de poursuivre leur mise en œuvre et qui appuie le choix de logiciels pour les Fonds, en particulier *eAwards*. L'implantation des nouvelles orientations s'échelonne sur plusieurs années. Mentionnons également que le Fonds a établi les bonnes pratiques quant à l'identifiant en usage pour la clientèle, entrepris l'analyse des fonctionnalités requises dans *eAwards*, engagé l'analyse des banques de données et des possibilités d'amélioration afin d'augmenter la performance et de diminuer les coûts de soutien, et procédé à l'implantation dans l'environnement de test.

La stratégie de relève des systèmes informatiques des trois Fonds est également révisée dans le contexte de l'intégration des services administratifs. Le maintien et l'harmonisation des deux centres de traitement à Québec et à Montréal ont nécessité l'acquisition d'équipement et de logiciels. Les travaux se poursuivront en 2014-2015, afin d'harmoniser les deux centres de traitement.

### **OBJECTIF 3 : PROMOUVOIR UNE CULTURE DE CONSULTATION ET D'ÉCHANGE SUR LES DÉCISIONS ET LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU FONDS, DE MÊME QUE SON OFFRE DE PROGRAMMES**

#### **DIFFUSION D'INFORMATION SUR LES DÉCISIONS ET LES ORIENTATIONS DU FONDS**

C'est en grande partie par son site Web que le Fonds informe la communauté scientifique des décisions que prennent le conseil d'administration et la direction. En 2013-2014, notons :

- La diffusion, sur le site Web du FRQSC, du *Rapport annuel de gestion 2012-2013*, à la suite de son dépôt à l'Assemblée nationale le 1<sup>er</sup> octobre 2013. Le plan d'action annuel est également disponible sur le site Web du Fonds depuis son approbation par le ministre;
- La diffusion, sur le site Web du FRQSC, des Règles générales communes et des règles spécifiques des programmes;
- La diffusion de deux messages du scientifique en chef dans les médias;
- La diffusion de quatre communiqués du président du C. A. présentant un résumé des décisions découlant des séances du C. A. et qui sont d'intérêt pour la communauté de recherche en SSHAL (séances des 5 avril, 18 et 19 juin, 1<sup>er</sup> octobre et 18 décembre 2013);
- La diffusion d'une cinquantaine de communiqués et d'annonces portant sur les concours dans le cadre de ses programmes, sur les résultats de ces concours et sur les offres de bourses qui en découlent;
- La diffusion de 12 communiqués annonçant les lauréats du concours Étudiants-chercheurs étoiles et de trois autres communiqués annonçant la prochaine édition du concours ou encore la participation des lauréats à la cérémonie officielle de remise des Prix du Québec 2013;
- La diffusion d'une vingtaine de messages du scientifique en chef ou des Fonds québécois de recherche portant notamment sur l'appel de propositions de projets intersectoriels, les orientations stratégiques des Fonds, la Politique québécoise de la recherche et de l'innovation et le développement d'outils Web par les Fonds;
- Le lancement, dans le cadre du programme Actions concertées, de cinq appels de propositions à l'intention de la communauté des chercheurs et des étudiants en SSHAL.

Enfin, une stratégie de communication globale et une stratégie de communication utilisant les médias sociaux sont en développement, afin de mieux faire connaître les Fonds et la recherche auprès du milieu des affaires.

#### **PRODUCTION DE MATÉRIEL D'INFORMATION CONCERNANT LES DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE**

Pour les concours de l'année 2013-2014, des efforts particuliers ont été faits pour faciliter le travail des comités d'évaluation. Parmi les actions réalisées, notons :

- La mise à jour des programmes;
- La révision complète des modalités entourant le processus d'évaluation en ligne, qui permet de passer uniquement au sans-papier pour tous les programmes, sauf les bourses. Un travail en vue d'élargir cette action à l'ensemble des programmes, y compris les bourses, a été amorcé en 2014;
- La révision du document (et des annexes) à l'intention des présidents du comité des concours et la présentation de cette nouvelle mouture lors du comité des concours de novembre 2013;
- La mise à jour des différents outils utilisés dans le cadre des activités des comités d'évaluation : ordre du jour commenté, présentation pendant la séance, harmonisation des outils tels le bilan du comité, etc., à l'intention des conseillers observateurs, afin que les messages transmis aux présidents et aux comités soient de la même nature pour tous les programmes;
- La révision en profondeur des Règles générales communes.

## **CONTRIBUTION À L'ENGAGEMENT DU QUÉBEC À DEVENIR UN GOUVERNEMENT OUVERT**

En 2012, le gouvernement du Québec s'est engagé, en 2012, à devenir un « gouvernement ouvert ». Cette volonté contribuera à l'amélioration des services publics en offrant aux citoyens la possibilité d'obtenir de l'information à partir de formats plus accessibles et plus conviviaux, de se renseigner davantage sur les activités gouvernementales, de participer plus directement au processus décisionnel et de collaborer avec les acteurs gouvernementaux. Pour contribuer à cet engagement, les trois Fonds ont analysé, en 2013-2014, les besoins d'un « gouvernement ouvert », de même que l'impact de ce changement sur ses systèmes informationnels et les pratiques à mettre en place. Les données à partager en mode « gouvernement ouvert », harmonisées entre les trois Fonds, ont été déterminées et leur mise en ligne est prévue pour l'été 2014, sur les nouveaux sites Web des Fonds.

## **INFORMATION PÉRIODIQUE SUR LA PROGRAMMATION DU FONDS, SON ÉVOLUTION ET LES CHANGEMENTS APPORTÉS**

Chaque année, le Fonds présente les changements apportés à ses programmes et les nouveautés lors de rencontres avec les administrateurs de la recherche des universités. Les 9 et 10 septembre 2013, à l'INRS, le directeur scientifique du Fonds, en collaboration avec les Fonds fédéraux, a présenté aux agents de liaison des universités les programmes de bourses, les règles les régissant ainsi que les changements et les nouveautés pour les concours de l'automne 2013, de même qu'un bref bilan des concours de l'automne précédent. De plus, dans le cadre du colloque annuel de l'ADARUQ, en novembre 2013, le directeur scientifique a animé un atelier et une présentation des Fonds de recherche du Québec. À cette occasion, le Fonds a notamment présenté sa future politique sur la conduite responsable en recherche.

## **RENCONTRES AVEC LA COMMUNAUTÉ DE LA RECHERCHE**

Le Fonds s'assure de rencontrer de façon récurrente les responsables des équipes de recherche et des regroupements stratégiques, de même que les administrateurs de la recherche des universités. S'ajoutent à cela des échanges avec les interlocuteurs des organismes gouvernementaux et des milieux de pratique. De plus, le personnel du Fonds a participé à plusieurs activités, notamment pour faire connaître ses programmes d'aide financière, les nouveautés, les résultats de ses concours ou encore ses actions en matière de transfert de connaissances. En plus d'assurer une présence lors des principales manifestations à caractère scientifique – tel que le 81<sup>e</sup> Congrès de l'Acfas qui a eu lieu à Québec, du 6 au 10 mai 2013 – et d'entretenir des liens avec les représentants des universités québécoises et des partenaires du Fonds, le directeur scientifique du Fonds a poursuivi et terminé la tournée des universités (17) et des collèges (4) entre le 11 septembre 2012 et le 5 septembre 2013. Pour ces visites il était accompagné soit par la directrice des programmes et du développement des partenariats, soit par un ou une chargée de programmes, soit par Mme Lynn Lapostolle lors de la visite des collèges. L'objectif de cette tournée était d'échanger, avec les autorités des établissements, les chercheurs et les étudiants, sur l'adéquation entre l'offre de programmes du Fonds, le devenir de la recherche en SSHAL et les propositions pour améliorer l'offre des programmes. Le but était aussi de mieux saisir les enjeux de chaque établissement quant à sa population étudiante, aux particularités de la recherche et aux situations vécues par les professeurs-chercheurs et, dans certains cas, par les administrations des institutions. Un bilan-synthèse de cette visite des universités et des collèges a été déposé lors de la réunion du C. A. d'octobre 2013 et ensuite transmis aux responsables des universités et des collèges rencontrés.

Parmi les éléments qui se sont dégagés sur le plan des actions à entreprendre, signalons :

- Démontrer une ouverture plus grande à l'égard des chercheurs de collègues;
- Proposer des formes de soutien aux chercheurs à mi-carrière;
- Prendre en considération, dans les modalités des programmes, de la particularité de certains parcours de professeurs-chercheurs qui s'orientent vers la recherche en partenariat avec les milieux;
- Favoriser le soutien des étudiants intégrés dans des équipes ou des groupes de recherche;
- Prendre en considération la diversité des profils ou des parcours des étudiants;
- Prévoir des modalités pour soutenir les étudiants étrangers qui ne sont pas couverts par les programmes actuels du Fonds;
- Explorer des modalités pour mettre en œuvre des programmes intersectoriels et de collaboration internationale.

Plusieurs points soulevés lors de la tournée ont été pris en compte dans le *Plan stratégique 2014-2017*, de même que dans la PNRI.

Par ailleurs, conjointement avec des partenaires gouvernementaux, le Fonds a organisé des forums de discussion pour de grands projets intersectoriels. Notons également qu'entre l'été 2013 et l'hiver 2014, une consultation a été menée auprès de la communauté scientifique sur les orientations de la future politique en matière de conduite responsable en recherche.

## AXE 2 – EXPERTISE EN MATIÈRE D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

### **OBJECTIF 1 : METTRE À PROFIT L'EXPERTISE DE POINTE DU FONDS EN MATIÈRE D'ÉVALUATION SCIENTIFIQUE**

#### **MANDATS SPÉCIAUX RÉALISÉS POUR LE COMPTE DE MINISTÈRES ET D'ORGANISMES**

Le Fonds est reconnu pour son expertise en matière d'évaluation. C'est pourquoi différents organismes et ministères lui confient périodiquement des mandats spéciaux. Entre autres, cette année, le Fonds a procédé à l'évaluation des demandes pour les programmes suivants :

- Programme des chaires de recherche du Canada (21 demandes évaluées);
- Concours du Fonds des leaders (22 demandes évaluées).

Une base de calcul pour la tarification dans la réalisation des mandats spéciaux auprès de tout organisme qui sollicite la collaboration du Fonds est dorénavant établie.

### **OBJECTIF 2 : CONTRIBUER À LA COHÉSION ET AU SUIVI DU SYSTÈME QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE ET D'INNOVATION**

#### **RÔLE-CONSEIL EU ÉGARD À LA PROMOTION ET AU FINANCEMENT DE LA RECHERCHE EN SSHAL DANS LE CADRE DE L'ACTUALISATION DE LA PNRI**

Le Fonds a joué le rôle de conseiller auprès du gouvernement en ce qui concerne la promotion et le financement de la recherche en SSHAL, notamment dans le cadre de la Politique nationale de la recherche et de l'innovation (PNRI), qui prend le relai de la deuxième SQRI. Soulignons les activités suivantes :

- Rencontre des membres du C. A. avec le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie au printemps 2013;
- Participation des Fonds de recherche à l'organisation des Assises nationales de la recherche et de l'innovation tenues en avril 2013, lesquelles ont permis de jeter les bases de la PNRI lancée le 16 octobre 2013;
- Participation à l'élaboration de la PNRI, notamment au regard de la recherche universitaire et collégiale, de la formation de la relève, du réseautage des acteurs du système de recherche et d'innovation et de grands projets intersectoriels autour de trois grands défis de société : les changements démographiques, le développement durable et l'identité québécoise);
- Appui financier des trois Fonds pour la réalisation d'une enquête provinciale sur les professionnels et professionnelles de recherche au Québec et au CNCS-FEUV pour un projet d'enquête sur les conditions de vie des étudiants universitaires;
- Analyse des mesures à mettre en œuvre dans le cadre de la PNRI et arrimage avec la planification stratégique 2014-2017 de chaque Fonds;
- Tenue d'une réunion de la table de concertation interministérielle, codirigée par le scientifique en chef du Québec et le sous-ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie en mars 2014.

Afin d'assurer son rayonnement et sa présence auprès des partenaires, le FRSQC a poursuivi ses collaborations avec les organisations de financement de la recherche telles que le CRSH, veillant par ailleurs, à maintenir l'objectif de la complémentarité et de la synergie des programmes du FQRSC avec ceux offerts au niveau fédéral.

## **ADOPTION DU PLAN STRATÉGIQUE 2014-2017 DU FRQSC**

L'année 2013-2014 se démarque par la consultation, la réflexion et l'adoption du *Plan stratégique 2014-2017* par le conseil d'administration en décembre 2013. Ce plan triennal, établi à la suite d'une démarche hautement collaborative prend en compte le contexte dans lequel évolue le Fonds, en particulier la PNRI, et présente les principaux enjeux et défis qui se posent à lui. Cinq grandes orientations, des axes d'intervention et des objectifs stratégiques guideront le Fonds pour les trois prochaines années afin de renforcer le système de recherche et d'innovation en SSHAL en valorisant la diversité des objets, des approches et des méthodes, et en misant sur la créativité, les maillages et l'ouverture sur le monde.

## **POURSUITE DES PROJETS COMMUNS AUX TROIS FONDS QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE**

Parmi les projets communs aux trois Fonds de recherche, et ce, depuis bon nombre d'années, signalons :

- Le suivi de la situation des femmes dans les programmes d'aide financière du Fonds et une comparaison des résultats avec ceux des deux autres Fonds de recherche du Québec; voir l'objectif 1 de l'axe 1.2
- Le suivi de la performance des étudiants québécois aux concours fédéraux; voir l'objectif 1 de l'axe 1.1
- Le développement de programmes ou d'initiatives de recherche communs; voir l'objectif 2 de l'axe 2.2
- La poursuite d'activités de reconnaissance afin d'assurer le plus grand rayonnement possible aux réalisations des chercheurs du Québec, notamment par l'appui à la remise du prix Jacques-Rousseau soulignant les réalisations scientifiques exceptionnelles d'une personne ou d'une équipe ayant dépassé largement son domaine de spécialisation et ayant établi des ponts novateurs entre différentes disciplines, dans le cadre du gala de l'Acfas.
- Une contribution à la préparation de *L'état de la recherche au Québec, dans L'état du Québec 2013*, une publication de l'Institut du Nouveau Monde (INM) qui est distribuée au congrès annuel de l'Acfas.

## **PREMIER PORTRAIT DE LA RECHERCHE QUÉBÉCOISE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Après avoir élaboré un indicateur de l'ampleur de la recherche québécoise effectuée sur les thématiques de développement durable en 2011, les Fonds de recherche du Québec ont produit un premier portrait de la recherche québécoise dans ce domaine à partir du nombre de publications en la matière. Ce document fait suite à un engagement des Fonds de recherche dans le cadre de leur Plan d'action de développement durable 2009-2015. Publié en décembre 2013, ce portrait témoigne de la multiplicité des objets de recherche liés au développement durable, de la place qu'occupe le développement durable au Québec, des créneaux forts et de ceux en émergence. Ce portrait a été transmis en décembre 2013 aux ministres du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de l'Innovation, et a été diffusé en janvier 2014 sur le site Web des Fonds de recherche.

À la lumière de ce premier portrait québécois et des initiatives mises de l'avant par les Fonds pour fédérer les forces vives de la recherche en développement durable, les Fonds élaboreront un portrait du financement de la recherche dans ce domaine.

## **POURSUITE DE L'AMÉLIORATION CONTINUE DES INDICATEURS DE PERFORMANCE DU FRQSC**

En 2013-2014, les Fonds de recherche ont amorcé une démarche d'amélioration de leurs indicateurs de performance, avec le soutien d'un consultant externe. Cette démarche collaborative vise à :

- S'assurer que les Fonds disposent des indicateurs nécessaires pour suivre l'évolution de leur performance en regard de leur mission et de leurs objectifs stratégiques;
- Mieux répondre aux exigences gouvernementales en matière de reddition de comptes, notamment à la suite des recommandations du Vérificateur général du Québec;
- Faciliter la comparabilité interFonds.

Après avoir établi un portrait des indicateurs en usage en 2013-2014, des pistes d'amélioration ont été identifiées en collaboration avec les différentes directions des Fonds. Cette démarche a amené ces derniers à enrichir les indicateurs dans leurs plans d'action 2014-2015 et dans le présent rapport annuel, pour mesurer davantage la portée des actions du Fonds. Elle se poursuivra en 2014-2015, dans une perspective d'amélioration continue.

### **PARTICIPATION ACTIVE À DIVERS COMITÉS DE RÉFLEXION ET GROUPES DE TRAVAIL**

Dans un souci constant de maintenir la qualité des services rendus à la communauté scientifique et à ses partenaires, et de développer des outils de connaissance et de suivi du système québécois en matière de recherche et d'innovation, le Fonds met à contribution les compétences de son personnel dans divers comités et groupes de travail. À titre d'exemple, cette année, le Fonds a participé :

- Aux rencontres du comité consultatif sur la science, la technologie et l'innovation de l'Institut de la statistique du Québec (6 juin 2013);
- À la table de coordination de la mission universitaire des établissements de services sociaux (trois rencontres, les 10 juin, 23 août et 28 novembre 2013);
- À la table de concertation pour la création d'un nouvel institut universitaire dans le domaine social sur les interventions de première ligne (trois rencontres, les 27 juin, 13 septembre et 11 octobre 2013);
- Aux travaux du comité sur les indicateurs de l'innovation sociale du Réseau québécois en innovation sociale (RQIS) (trois rencontres, les 7 juin, 3 septembre et 25 octobre 2013);
- Au comité intergouvernemental du Programme MOST (Management of Social Transformation) de l'UNESCO, par l'élection de son directeur scientifique en tant que représentant du Canada.

### **PARTICIPATION À L'ENRICHISSEMENT DES SYSTÈMES D'INFORMATION SUR LA RECHERCHE**

Le Consortium pour l'avancement des standards d'administration de l'information en recherche (CASRAI) est un organisme indépendant sans but lucratif voué à l'élaboration, au maintien et à la promotion de normes d'information pour l'administration de la recherche. Les groupes de travail sont constitués de représentants de plusieurs organismes subventionnaires provinciaux et fédéraux, d'universités canadiennes et d'autres organisations qui sont concernées par la production ou l'utilisation de données sur la recherche.

Les trois Fonds ont participé aux travaux des groupes de travail nationaux du CASRAI portant sur :

- La classification de la recherche (huit réunions tenues). Les Fonds président ce groupe, qui a pour mandat d'adapter la classification de la recherche des Fonds de recherche du Québec au contexte canadien et d'en mettre à jour le contenu en vue d'une adoption en 2014-2015. Il s'agit de la priorité première du CASRAI, et ce standard est en voie de devenir l'une des principales classifications à l'échelle internationale;
- Les résultats et les annonces des concours de la recherche subventionnée (participation à trois réunions). Ce groupe a pour mandat de développer et de proposer un profil standard de données à transmettre aux universités lors des annonces des résultats des divers concours. Ses recommandations seront transmises au Comité des standards du CASRAI en 2014-2015;
- Les indicateurs d'impact de la recherche en santé (participation à quatre réunions). Ce groupe a pour mandat d'analyser les indicateurs d'impact de la recherche en santé utilisés par les différentes organisations pour établir des recommandations au Comité des standards du CASRAI en 2014. Une version finale du profil des indicateurs d'impact sera bientôt soumise à ce comité.

Les Fonds ont participé au Congrès annuel du CASRAI qui s'est tenu en octobre 2013, à Ottawa, sous le thème Données massives. Ils ont aussi participé, en novembre 2013, à la première rencontre du Comité national des standards, qui a le mandat de gouverner et de superviser les activités de révision du portfolio des standards.

### **DÉVELOPPEMENT D'UN BULLETIN DE VEILLE STRATÉGIQUE DES TROIS FONDS**

Dans un contexte de renforcement des activités intersectorielles et de l'intégration des services administratifs, les trois Fonds de recherche ont mis en place un processus formel de veille intersectorielle à l'hiver 2013. Les informations recueillies permettent aux Fonds de situer leurs initiatives dans le contexte de l'évolution du financement de la recherche publique sur le plan national et international, en plus de suivre les meilleures pratiques mises de l'avant par d'autres organismes subventionnaires. La veille stratégique est un outil d'aide à la décision qui permet d'anticiper et de tirer profit d'opportunités ou d'atténuer des contraintes liées à l'évolution du contexte d'intervention. Cette année, 18 bulletins ont été diffusés aux membres du conseil d'administration, aux conseillers scientifiques ainsi qu'au personnel cadre et professionnel des trois Fonds. De plus, une base de données a été mise en place afin de faciliter l'exploitation de l'information recueillie.

### AXE 3 – OPTIMISATION DES RESSOURCES

#### **OBJECTIF 1 : ASSURER UNE GESTION RESPONSABLE DES FONDS PUBLICS ET OPTIMISER L'UTILISATION DES RESSOURCES**

##### **PRODUCTION PÉRIODIQUE DE TABLEAUX DE BORD DE GESTION**

Le Fonds s'assure d'une production périodique de tableaux de bord portant sur les bourses et sur les subventions qui permettent de suivre l'évolution et la distribution de la demande et des octrois selon divers angles (programmes d'aide financière, axes de programmation, domaines, établissements). Par ailleurs, il procède à la réalisation de fiches trimestrielles pour le MESRST dans le cadre du suivi de la SQRI et réalise des tableaux de bord, chaque mois pour assurer le suivi du budget de fonctionnement et tous les trois mois pour faire celui du budget de transfert. Un suivi budgétaire est fait également à chaque réunion du conseil d'administration.

##### **AMÉLIORATION CONTINUE DU PROCESSUS D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS**

Afin d'améliorer le mode de fonctionnement des comités d'évaluation, le Fonds est amené à ajuster ses façons de faire en continu. Cette année, il a, entre autres, clarifié l'usage de la grille de signification des cotes et des notes pour lui redonner son sens premier, à savoir un arrimage aux commentaires qualitatifs, et non l'inverse. Certaines dates de concours ont été décalées pour mieux répartir les périodes de pointe. L'accent a également été mis sur la conférence téléphonique préparatoire afin de réduire le temps en comité plénier, ce qui s'est avéré particulièrement efficace. De même, lors de la tenue du comité d'évaluation, le Fonds a poursuivi la pratique de l'ordre du jour sous forme de présentation PowerPoint, ce qui demande moins de temps au début du comité pour les consignes données aux membres. Encore cette année, l'évaluation plénière en conférence téléphonique a été maintenue pour les comités postdoctoraux, avec la composition de comités plus disciplinaires qu'auparavant. L'allongement de trente minutes a facilité la tenue de celles-ci par rapport à l'an dernier. Le bilan s'est avéré positif, ce qui incite le Fonds à poursuivre dans cette voie. Toujours dans le but d'améliorer le processus d'évaluation, le Fonds a exploré des moyens pour s'assurer de la prise en considération de la contribution des experts externes lors de l'évaluation en comité plénier, notamment en chargeant les conseillers-observateurs de porter ces évaluations en séance et en informant les présidents en conséquence. Finalement, le Fonds tient compte, chaque année, des commentaires formulés par les membres des comités tant sur les programmes que sur le processus d'évaluation, la grille de signification des notes et des cotes, les critères d'évaluation et les indicateurs afférents. Notons que le degré de satisfaction est jugé très élevé à l'égard de l'approche évaluative sans papier adoptée par le Fonds depuis quelques années déjà. Les résultats du sondage d'appréciation globale des services électroniques offerts à l'automne démontrent chez la clientèle un degré de satisfaction élevé qui atteint 89 %.

##### **MISE EN OEUVRE D'UNE DÉMARCHE DE GESTION DES RISQUES COMMUNE AUX TROIS FONDS QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE**

Le comité de vérification du Fonds, dont le mandat consiste, entre autres, à veiller au suivi de la gestion des risques, a recommandé au Fonds d'actualiser son profil de risques dans le cadre d'une démarche commune des trois Fonds de recherche. En 2012-2013, ceux-ci se sont engagés dans une démarche commune de gestion intégrée des risques. Chaque Fonds a réalisé sa propre analyse, à cet égard, tout en considérant les éléments communs aux trois Fonds. Rappelons que la gestion intégrée des risques prend en compte les risques découlant des initiatives stratégiques et opérationnelles afin de favoriser une prise de décision concertée et responsable au sein de l'organisation.

Le profil de risques du FRQSC a été établi en 2013-2014, dans le cadre d'une démarche structurée de consultation et d'évaluation internes, avec l'accompagnement d'une firme d'experts en la matière et le suivi du comité de vérification. Sept principaux risques communs aux trois Fonds ont été identifiés et évalués; pour chacun d'eux, les sources potentielles, les conséquences en cas de matérialisation et les contrôles déjà en place ont été précisés. Enfin, les actions prioritaires identifiées pour atténuer davantage le niveau des risques ont été intégrées dans le plan d'action annuel de chaque Fonds.

## **POURSUITE DES ACTIVITÉS D'OPTIMISATION DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES, DANS UN CONTEXTE D'INTÉGRATION DES SERVICES ADMINISTRATIFS DES TROIS FONDS**

L'optimisation des ressources matérielles et financières est désormais réalisée dans le cadre de l'intégration des services administratifs des trois Fonds de recherche. Plusieurs actions ont été réalisées à cet égard en 2013-2014, notamment :

- Mise en place d'un nouveau système téléphonique et d'équipement de visioconférence (travaux terminés);
- Révision des paramètres de répartition des coûts du Bureau du scientifique en chef entre les trois Fonds;
- Poursuite de l'arrimage des politiques administratives engagé en 2012-2013 (mise à jour terminée pour 5 % des politiques, en cours pour 75 % des politiques);
- Poursuite de l'harmonisation du format des contrats et des documents transmis aux comités statutaires des conseils d'administration des trois Fonds et au gouvernement;
- Désignation d'une ressource en vue de débiter l'arrimage de la gestion documentaire des trois Fonds.

## **DOCUMENTATION DES PROCESSUS OPÉRATIONNELS**

Les trois Fonds se sont engagés dans un exercice de description des tâches et des processus opérationnels liés aux programmes d'aide financière et aux services administratifs. Cette documentation est essentielle à l'optimisation des ressources, que ce soit pour assurer la relève en cas d'absence prolongée ou de départ, pour améliorer les tâches et processus, ou pour soutenir le développement des outils informatiques. La documentation des processus des programmes du FRQSC entamée en 2013-2014 (état d'avancement estimé à 5 %) se poursuivra l'année prochaine.

## **DÉPLOIEMENT DU PLAN D'ACTION RELATIF À LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL SUR L'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS PAR CONCOURS**

À ce sujet, se référer à la partie 4 – *L'application des exigences législatives et l'utilisation des ressources*

## **POURSUITE DES ACTIVITÉS D'INTÉGRATION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES POUR LA REDDITION DE COMPTES**

Dans le cadre de l'intégration des services administratifs des trois Fonds, le traitement des demandes d'information visant à assurer la disponibilité de données exactes et exhaustives pour la reddition de comptes est désormais centralisé. L'harmonisation des documents de planification et de reddition de comptes se poursuit (plan stratégique, plan d'action, rapport annuel, veille stratégique trois Fonds).

## **RÉDUCTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN VERTU DE LA LOI 100**

Conformément à la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette, le Fonds s'est doté d'une politique de réduction des dépenses. Celle-ci vise notamment à réduire cette année, comparativement à 2009-2010, l'équivalent de 4 % de la masse salariale, ainsi que 10 % des dépenses de nature administrative, sauf les dépenses de rémunération et les autres dépenses non visées. La mise en œuvre de la Politique de réduction des dépenses a permis d'atteindre ces objectifs.

## **APPLICATION DES EXIGENCES LÉGISLATIVES**

La mise en œuvre des exigences réglementaires et législatives s'appliquent au FRQSC est décrite dans la partie 4 du présent document, notamment une reddition de comptes concernant le code d'éthique et de déontologie et la déclaration des valeurs de l'organisation, l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels, ainsi que les recommandations du Vérificateur général du Québec.

Tout au long de l'année, le FRQSC a assuré un suivi des gestes annoncés dans le cadre de son plan d'action en matière de développement durable. Les résultats et les actions réalisées en 2013-2014 sont présentés dans une section distincte du présent rapport annuel dédiée au développement durable.

## **ASSURER L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA GOUVERNANCE DES TROIS FONDS QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE EN S'INSPIRANT DES MEILLEURES PRATIQUES EN LA MATIÈRE**

En 2013-2014, guidés par le souci de mettre en œuvre les meilleures pratiques de gouvernance avec les principes établis par la Loi sur la gouvernance, les membres des C. A. des Fonds ont évalué le fonctionnement des conseils d'administration. Les réponses aux questionnaires d'évaluation remplis à l'automne 2013 ont été analysées par un consultant externe, et les résultats ont été présentés aux membres des C. A. Bien que l'évaluation se soit avérée positive, des propositions seront mises en œuvre dès le printemps 2014 afin de renforcer la participation du conseil dans les grandes stratégies qui seront mises de l'avant.

Notons aussi que la poursuite d'harmonisation des pratiques entre les trois Fonds inclut la révision du Règlement de régie interne qui précise le mandat, la composition et le fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités statutaires dont la mise à jour est prévue pour juin 2014. Aussi, l'activité commune des trois conseils initialement prévue en février se déroulera en juin 2014.

### **OBJECTIF 2 : FAVORISER LA FORMATION ET L'ENRICHISSEMENT PROFESSIONNELS DU PERSONNEL, ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL POUR ATTIRER UN PERSONNEL COMPÉTENT ET LE MOTIVER**

#### **POURSUITE DE L'HARMONISATION DES OUTILS DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

La réorganisation du travail qui a résulté de l'intégration des services administratifs des trois Fonds s'est poursuivie en 2013-2014, tout comme l'harmonisation des outils et des pratiques de gestion des ressources humaines. Soulignons en particulier :

- L'implantation d'un nouveau système de gestion des ressources humaines comprenant le dossier des employés et les feuilles de temps. Ce système offre une plus grande souplesse d'utilisation et facilite la gestion d'équipes réparties dans deux villes (Québec et Montréal) et le suivi de la gestion des ressources humaines;
- L'harmonisation du plan d'assurance collective des trois Fonds;
- L'actualisation en cours des politiques des ressources humaines, en lien avec les nouvelles conventions collectives.

#### **RENOUVELLEMENT DES CONVENTIONS COLLECTIVES EN VUE DE MAINTENIR DE BONNES PRATIQUES DE GESTION ET UNE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL**

Des négociations ont été menées en 2013-2014 pour le renouvellement de l'ensemble des conventions collectives. Les ententes conclues avec le personnel de soutien ont été signées en avril 2014 et celles qui touchent le personnel professionnel devraient l'être avant l'été 2014. Ces contrats de travail intégreront des mesures de conciliation travail-famille et vie personnelle.

Des capsules du Programme d'aide aux employés (PAE) portant sur différents sujets touchant la santé et le mieux-être sont diffusées mensuellement à tous les employés (12 capsules transmises en 2013-2014). De plus, la politique pour encourager le transport collectif se poursuit à Québec (Abonne-Bus du RTC et STLévis) et a été mise en place à Montréal en 2013-2014. Enfin, les réunions mensuelles du personnel des trois Fonds avec le scientifique en chef du Québec et l'activité annuelle de ces employés favorisent la collégialité entre les trois Fonds de recherche.

Au FRQSC, des groupes de travail dans la gestion des programmes de subventions et de bourses au FRQSC permettent le partage de l'expertise entre les chargés de programmes autour des programmes dont ils ont la responsabilité.

Signalons que depuis 2011-2012, le Fonds s'est doté d'un indicateur pour suivre la mobilité de son personnel : le taux de roulement. Ce taux correspond au nombre de départs volontaires (y compris les départs à la retraite) par rapport au nombre d'employés. En 2013-2014, le taux de roulement du personnel régulier s'élève à 7,3 %, soit 3 départs volontaires, dont une retraite, sur 41 employés. Ce taux s'établissait à 6,2 % en 2012-2013.

## **FORMATION ET PERFECTIONNEMENT**

En vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre, le Fonds doit investir au minimum 1 % de sa masse salariale annuelle dans la réalisation d'activités de formation qui visent le développement des compétences de son personnel.

Au cours de l'année civile 2013, chaque employé du Fonds a passé en moyenne deux jours en formation. Le montant investi afin de favoriser le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre s'est élevé à 22 531 \$, soit 0,9 % de la masse salariale totale du Fonds. Ce montant comprend le salaire des employés et tous les frais de formation admissibles. Finalement, notons qu'au cours de l'année 2013-2014, 36 personnes qui travaillent au Fonds ont participé à des activités de formation et de perfectionnement, pour un total de 306 heures. Parmi les 21 activités de formation suivies, la formation sur le système informatisé de gestion des ressources humaines (feuilles de temps) a été offerte à l'ensemble du personnel. D'autres activités de formation ont porté notamment sur les outils informatiques, la rédaction et la gestion de personnel. Le personnel-cadre et professionnel a également participé à plusieurs colloques et congrès.

## LES RÉSULTATS LIÉS AU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2009-2015

Le *Plan d'action de développement durable 2009-2015* du FRQSC a été préparé conformément à l'article 15 de la Loi sur le développement durable (RLRQ, chap. D 8.1.1). Il comporte diverses actions visant la mise en œuvre progressive de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, qui a été prolongée jusqu'en 2015. Actualisé pour intégrer notamment une action liée à l'Agenda 21 de la culture du Québec et pour tenir compte du contexte de restructuration des Fonds de recherche à la suite de l'adoption du projet de loi 130, ce plan confirme l'engagement officiel du Fonds dans une démarche de développement durable. Les résultats de la cinquième année de mise en œuvre du plan d'action de développement durable du Fonds sont détaillés ci-après, et ce, pour chacune des actions annoncées.

### Objectif gouvernemental 1 : Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable, et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre

	Indicateurs et cibles	Résultats de l'année 2013-2014
<p><b>Action 1</b> Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation</p>	<p>A) Taux d'employés(es) joints par les activités de sensibilisation au développement durable. <b>Cible</b> : 80 % des employés(es) joints par les activités de sensibilisation au développement durable d'ici 2011.</p> <p>B) Taux d'employés(es) joints ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières. <b>Cible</b> : 50 % des employés(es) joints ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières d'ici 2013.</p>	<p>A) Le Fonds a poursuivi ses activités de sensibilisation à la démarche de développement durable. Le comité vert a été actif en diffusant de nombreuses capsules scientifiques. Le personnel peut en tout temps déposer le matériel technologique dans un bac prévu à cet effet.</p> <p>B) Le Fonds a acquis en 2011-2012 un outil de sensibilisation à la démarche de développement durable. La formation a été déployée auprès du personnel au printemps 2014.</p> <p><b>Degré d'atteinte des cibles</b> : 100 % pour A; 25 % pour B.</p>

Objectif gouvernemental 2 : Dresser et actualiser périodiquement le portrait du développement durable au Québec		
Objectif organisationnel 2 : Dresser le portrait de la recherche québécoise sur le développement durable pour mieux orienter et planifier l'action du Fonds		
	Indicateurs et cibles	Résultats de l'année 2013-2014
<p><b>Action 2</b></p> <p>Mettre au point, en concertation avec les autres Fonds québécois de recherche et les partenaires concernés, un indicateur de l'ampleur de la recherche québécoise effectuée sur les thématiques du développement durable</p>	<p>A) Représentativité de l'indicateur. <b>Cible</b> : Marge d'erreur inférieure à 20 %.</p> <p>B) Fréquence de production. <b>Cible</b> : Production annuelle.</p>	<p>A) Terminé. Cible atteinte pour ce qui est de la représentativité de l'indicateur, avec une marge d'erreur inférieure ou égale à 15 %.</p> <p>B) Mise à jour, en décembre 2013, de la fiche sur l'indicateur bibliométrique de développement durable et diffusion, sur les sites Internet de l'ISQ et du MDDEFP, d'une fiche présentant l'indicateur de suivi des objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable.</p> <p><b>Degré d'atteinte des cibles</b> : 100 % pour A; 85 % pour B.</p>
<p><b>Action 3</b></p> <p>Dresser le portrait de la recherche en SSHAL se rapportant au développement durable au Québec</p>	<p>A) État d'avancement du portrait de la recherche en SSHAL se rapportant au développement durable. <b>Cible</b> : Pour 2013, portrait complété et identification des enjeux relatifs à la recherche en SSHAL sur le développement durable.</p>	<p>A) Un portrait a été élaboré à l'automne 2013 à partir des informations issues de l'indicateur du nombre de publications réalisées par des chercheurs québécois sur les thématiques liées au développement durable. Ce premier portrait de la recherche québécoise témoigne de la multiplicité des objets de recherche liés au développement durable, de la place qu'occupe le développement durable au Québec, des créneaux forts et de ceux en émergence. À la lumière de ce premier portrait, diffusé en janvier 2014 sur le site Web des Fonds, et des dernières initiatives des Fonds de recherche en vue de fédérer les forces vives de la recherche autour du développement durable, la prochaine étape consistera à identifier l'ensemble des chercheurs et des groupes de recherche au Québec qui poursuivent des travaux en développement durable, et à établir un état du financement obtenu ainsi qu'une cartographie du réseau de collaborations. Il s'agit d'informations qui permettent non seulement de concerter les efforts de recherche en matière de développement durable et de planifier les actions des Fonds, des ministères et des organismes concernés, mais aussi – et surtout – de déterminer les grandes thématiques de recherche qui semblent les plus urgentes socialement et pour lesquelles les expertises de pointe en recherche sont existantes et fonctionnelles.</p> <p><b>Degré d'atteinte de la cible</b> : 100 %</p>

**Objectif gouvernemental 3 : Soutenir la recherche et les nouvelles pratiques et technologies contribuant au développement durable, et en maximiser les retombées au Québec**

**Objectif organisationnel 3 : Prendre en compte, dans la planification stratégique du Fonds, les principes et les objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable**

	Indicateurs et cibles	Résultats de l'année 2013-2014
<p><b>Action 4</b></p> <p>Poursuivre une analyse stratégique quant à la manière dont le Fonds pourrait contribuer au développement durable dans le cadre de sa mission</p>	<p>A) État d'avancement de l'analyse stratégique.</p> <p><b>Cibles</b> : Production d'une série de recommandations sur l'action du Fonds au regard du développement durable.</p> <p>Tenue d'un forum de réflexion sur la recherche en développement durable.</p>	<p>A) Les principes de développement durable dans la démarche de planification stratégique 2014-2017 ont été pris en compte. Les Fonds de recherche du Québec ont organisé un forum de réflexion sur la recherche en développement durable en juin 2013, en collaboration avec l'Université Laval (Institut EDS) et Polytechnique Montréal (Centre international de référence sur le cycle de vie des produits, procédés et services-CIRAIG). Au cours des présentations de projets et des tables rondes, les participants se sont penchés sur la contribution des chercheurs, les besoins des utilisateurs de la recherche et les stratégies que privilégie l'intersectorialité. Une synthèse du forum de réflexion et un document sommaire mettant en évidence les enjeux, les priorités de recherche et les actions des Fonds en matière de financement ont été produits et se trouvent sur la page Web du FRQ.</p> <p><b>Degré d'atteinte de la cible</b> : 100 %</p>
<p><b>Action 5*</b></p> <p>Poursuivre une approche de l'intersectorialité qui intègre les arts, la culture, la créativité et l'innovation au cœur de toute recherche, et mettre en valeur des pratiques de recherche intersectorielle rassembleuses qui ont des retombées multiples sur le développement et la transformation de la société québécoise</p>	<p>A) Nombre et nature des initiatives mises en place</p> <p><b>Cibles</b> : Production, pour 2013, d'une série de recommandations sur l'action des Fonds en regard de l'intersectorialité impliquant les arts et la culture comme vecteurs premiers de la créativité et de l'innovation.</p> <p>Soutien d'ici 2015 de nouveaux projets, actions concertées, programmes, plateformes intersectoriels incluant les arts et la culture, sous réserve de crédits additionnels.</p>	<p>A) Rédaction d'un sommaire mettant en évidence le rôle central et novateur de la culture dans une dynamique de mieux-être sociétal, de même que des pistes d'action et des priorités de recherche, et ce, à partir du forum intersectoriel Art, Culture, Mieux-être tenu le 8 février 2013, à Montréal. Cette rencontre répondait à l'invitation lancée par le scientifique en chef dans le cadre d'un appel à des initiatives intersectorielles auprès de la communauté scientifique.</p> <p>Sommaire « Art, Culture, Mieux-être » présenté en avril 2013 aux membres des trois conseils d'administration et qui sert de matière pour le développement de projets pilotes, d'actions ciblées ou de projets encourageant l'expérimentation, la prise de risque, le croisement Art et science. Lancement des premières initiatives intersectorielles misant sur la créativité, la culture et l'art prévu en 2014-2015.</p> <p>Rencontres exploratoires en 2013-2014 avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), en vue de développer des partenariats et des collaborations tant en termes de soutien et de financement que d'évaluation. On convient de l'importance de donner une plus grande</p>

		<p>visibilité à la recherche en art et culture, et de développer des lieux d'expérimentation, d'échange et de création.</p> <p>Campagne de valorisation au cours de l'automne 2013 auprès des représentants des musées à Québec et Montréal, en vue d'offrir davantage aux étudiants qui font des stages de recherche en milieu de pratique dans le domaine muséal.</p> <p>Soutien conjoint du FRQSC et du FRQNT de deux regroupements stratégiques intersectoriels, l'un sur la musique, les médias et les technologies, le second sur les thématiques du cerveau, du langage et de la musique.</p> <p><b>Degré d'atteinte de la cible : 100 %</b></p>
--	--	---

\* Cette nouvelle action contribue à l'atteinte des objectifs 12 et 14 de l'Agenda 21 de la culture du Québec.

**Objectif gouvernemental 4 : Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention, et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement**

**Objectif organisationnel 4 : Offrir un milieu de travail et des pratiques organisationnelles favorisant la santé et le bien-être du personnel du Fonds**

	Indicateurs et cibles	Résultats de l'année 2013-2014
<p><b>Action 6</b> Renforcer les mesures favorisant la santé et le bien-être du personnel du Fonds</p>	<p>A) Nombre et nature des actions d'amélioration de la qualité de vie au travail</p> <p>B) Nombre d'activités de formation et d'information favorisant le bien-être et la qualité de vie au travail.</p> <p><b>Cible</b> : Au moins 5 activités de formation et d'information d'ici 2013.</p>	<p>A) Nouvelle activité mise en place en 2013-2014 afin d'accroître la collégialité entre les équipes des Fonds : rencontre annuelle du personnel des trois Fonds.</p> <p>B) Maintien de deux activités d'information en 2012-2013 (activités Abonne-bus et bulletin d'information PAE diffusé sur une base régulière). Il s'agit de deux mesures lancées en 2009-2010 qui ont été grandement appréciées par le personnel, notamment la diffusion des articles mensuels du PAE, conçus dans le but d'offrir des suggestions et des outils aux employés pour les aider à concilier les exigences quotidiennes du travail et de la vie personnelle.</p> <p><b>Degré d'atteinte des cibles</b> : 50 % pour A; 40 % pour B.</p>

**Objectif gouvernemental 6 : Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux**

**Objectif organisationnel 5 : Accentuer le virage environnemental et écoresponsable du Fonds dans sa gestion globale, en particulier dans la gestion des ressources matérielles**

	Indicateurs et cibles	Résultats de l'année 2013-2014
<p><b>Action 7</b> Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la Politique pour un gouvernement écoresponsable</p>	<p>A) État d'avancement de la mise en œuvre d'un cadre de gestion environnementale. <b>Cible</b> : Adoption d'un cadre de gestion environnementale en 2012.</p> <p>B) Nombre de mesures mises en œuvre pour contribuer directement à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale. <b>Cible</b> : Trois nouvelles mesures mises en place pour 2011 et 3 mesures additionnelles pour 2015 pour contribuer directement à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale.</p> <p>C) Nombre de pratiques d'acquisitions écoresponsables. <b>Cible</b> : Trois pratiques d'acquisitions écoresponsables d'ici 2013.</p>	<p>A) Le Cadre de gestion environnementale (CGE) a été adopté en mars 2012.</p> <p>B) Une nouvelle mesure a été mise en place à l'automne 2013 : le portail des C. A. des Fonds de recherche du Québec, un extranet qui permet désormais de déposer les documents dans un site sécurisé et qui offre la possibilité de participer aux séances sans papier. Ce portail est également utilisé pour les réunions des comités statutaires du C. A.</p> <p>C) La poursuite des efforts pour réduire la consommation de papier au Fonds, en maintenant un certain nombre de mesures mises en place au cours des années précédentes, soit l'impression recto verso automatisée, un rappel automatisé dans chaque courriel signalant qu'il faut penser à l'environnement avant d'imprimer, l'approche « sans papier » dans l'évaluation scientifique pour la plupart des programmes de subventions et une diminution des envois postaux en format papier pour le rapport annuel. S'ajoutent des pratiques d'acquisition pour contribuer directement à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion gouvernementale : achat de papier recyclé répondant aux critères gouvernementaux recommandés; nouveaux ordinateurs qui répondent tous aux normes EPEAT Gold et imprimantes conformes aux normes <i>Energy Star</i>. De plus, un système de récupération multimatières a été installé dans les bureaux de Québec. Finalement, le Fonds envoie les cartouches vides des imprimantes et des photocopieurs chez MIRA, qui les récupère.</p> <p><b>Degré d'atteinte des cibles</b> : 100 % pour A; 65 % pour B; 100 % pour C.</p>

**Objectif gouvernemental 9 : Appliquer davantage l'écoconditionnalité et la responsabilité sociale dans les programmes d'aide publics et susciter leur implantation dans les programmes des institutions financières**

**Objectif organisationnel 6 : Prendre en compte les principes de développement durable dans le traitement des demandes de financement reçues**

	Indicateurs et cibles	Résultats de l'année 2013-2014
<p><b>Action 8</b> Analyser l'applicabilité des principes de développement durable dans nos pratiques relatives au traitement des demandes d'aide financière</p>	<p>A) État d'avancement de l'analyse. <b>Cible</b> : Production de l'analyse d'ici 2014.</p>	<p>A) En 2013-2014, tous les comités d'évaluation des demandes de subvention se sont tenus sans papier. L'ensemble des comités d'évaluation des demandes de bourses procède par conférence téléphonique. Un portail pour les comités d'évaluation utilisant la technologie <i>Liferay</i> a été mis en place en 2013-2014, afin de remplacer l'utilisation des clés USB et les dépôts de fichiers par FTP (protocole de transfert de fichier). Les évaluateurs ont désormais accès aux dossiers et aux documents d'accompagnement dans ce nouveau portail. Enfin, les lettres d'annonce des résultats des concours sont désormais transmises par voie électronique.</p> <p><b>Degré d'atteinte de la cible</b> : 90 %</p>

**Objectif gouvernemental 14 : Favoriser la vie familiale et en faciliter la conciliation avec le travail, les études et la vie personnelle**

**Objectif organisationnel 7 : Faciliter la conciliation du travail ou des études avec la vie familiale et personnelle**

	Indicateurs et cibles	Résultats de l'année 2013-2014
<p><b>Action 9</b> Analyser l'efficacité des règles relatives à l'utilisation des bourses et des subventions qui favorisent la conciliation des études avec la vie familiale et personnelle</p>	<p>A) État d'avancement de l'analyse. <b>Cible</b> : Production de l'analyse d'ici 2014.</p>	<p>A) Au total cette année, 25 boursières et 14 boursiers, de même que 11 nouveaux professeurs-chercheurs (9 femmes et 2 hommes) ont profité de ces mesures.</p> <p><b>Degré d'atteinte de la cible</b> : 85 % (analyse réalisée pour les quatre années du plan)</p>

**Objectif gouvernemental 16 : Accroître la productivité et la qualité des emplois en faisant appel à des mesures écologiquement et socialement responsables**

**Objectif organisationnel 8 : Maintenir l'efficacité du travail malgré les mouvements de personnel qu'entraînent les changements démographiques**

	Indicateurs et cibles	Résultats de l'année 2013-2014
<p><b>Action 10</b> Favoriser un équilibre de l'expertise du personnel en portant une attention particulière au transfert des connaissances et d'expertises</p>	<p>A) État d'avancement du plan de maintien de l'expertise. <b>Cibles</b> : Adoption du plan de maintien de l'expertise. Pour 2015, documentation de l'ensemble des connaissances et des expertises essentielles à maintenir dans l'organisation.</p>	<p>A) Le besoin d'élaborer un plan de maintien de l'expertise a été révisé en 2013-2014, dans le cadre de la démarche de gestion des risques. Cette même année, le Fonds a entrepris la documentation et l'analyse de ses processus d'affaires et de ses procédures, ce qui permettra, ultérieurement, de déterminer les tâches clés et les mesures à mettre en œuvre pour assurer la relève. <b>Degré d'atteinte des cibles</b> : 20 %</p>

**Objectif gouvernemental 21 : Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique**

**Objectif organisationnel 9 : Mettre en valeur le patrimoine scientifique québécois**

	Indicateurs et cibles	Résultats de l'année 2013-2014
<p><b>Action 11</b> Favoriser et consolider les interfaces entre les producteurs et les utilisateurs de connaissances</p>	<p>A) Nombre et portée des activités de transfert et de valorisation organisées par le Fonds ou en partenariat. B) Nombre et diversité des personnes jointes. <b>Cible</b> : Tenue d'au moins 10 activités de transfert ou de valorisation par année.</p>	<p>A) En 2013-2014, le Fonds a poursuivi la mise en œuvre des mesures et des initiatives annoncées dans son <i>Plan d'action en matière de transfert des connaissances 2011-2014</i>, entre autres, l'évaluation de la vocation optionnelle encourageant le « Rapprochement recherche-société » du programme Regroupements stratégiques; la diffusion de résultats de recherche en matière de transfert et d'utilisation des connaissances dans les domaines couverts par le Fonds; et la poursuite des activités de transfert de connaissances dans le cadre du programme Actions concertées (atelier, visioconférence sur plusieurs sites de différentes régions). Toujours en 2013-2014, le Fonds a organisé une trentaine de rencontres de suivi qui ont réuni près de 600 chercheurs et représentants des partenaires. Au cours de la même période, il a tenu une dizaine d'activités de transfert des connaissances qui ont rassemblé près de 750 participants de divers horizons. <b>Degré d'atteinte de la cible</b> : 100 % pour les quatre années du plan.</p>
<p><b>Action 12</b> Intensifier les activités du Fonds en matière de promotion de la recherche en SSHAL</p>	<p>A) Stabilité de la fréquence de parution des outils existants. B) Nombre et diversité de nouvelles initiatives. C) Augmentation de la diffusion et diversification des publics cibles. <b>Cibles</b> : Publication annuelle de la revue</p>	<p>A) B) et C) En 2013-2014, le Fonds a poursuivi ses activités de promotion de la recherche grâce notamment à ses nombreuses vitrines Web. Outre le carrousel sur la page d'accueil, le site Internet du Fonds comprend plusieurs sections qui lui permettent de diffuser des résultats de recherche vulgarisés. Notons que le Fonds diffuse également les diverses capsules et articles à partir de son compte</p>

Rapport annuel de gestion 2013-2014 du FRQSC

	<p><i>Recherches Innovations.</i> Diffusion d'une vingtaine de capsules scientifiques ou de fiches promotionnelles de résultats vulgarisés par année dans le site Internet.</p>	<p>Twitter, qui compte plus de 1 000 abonnés. Encore cette année, il a publié la revue <i>Recherches Innovations</i>, qui est tirée à 2 100 exemplaires et diffusée dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux, et dans les milieux communautaires. Elle est également accessible sur le site Internet du Fonds.</p> <p><b>Degré d'atteinte des cibles</b> : 100 % pour les quatre années du plan (pour A, B et C).</p>
--	---	--

Objectif gouvernemental 27 : Accroître la scolarité, le taux de diplomation et la qualification de la population		
Objectif organisationnel 10 : Favoriser la formation d'une main-d'œuvre qualifiée et polyvalente en nombre suffisant pour le Québec de demain		
	Indicateurs et cibles	Résultats de l'année 2013-2014
<p><b>Action 13</b> Maintenir la priorité aux bourses et au soutien au démarrage de carrière dans l'économie générale de la programmation</p>	<p>A) Proportion du budget consacrée à la relève. <b>Cible</b> : Maintien autour de 45 % de la part du budget consacrée à la relève chaque année sous réserve de crédits additionnels.</p>	<p>A) Le pourcentage du budget consacré à la relève gravite autour de 45 % en 2013-2014 (17,9 M\$ en bourses et stages; 4,3 M\$ en subventions pour nouveaux chercheurs et chercheurs-créateurs).</p> <p><b>Degré d'atteinte de la cible</b> : cible atteinte pour les quatre années du plan.</p>
<p><b>Action 14</b> Faciliter l'acquisition d'expériences en recherche</p>	<p>A) Nombre d'étudiants réalisant un stage à l'international. <b>Cible</b> : D'ici 2011, soutien d'au moins 33 nouveaux étudiants réalisant un stage à l'international.</p> <p>B) Nombre de boursiers dans le cadre du programme de bourses de recherche en milieu de pratique. <b>Cible</b> : Attribution annuelle de nouvelles bourses BMP</p>	<p>A) La cible a été atteinte en 2009-2010 dans le cadre de la SQRI 1. Dans le cadre de la SQRI 2, 32 nouvelles bourses ont été accordées en date du 31 mars 2013. Au terme de l'année 2013-2014, 12 stages internationaux ont été financés. La mesure a été populaire dans le cadre de la première et de la deuxième SQRI, mais la cible est difficile à atteindre cette année. Cela est en grande partie attribuable à la valeur de la bourse de stage, qui devrait être revue à la hausse pour chaque doctorant, compte tenu des coûts réels inhérents aux déplacements.</p> <p>B) En 2013-2014, on compte sept boursiers dans le cadre des programmes de bourses en milieu de pratique (BMP-Innovation et BMP-Ministères et organismes) et 24 étudiants en SSHAL ont pu bénéficier d'une bourse de stage de courte durée dans le cadre du programme Accélération Québec. Notons que, même en rendant le programme BMP-Innovation accessible à des milieux d'accueil autres que les entreprises privées, le Fonds devra déployer de nouveaux efforts pour faire connaître ce programme et l'adapter davantage à la réalité de la formation à la recherche en SSHAL.</p> <p><b>Degré d'atteinte des cibles</b> : 100 % pour A; 80 % pour B.</p>

Objectif gouvernemental 28 : Accroître la participation à des activités de formation continue et de qualification de la main-d'œuvre		
Objectif organisationnel 11 : Favoriser la formation et l'enrichissement professionnel du personnel		
	Indicateurs et cibles	Résultats de l'année 2013-2014
<p><b>Action 15</b> Améliorer les compétences spécifiques du personnel pour faire face aux changements organisationnels et favoriser une meilleure compréhension de l'action du Fonds dans la société</p>	<p>A) Taux de formation. <b>Cible</b> : Taux de formation continue du personnel supérieur à 1 % chaque année.</p> <p>B) Nombre d'activités permettant au personnel de mieux comprendre l'action du Fonds. <b>Cible</b> : Au moins cinq activités de formation et d'information d'ici 2015.</p>	<p>A) Au cours de l'année civile 2013, chaque employé du Fonds a passé en moyenne deux jours en formation. Le montant investi pour favoriser le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre s'est élevé à 22 531 \$, soit 0,9 % de la masse salariale totale du Fonds. Ce montant comprend le salaire des employés et tous les frais de formation admissibles. Finalement, notons qu'au cours de l'année 2013-2014, 36 personnes travaillant au Fonds ont participé à des activités de formation et de perfectionnement, pour un total de 306,75 heures. Parmi les 21 activités de formation suivies, la formation sur le système informatisé de gestion des ressources humaines (feuilles de temps) a été offerte à l'ensemble du personnel. D'autres activités de formation ont porté notamment sur les outils informatiques, la rédaction et la gestion de personnel. Le personnel-cadre et professionnel a également participé à plusieurs colloques et congrès</p> <p>B) Dans son souci d'améliorer la culture scientifique de son personnel et de promouvoir les bons coups de la recherche qu'il finance, le Fonds encourage la participation de ses employés à des activités, congrès ou colloques scientifiques. S'ajoutent la production annuelle de la revue <i>Recherches Innovations</i> – qui accorde une large place à la promotion de la recherche subventionnée par le Fonds – et la réalisation de capsules scientifiques diffusées mensuellement sur la page d'accueil du site Internet du Fonds. À noter également, à l'initiative du scientifique en chef, les réunions mensuelles du personnel des trois Fonds de recherche, afin de faire le suivi des activités en cours.</p> <p><b>Degré d'atteinte des cibles</b> : 80 % pour A; 100 % pour B (atteint en 2010-2011).</p>



## PARTIE 4

# L'APPLICATION DES EXIGENCES LÉGISLATIVES ET L'UTILISATION DES RESSOURCES

### **Code d'éthique et de déontologie et Déclaration de valeurs du Fonds**

Le Fonds s'est doté en 2002 d'un code d'éthique et de déontologie des administrateurs qui s'applique aux membres du conseil d'administration et aux personnes qui, en tant que représentants du Fonds, agissent comme membres de conseils d'administration au sein de divers organismes gouvernementaux ou non gouvernementaux. En décembre 2003, le conseil d'administration a aussi adopté la Déclaration de valeurs et le Code d'éthique et de déontologie des membres du personnel et des conseillers scientifiques du Fonds. La contribution de chacun doit être faite dans le respect du droit et en s'inspirant des valeurs contenues dans la Déclaration de valeurs éthiques du Fonds, avec professionnalisme, impartialité, intégrité et transparence. Le code d'éthique et de déontologie a été examiné au printemps 2010 par le comité de gouvernance du C. A., qui a conclu que son contenu était toujours adéquat. Des ajustements ont été apportés à l'automne 2011 pour tenir compte des nouvelles dispositions résultant de l'adoption du projet de loi 130, qui vise à restructurer certains organismes et fonds gouvernementaux, notamment les Fonds de recherche du Québec. Les valeurs du FRQSC ont été revues dans le cadre de sa planification stratégique 2014-2017. Ce code sera actualisé pour tenir compte de ces valeurs, ainsi que de certaines dispositions relatives aux conflits d'intérêts.

### **Accès à l'information et protection des renseignements personnels**

Conformément au paragraphe 4 de l'article 2 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1, r. 0.2), le FRQSC doit intégrer dans son rapport annuel un bilan qui rend compte des demandes d'accès à des documents qu'il a reçues et des activités relatives à l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels réalisées au sein de l'organisme.

### **Bilan des demandes d'accès à des documents reçues par le FRQSC et des activités relatives à l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels réalisées au sein de l'organisme**

Au cours de la dernière année budgétaire, le Fonds a reçu et traité 13 demandes d'accès à l'information, en conformité avec la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1; ci-après, la Loi sur l'accès). De ce nombre, cinq demandes provenaient d'étudiants ou de chercheurs désirant avoir accès à des renseignements personnels contenus dans leur dossier d'évaluation de candidature. Trois de ces demandes ont été refusées pour les motifs suivants : les renseignements portaient sur d'autres individus dont il faut protéger l'identité (articles 53 et 59 de la Loi sur l'accès), nous ne détenions pas les renseignements demandés, et les renseignements ont été demandés alors que l'évaluation était en cours (article 86.1 de la Loi sur l'accès). Six demandes visant des renseignements scientifiques ont été acceptées avec le consentement des chercheurs concernés (articles 23, 24 et 25 de la Loi sur l'accès), sauf deux d'entre elles. Ces dernières portaient sur des documents que le Fonds ne détenait pas ou encore sur des rapports de recherche qui n'ont pas encore été complétés. Enfin, deux demandes visaient des documents administratifs qui ont été transmis. À noter que l'une d'elles était une demande d'envergure dont le traitement a nécessité la mobilisation de ressources importantes et un délai supplémentaire de trois jours par rapport aux délais prévus par la Loi (avec l'assentiment du demandeur). Par ailleurs, toutes les autres demandes ont été traitées à l'intérieur de délais conformes aux dispositions de la Loi sur l'accès.

Aucune demande n'a fait l'objet de mesures d'accommodement. Une demande de révision devant la Commission d'accès à l'information (CAI) a été déposée en lien avec un refus visant l'accès à des renseignements personnels qui permettent d'identifier d'autres personnes. Cette demande de révision sera entendue devant la CAI en 2014-2015. Ce point a d'ailleurs déjà fait l'objet d'une décision devant la CAI (*X c. Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture, CAI, 19 octobre 2004*).

Finalement, la personne responsable de l'accès à l'information a suivi la deuxième portion du programme de formation professionnelle offert par l'Association sur l'accès et la protection de l'information (l'AAPI, module Protection des renseignements personnels).

### **Recommandations du Vérificateur général du Québec**

Dans le chapitre 3 de son rapport à l'Assemblée nationale d'automne 2012-2013, le Vérificateur général du Québec a émis des recommandations s'appliquant aux trois Fonds de recherche et au MESRST concernant l'optimisation des ressources relatives au Soutien dans le milieu de la recherche - Attribution de subventions par concours des Fonds de recherche et du MESRST. Six de celles-ci étaient destinées notamment au FRQSC. À la suite de ce rapport, Le Fonds a adopté, en avril 2013, un plan d'action relatif à la mise en œuvre des recommandations les concernant. Pour chacune, des actions et un échéancier ont été identifiés. Ce plan, visant essentiellement à renforcer le processus de suivi des demandes d'aide financière au Fonds, a été déposé à la Commission de l'administration publique au printemps 2013 et le comité de vérification du Fonds en assure le suivi.

La mise en œuvre du plan sera complétée en 2014-2015 selon l'échéancier prévu. Parmi les principales actions notons : la révision en cours des Règles générales communes, les précisions apportées aux règles et modalités des programmes de subvention et l'évaluation de la programmation.

**Partie 5**  
**ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE**  
**CLOS LE 31 MARS 2014**

**RAPPORT DE LA DIRECTION**

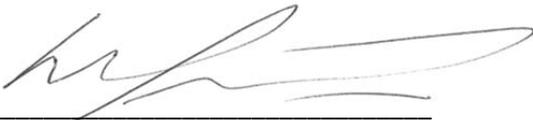
Les états financiers du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (Fonds) ont été dressés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les autres renseignements financiers contenus dans le rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

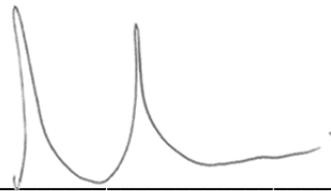
Le Fonds reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont certains membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers du Fonds, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Rémi Quirion, O.C., C.Q., Ph. D., MSRC  
Scientifique en chef



Normand Labrie, Ph. D.  
Directeur scientifique

Québec, le 19 juin 2014

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

### Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds de recherche du Québec - Société et culture, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2014, l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

#### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité de l'auditeur*

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

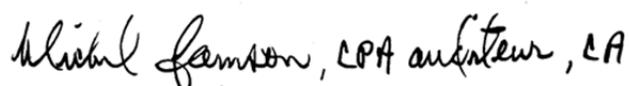
#### *Opinion*

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds de recherche du Québec - Société et culture au 31 mars 2014, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi sur le vérificateur général (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec par intérim,



Michel Samson, CPA auditeur, CA

Québec, le 19 juin 2014

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SOCIÉTÉ ET CULTURE**  
**ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014**

	<u>2014</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>	<b>Réel</b>
<b>REVENUS</b>			
SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES (note 3)	51 915 821 \$	51 302 406 \$	53 637 411 \$
INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS	455 000	660 259	668 580
	<u>52 370 821</u>	<u>51 962 665</u>	<u>54 305 991</u>
<b>CHARGES</b>			
SUBVENTIONS ET BOURSES ACCORDÉES			
Subventions	32 787 338	32 058 660	32 471 850
Bourses	18 767 799	17 934 808	16 825 627
FRAIS DE FONCTIONNEMENT (note 4)	4 500 844	5 107 418	4 434 854
	<u>56 055 981</u>	<u>55 100 886</u>	<u>53 732 331</u>
<b>(DÉFICIT) EXCÉDENT ANNUEL</b>	(3 685 160)	(3 138 221)	573 660
<b>EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u>4 575 970</u>	<u>4 575 970</u>	<u>4 002 310</u>
<b>EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE (note 5)</b>	<u>890 810 \$</u>	<u>1 437 749 \$</u>	<u>4 575 970 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SOCIÉTÉ ET CULTURE**  
**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 MARS 2014**

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Trésorerie	12 086 689 \$	16 813 483 \$
Placements de portefeuille (note 6)	-	2 500 000
Intérêts courus	25 281	101 805
Subventions à recevoir et autres créances (note 7)	<u>3 025 309</u>	<u>974 503</u>
	<u>15 137 279</u>	<u>20 389 791</u>
<b>PASSIFS</b>		
Subventions à rembourser (note 10)	80 827	-
Créditeurs et charges à payer (note 11)	1 037 539	756 343
Subventions reportées du gouvernement du Québec et d'autres organismes (note 12)	<u>12 876 139</u>	<u>15 371 623</u>
	<u>13 994 505</u>	<u>16 127 966</u>
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS</b>	<u>1 142 774</u>	<u>4 261 825</u>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Charges payées d'avance	24 961	9 822
Immobilisations corporelles (note 8)	<u>270 014</u>	<u>304 323</u>
	<u>294 975</u>	<u>314 145</u>
<b>EXCÉDENT CUMULÉ</b> (note 5)	<u>1 437 749 \$</u>	<u>4 575 970 \$</u>

**Obligations contractuelles** (note 14)

Pour le conseil d'administration :



Rémi Quirion, O.C., C.Q., Ph. D., MSRC



Josée St-Pierre, Ph. D.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SOCIÉTÉ ET CULTURE**  
**ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014**

	<u>2014</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>	<b>Réel</b>
<b>(DÉFICIT) EXCÉDENT ANNUEL</b>	<u>(3 685 160) \$</u>	<u>(3 138 221) \$</u>	<u>573 660 \$</u>
<b>VARIATION DUE AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Acquisitions	(415 630)	(186 625)	(126 060)
Amortissement	<u>295 682</u>	<u>220 934</u>	<u>190 165</u>
	<u>(119 948)</u>	<u>34 309</u>	<u>64 105</u>
<b>VARIATION DUE AUX CHARGES PAYÉES D'AVANCE</b>			
Acquisitions	(10 000)	(24 960)	(22 434)
Utilisation	<u>10 000</u>	<u>9 821</u>	<u>54 502</u>
	<u>-</u>	<u>(15 139)</u>	<u>32 068</u>
<b>(DIMINUTION) AUGMENTATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS</b>	<u>(3 805 108)</u>	<u>(3 119 051)</u>	<u>669 833</u>
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u>4 261 825</u>	<u>4 261 825</u>	<u>3 591 992</u>
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u><u>456 717 \$</u></u>	<u><u>1 142 774 \$</u></u>	<u><u>4 261 825 \$</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SOCIÉTÉ ET CULTURE**  
**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014**

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
(Déficit) excédent annuel	(3 138 221) \$	573 660 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>220 934</u>	<u>190 165</u>
	(2 917 287)	763 825
Variation des actifs et des passifs reliés au fonctionnement		
Intérêts courus	76 524	(36 549)
Subventions à recevoir et autres créances	(2 050 806)	(858 410)
Subventions à rembourser	80 827	-
Créditeurs et charges à payer	267 315	240 727
Subventions reportées du gouvernement du Québec et d'autres organismes	(2 495 484)	(2 641 548)
Charges payées d'avance	<u>(15 139)</u>	<u>32 068</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>	<u>(7 054 050)</u>	<u>(2 499 887)</u>
<b>ACTIVITÉS DE PLACEMENT</b>		
Acquisition de placements	-	(5 000 000)
Disposition de placements	<u>2 500 000</u>	<u>9 000 000</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de placement</b>	<u>2 500 000</u>	<u>4 000 000</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	<u>(172 744)</u>	<u>(80 336)</u>
<b>(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE</b>	(4 726 794)	1 419 777
<b>TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u>16 813 483</u>	<u>15 393 706</u>
<b>TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>12 086 689 \$</u>	<u>16 813 483 \$</u>
<b>INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES</b>		
Intérêts encaissés	318 492 \$	235 801 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SOCIÉTÉ ET CULTURE

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2014

#### 1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

Le Fonds de recherche du Québec - Société et culture (Fonds) est constitué par la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (RLRQ, chapitre M-15.1.0.1). Le Fonds a pour fonction de promouvoir et d'aider financièrement : le développement de la recherche et la diffusion des connaissances dans les domaines des sciences sociales et humaines ainsi que dans ceux de l'éducation, de la gestion, des arts et des lettres; la formation de chercheurs par l'attribution de bourses d'excellence aux étudiants des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles universitaires et aux personnes qui effectuent des recherches postdoctorales ainsi que par l'attribution de bourses de perfectionnement aux personnes qui désirent réintégrer les circuits de la recherche et l'attribution de subventions pour des déagements de tâche d'enseignement pour les professeurs de l'enseignement collégial engagés dans des activités de recherche.

De plus, le Fonds gère des programmes de bourses pour les étudiants des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles universitaires et des programmes de subventions. Il établit tout partenariat nécessaire, notamment avec les universités, les collèges, l'industrie, les ministères et les organismes publics et privés concernés.

En vertu de l'article 23 de la Loi ci-haut mentionnée, le Fonds de recherche du Québec - Société et culture est mandataire du gouvernement du Québec. Il est donc exempté d'impôt au fédéral et au provincial.

L'article 33 de cette même loi mandate le Scientifique en chef du Québec de l'administration des ressources humaines, matérielles, financières et informationnelles des Fonds de recherche du Québec - Santé, Nature et technologies et Société et culture. Les services administratifs des trois Fonds de recherche sont regroupés depuis le 1<sup>er</sup> avril 2012.

#### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

##### Utilisation d'estimations

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Fonds utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

Les états financiers du Fonds sont préparés par la direction. La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie des immobilisations corporelles et la répartition des frais de fonctionnement communs. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

##### État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises étrangères.

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**

### **Instruments financiers**

La trésorerie, les placements de portefeuille, les intérêts courus ainsi que les subventions à recevoir et autres créances sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les subventions à rembourser ainsi que les créditeurs et charges à payer sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

### **REVENUS**

#### **Subventions du gouvernement du Québec et d'autres organismes**

Les subventions affectées sont comptabilisées à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les subventions non affectées sont comptabilisées à titre de revenus lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de subventions qui sont des paiements de transfert sont constatés dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu à ces revenus, dans la mesure où elles sont autorisées, que le Fonds a satisfait aux critères d'admissibilité, s'il en est, et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause. Elles sont présentées en revenus reportés lorsque les stipulations imposées par le cédant créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les conditions relatives au passif sont rencontrées.

#### **Revenus de placements de portefeuille**

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention des placements au cours de l'exercice.

#### **Autres revenus**

Les autres revenus sont comptabilisés au moment où les services ont été rendus aux clients, lorsque le prix de vente est déterminé ou déterminable.

### **CHARGES**

#### **Subventions et bourses accordées**

Les subventions et bourses sont comptabilisées lorsqu'elles sont autorisées et que les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité. Les annulations ou les remboursements de subventions et bourses accordées sont inscrits dans l'exercice au cours duquel elles sont annulées ou remboursées.

### **ACTIFS FINANCIERS**

#### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique du Fonds consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les placements de portefeuille dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

### PASSIFS

#### Régime d'avantages sociaux

Le Fonds offre à ses employés un régime de retraite à cotisations déterminées. Les contributions sont effectuées par le Fonds et les participants au régime. L'employeur et l'employé contribuent à une part égale correspondant à 5 % du salaire chacun. Chaque employé gère individuellement ses choix de placement.

### ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers du Fonds sont employés normalement pour fournir des services futurs.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire et les durées suivantes :

	<u>Durées</u>
Mobilier de bureau et équipement	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Améliorations locatives	5 ans
Développement informatique	5 ans

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Fonds de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'état des résultats. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

## 3. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science*	47 436 865 \$	48 537 703 \$
Partenaires des actions concertées		
apparentés sous contrôle commun	3 564 826	4 309 983
non apparentés	244 884	131 134
Autres	55 831	658 591
	<u>51 302 406 \$</u>	<u>53 637 411 \$</u>

\* Apparenté sous contrôle commun

#### 4. FRAIS DE FONCTIONNEMENT

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Traitements et avantages sociaux	3 542 919 \$	2 958 767 \$
Loyer et assurances	409 049	404 542
Transport et séjour	408 084	337 390
Honoraires professionnels	342 531	349 344
Amortissement des immobilisations corporelles	220 934	190 165
Frais de bureau	110 537	128 972
Entretien et réparation	73 364	65 674
	<u>5 107 418 \$</u>	<u>4 434 854 \$</u>

#### 5. EXCÉDENT CUMULÉ

Le conseil d'administration du Fonds a réservé une partie de l'excédent cumulé pour l'attribution de bourses et de subventions incluant une somme pour honorer les engagements pris par le Fonds dans les protocoles du programme des actions concertées. Le Fonds ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration. Ces affectations se détaillent comme suit :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Subventions et bourses	1 437 749 \$	4 229 023 \$
Non affecté	-	346 947
	<u>1 437 749 \$</u>	<u>4 575 970 \$</u>

#### 6. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

Au 31 mars 2014, il n'y a pas de placement de portefeuille.

Au 31 mars 2013, le placement de portefeuille, constitué d'un dépôt à terme, portait intérêts à un taux de 1,45 %; ce placement venait à échéance en mai 2013.

#### 7. SUBVENTIONS À RECEVOIR ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Apparentés sous contrôle commun :		
Fonds de recherche du Québec - Santé	64 881 \$	187 003 \$
Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies	34 515	-
Ministère de la Santé et des Services sociaux	480 000	500 000
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	1 700 000	-
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	714 223	250 000
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science	-	7 500
Société d'habitation du Québec	-	30 000
Autres	31 690	-
	<u>3 025 309 \$</u>	<u>974 503 \$</u>

## 8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<b>2014</b>		
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Net</b>
Mobilier de bureau et équipement	318 899 \$	287 607 \$	31 292 \$
Équipement informatique	590 393	529 272	61 121
Améliorations locatives	435 168	422 236	12 932
Développement informatique	1 561 317	1 396 648	164 669
	<u>2 905 777 \$</u>	<u>2 635 763 \$</u>	<u>270 014 \$</u>

	<b>2013</b>		
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Net</b>
Mobilier de bureau et équipement	303 141 \$	275 988 \$	27 153 \$
Équipement informatique	536 975	497 694	39 281
Améliorations locatives	422 808	418 055	4 753
Développement informatique	1 478 464	1 245 328	233 136
	<u>2 741 388 \$</u>	<u>2 437 065 \$</u>	<u>304 323 \$</u>

Les acquisitions de mobilier de bureau et d'équipement de l'exercice s'élèvent à 15 758 \$ (2013 - 25 433 \$) et il n'y a pas eu de disposition en 2014 et 2013. La dépense d'amortissement de l'exercice s'élève à 11 619 \$ (2013 - 12 939 \$).

Les acquisitions d'équipement informatique de l'exercice s'élèvent à 75 654\$ (2013 - 34 141 \$) et les dispositions de l'exercice s'élèvent à 22 236\$ (2013 - aucune disposition). La dépense d'amortissement de l'exercice s'élève à 53 814 \$ (2013 - 39 761 \$).

Les acquisitions d'améliorations locatives de l'exercice s'élèvent à 12 360 \$ (2013 - 139 \$) et il n'y a pas eu de disposition en 2014 et 2013. La dépense d'amortissement de l'exercice s'élève à 4 181 \$ (2013 - 2 110 \$).

Les acquisitions de développement informatique de l'exercice s'élèvent à 82 853 \$ (2013 - 66 347 \$) et il n'y a pas eu de disposition en 2014 et 2013. La dépense d'amortissement de l'exercice s'élève à 151 320 \$ (2013 - 135 355 \$).

Au 31 mars 2014, le poste « Crédoiteurs et charges à payer » inclut un montant de 80 200\$ (2013 - 66 319 \$) lié à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

## 9. FACILITÉS DE CRÉDIT

Le Fonds dispose de facilités de crédit n'excédant pas un montant total en cours de 10 000 000 \$ auprès du Fonds de financement, et ce jusqu'au 31 mars 2017. Les montants prélevés portent intérêt au taux des acceptations bancaires à un mois majoré de 0,3 %. Aux 31 mars 2014 et 2013, les facilités de crédit étaient inutilisées.

## 10. SUBVENTIONS À REMBOURSER

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire*	21 211 \$	-
Ministère de la Culture et des Communications*	52 295	-
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale*	7 321	-
	<u>80 827 \$</u>	<u>- \$</u>

\* Apparenté sous contrôle commun

## 11. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies *	145 447 \$	241 121 \$
Fonds de recherche du Québec - Santé *	419 151	163 430
Salaires et vacances à payer	419 650	335 635
Autres	53 291	16 157
	<u>1 037 539 \$</u>	<u>756 343 \$</u>

\* Apparenté sous contrôle commun

## 12. SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES

	<u>2013</u>	<u>Subventions de l'exercice</u>	<u>Subventions constatées à titre de revenus de l'exercice</u>	<u>2014</u>
Apparentés sous contrôle commun				
Curateur public du Québec	47 507 \$	-	74 \$	47 433 \$
Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies	-	150 000	-	150 000
Institut de la statistique du Québec	12 225	-	-	12 225
Ministère de la Culture et des Communications	18 442	(21 211)	(2 769)	-
Ministère de la Famille	-	40 000	2 000	38 000
Ministère de la Justice	-	-	84	(84)
Ministère de la Santé et des Services sociaux	3 321 147	1 440 001	1 180 807	3 580 341
Ministère de la Sécurité publique	128 433	-	82 706	45 727
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	5 215 926	1 729 580	2 018 700	4 926 806
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	391 369	936 797	122 132	1 206 034
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science	5 542 548	-	3 564 477	1 978 071
Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire	4 735	(5 821)	(1 086)	-
Ministère des Ressources naturelles	2 891	-	2 891	-
Ministère des transports	18	20 000	1 092	18 926
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	62 300	-	11 967	50 333
Office des personnes handicapées du Québec	85	30 000	1 684	28 401
Société de l'assurance automobile du Québec	153 215	364 912	508 981	9 146
Société d'habitation du Québec	123 185	15 000	3 687	134 498
Fondation Antoine-Turmel	-	175 000	6 250	168 750
Autres	347 597	415 581	281 646	481 532
	<u>15 371 623</u>	<u>5 289 839</u>	<u>7 785 323</u>	<u>12 876 139</u>

## 12. SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES (SUITE)

	<u>2012</u>	<u>Subventions de l'exercice</u>	<u>Subventions constatées à titre de revenus de l'exercice</u>	<u>2013</u>
Apparentés sous contrôle commun				
Curateur public du Québec	48 008 \$	-	501 \$	47 507 \$
Institut de la statistique du Québec	14 558	-	2 333	12 225
Ministère de la Culture et des Communications	21 443	-	3 001	18 442
Ministère de la Justice	554	-	554	-
Ministère de la Santé et des Services sociaux	3 583 241	1 220 000	1 482 094	3 321 147
Ministère de la Sécurité publique	280 384	-	151 951	128 433
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	5 953 247	1 320 000	2 057 321	5 215 926
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	475 289	325 000	408 920	391 369
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science	6 842 249	4 530 000	5 829 701	5 542 548
Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire	6 022	-	1 287	4 735
Ministère des Ressources naturelles	2 891	-	-	2 891
Ministère des transports	638	-	620	18
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	62 300	-	-	62 300
Office des personnes handicapées du Québec	1 337	-	1 252	85
Société de l'assurance automobile du Québec	299 994	364 912	511 691	153 215
Société d'habitation du Québec	112 528	30 000	19 343	123 185
Autres	308 488	200 000	160 891	347 597
	<u>18 013 171</u>	<u>7 989 912</u>	<u>10 631 460</u>	<u>15 371 623</u>

Les montants constatés à titre de revenus de l'exercice incluent 7 368 473 \$ (2013 - 10 280 811 \$) représentant des revenus de subvention (note 3) et 416 850 \$ (2013 - 350 649 \$) représentant des revenus de gestion inclus dans les intérêts et autres revenus.

## 13. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le régime supplémentaire de rentes pour les membres du personnel du Fonds est un régime de retraite à cotisations déterminées. Les obligations du Fonds envers ce régime se limitent à ses cotisations à titre d'employeur. Ce régime ne paiera pas de prestations au-delà des fonds disponibles.

Les cotisations du Fonds imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 110 703 \$ (2013 - 108 079 \$) et représentent le coût des services courants.

## 14. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Au 31 mars 2014, les engagements du Fonds sont de 37 372 836 \$ (2013 - 40 375 445 \$) à l'égard des subventions, et ce jusqu'en mars 2019, et de 21 517 340 \$ (2013 - 19 581 560 \$) à l'égard des bourses, et ce jusqu'en mars 2018. Les obligations sont conditionnelles au respect des critères d'admissibilité par les bénéficiaires.

## 15. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et qui sont comptabilisées à la valeur d'échange, le Fonds est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises publiques contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Fonds n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas toutes divulguées distinctement aux états financiers.

## 16. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Fonds, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. L'analyse suivante indique l'exposition du Fonds aux risques au 31 mars 2014.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les instruments financiers qui exposent le Fonds à une concentration du risque de crédit sont composés de la trésorerie, des placements de portefeuille et des subventions à recevoir et autres créances. La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit. Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux placements de portefeuille est réduit au minimum par la politique du Fonds d'investir auprès d'institutions financières réputées. Le Fonds est peu exposé au risque de crédit sur ses subventions à recevoir et autres créances puisque celles-ci sont à recevoir en grande partie d'apparentés sous contrôle commun.

Le tableau suivant présente la balance chronologique des subventions à recevoir et autres créances:

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Subventions à recevoir et autres créances		
Moins de 30 jours suivant la date de facturation	3 010 304 \$	950 392 \$
De 30 à 60 jours suivant la date de facturation	8 213	9 111
De 90 à 365 jours suivant la date de facturation	6 792	15 000
	<u>3 025 309 \$</u>	<u>974 503 \$</u>

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé à ce risque principalement au regard de ses subventions à rembourser ainsi que ses créiteurs et charges à payer.

Le Fonds gère activement le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de son exploitation pour être en mesure de respecter ses obligations financières.

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des passifs financiers :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Subventions à rembourser, créiteurs et charges à payer		
Moins de 90 jours	905 170 \$	523 721 \$
De 90 à 365 jours	213 196	232 622
	<u>1 118 366 \$</u>	<u>756 343 \$</u>

## **16. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)**

### **Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. Compte tenu de la nature de ses activités, le Fonds est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.

### **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses placements de portefeuille à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent le Fonds à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Le risque de taux d'intérêt est cependant réduit, car les placements de portefeuille sont prévus être détenus jusqu'à échéance.

## **17. CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres de 2013 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2014.



**PARTIE 6**  
**ANNEXES**

**Liste des sigles et des acronymes**

AAPI	Association sur l'accès et la protection de l'information
ACFAS	Association francophone pour le savoir
ADARUQ	Association des administratrices et administrateurs de la recherche universitaire du Québec
ADESAQ	Association des doyens des études supérieures au Québec
ANR	Agence nationale de la recherche en France
ARC	Association pour la recherche au collégial
ASDEQ	Association des économistes québécois
CAI	Commission d'accès à l'information
CALQ	Conseil des arts et des lettres du Québec
CASRAI	Consortium pour l'avancement des standards d'administration de l'information en recherche
CAU	Centre affilié universitaire
CIRAIG	Centre international de référence sur le cycle de vie des produits, procédés et services
CIRST	Centre interuniversitaire de la recherche sur la science et la technologie
CGE	Cadre de gestion environnementale
CLIPP	Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales
CNCS	Conseil national des cycles supérieurs
CREPUQ	Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec
CRSH	Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
CTREQ	Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec
CVC	Curriculum vitæ commun canadien
EPTC	Énoncé politique des trois Conseils
FAECUM	Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal
FCI	Fondation canadienne pour l'innovation
FEUQ	Fédération étudiante universitaire du Québec
FRQNT	Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies
FRQSC	Fonds de recherche du Québec – Société et culture
FRQS	Fonds de recherche du Québec - Santé
INM	Institut du Nouveau Monde
INRS	Institut national de la recherche scientifique
ISQ	Institut de la statistique du Québec
IU	Institut universitaire
MCQ	Musée de la civilisation de Québec
MDDEFP	ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
MDEIE	ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
MEDTEQ	Consortium de recherche industrielle et d'innovation en technologies médicales du Québec
MELS	ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
MESRST	ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie
MITACS	Mathematics of Information Technology and Complex Systems
MOST	Management of Social Transformation (UNESCO)
MRI	ministère des Relations internationales
MSSS	ministère de la Santé et des Services sociaux
NE <sup>3</sup> LS	Nanotechnologies et aspects éthiques, environnementaux, économiques, légaux et sociaux liés aux nanotechnologies
PAF	Portrait des activités du Fonds
PNRI	Politique nationale de la recherche et de l'innovation
RQIS	Réseau québécois en innovation sociale
R-C	Recherche-crédation

RGC	Règles générales communes
RTC	Réseau de transport de la Capitale
SNG	Sciences naturelles et génie
SSHAL	Sciences sociales et humaines, arts et lettres
SQRI	Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation
UQAM	Université du Québec à Montréal
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

## Liste des regroupements stratégiques en 2013-2014

CECD	Centre pour l'étude de la citoyenneté canadienne
CEETUM	Centre d'études ethniques des universités montréalaises
CELAT	Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions
CICC	Centre international de criminologie comparée
CIEQ	Centre interuniversitaire d'études québécoises
CIQSS	Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales
CIREQ	Centre interuniversitaire de recherche en économie quantitative
CIRMMT	Centre interdisciplinaire de recherche en musique, médias et technologies *
CIRODD	Centre interdisciplinaire de recherche en opérationnalisation du développement durable *
CIRPÉE	Centre interuniversitaire sur le risque, les politiques économiques et l'emploi
CIRRELT	Centre interuniversitaire de recherche sur les réseaux d'entreprise, la logistique et le transport *
CIRST	Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie
CRDT	Centre de recherche sur le développement territorial
CRBLM	Regroupement pour la recherche sur le cerveau, le langage et la musique *
CRIFPE	Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante
CRILCQ	Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises
CRIMT	Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail
CRIPCAS	Centre de recherche interdisciplinaire sur les problèmes conjugaux et les agressions sexuelles
CRIPMEE	Centre de recherche interdisciplinaire sur les PME et l'entrepreneuriat
CRISES	Centre de recherche sur les innovations sociales
DIALOG	Réseau québécois d'échange sur les questions autochtones
FIGURA	Centre de recherche sur le texte et l'imaginaire
GRIP	Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant
HEXAGRAM	Centre de recherche en arts médiatiques
OICRM	Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique
RÉQEF	Réseau québécois en études féministes
RDCG	Regroupement droit, changements et gouvernance
VRM	Villes Régions Monde

\* Partenariat avec le Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies

## Réalisation

**Coordination et rédaction :** Service de la planification et de la performance

Nous remercions toutes les personnes du Fonds de recherche du Québec – Société et culture et des services du Bureau du scientifique en chef du Québec qui ont collaboré à cette publication.

Ce rapport annuel de gestion est également diffusé en format PDF dans le site Web du FRQSC : [www.frqsc.gouv.qc.ca](http://www.frqsc.gouv.qc.ca)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014

ISBN 978-2-550-70469-0 (imprimé)

ISBN 978-2-550-70470-6 (PDF)